

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

« L'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux des partis politiques belges. Une analyse critique de discours »

Mémoire de Fin d'Études présenté par
HENRY, Roméo
En vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement
Finalité Gestion de l'environnement - M-ENVIG

Année Académique : 2022 – 2023

Directeur : Professeur T. Bauler

Promotrice : Professeur L. Knops

*Je tiens à remercier tous ceux qui
m'ont aidé à concrétiser ce mémoire,
de près ou de loin.*

*Merci à ma promotrice Louise Knops pour ses conseils et son écoute.
Merci à ma mère pour ses nombreuses relectures
qui auront - je l'espère - rendu ce mémoire plus « digeste ».*

*Et merci à ceux qui ont patiemment rédigé ces programmes électoraux
et ont ajouté une touche studieuse à mes vacances d'été.*

Résumé

Les préoccupations environnementales, politisées au travers des mouvements issus de l'écologie politique, ont intégré la sphère partisane dans les années 70 avec la création des partis verts. Leurs succès électoraux ont rapidement contraint les autres partis politiques à développer un positionnement spécifique sur ces nouveaux enjeux et à les intégrer de manière progressive au sein de leurs programmes électoraux (Dandoy, 2011). Cette intégration a été le fruit de recherches quantitatives au sein de différents systèmes politiques européens. Ce travail vise à prolonger cette réflexion via une analyse critique du discours présent au sein des programmes électoraux d'Ecolo, du Parti Socialiste (PS), du Mouvement Réformateur (MR), du Parti du Travail de Belgique (PTB) et du Vlaams Belang (VB) lors de la campagne électorale belge de 2019. Il adopte une approche inductive et descriptive afin de faire ressortir les principales caractéristiques de ces discours politiques. Les résultats montrent que l'intégration des enjeux environnementaux par les partis politiques est diverse mais que leur vision de ces enjeux est singulière et cohérente. L'ensemble des idéologies inhérentes à chaque parti politique intègre sans difficulté les enjeux environnementaux, bien que la proximité idéologique avec les partis verts puisse être à l'origine d'une intégration plus forte de ces enjeux au sein des programmes électoraux du PS et du PTB. Les théories relatives à la compétition interpartisane fournissent des explications additionnelles quant à l'intégration des enjeux environnementaux par le MR et le VB. Les théories de l'attention et la notion de cadrage montrent que l'ensemble des partis politiques tente d'intégrer les enjeux environnementaux à leur avantage et à renforcer la légitimité de leurs propositions en la matière. L'approche théorique de Meguid (2008) montre également que cette intégration des enjeux environnementaux ne répond pas uniquement à la proximité idéologique. Ainsi, le MR tend à adopter une stratégie contradictoire face aux partis verts alors que le PS semble opter pour une stratégie accommodante. Le PTB adopte une stratégie contradictoire vis-à-vis de l'ensemble du spectre politique alors que le VB semble opter pour une stratégie du rejet. Les résultats indiquent également que l'enjeu climatique a occupé une place centrale parmi les enjeux environnementaux lors de la campagne électorale de 2019. Ce travail montre finalement que si l'écologie politique est à la base de la politisation des enjeux environnementaux, leur intégration dans la sphère partisane n'obéit pas forcément à ses préceptes. En particulier, son rejet central de la logique productiviste semble porté par les partis verts mais n'est pas intégré dans les autres discours analysés. L'intégration des enjeux environnementaux au sein de la sphère partisane n'est donc pas associée à une remise en cause profonde des modes de production et de consommation, ni des fondements politiques de la société occidentale.

| | |
|---|-----------|
| RÉSUMÉ _____ | 3 |
| TABLE DES FIGURES _____ | 7 |
| TABLE DES TABLEAUX _____ | 7 |
| 1. INTRODUCTION _____ | 8 |
| 2. CADRE THÉORIQUE _____ | 10 |
| 2.1. L'approche constructiviste dans l'analyse du discours _____ | 10 |
| 2.1.1. L'étude du discours au croisement de différentes disciplines scientifiques _____ | 10 |
| 2.1.2. Les différentes postures épistémologiques relatives à l'analyse de discours _____ | 11 |
| 2.1.3. Les approches poststructuraliste et constructiviste dans l'analyse de discours _____ | 11 |
| 2.1.3.1. L'approche poststructuraliste _____ | 11 |
| 2.1.3.2. La posture constructiviste de Foucault _____ | 12 |
| i. Le constructivisme _____ | 12 |
| i. L'analyse critique foucauldienne du discours _____ | 12 |
| 2.1.3.3. La notion de discours adoptée dans ce travail de recherche _____ | 13 |
| 2.1.4. Le discours politique comme forme particulière de discours _____ | 13 |
| 2.1.5. Les programmes électoraux en tant que discours politique en période électorale _____ | 14 |
| 2.2. Les discours sur l'environnement _____ | 14 |
| 2.2.1. Diversité de significations du concept d'environnement _____ | 14 |
| 2.2.2. L'écologie politique comme politisation originelle de l'environnement _____ | 15 |
| 2.2.2.1. L'écologie politique d'André Gorz _____ | 15 |
| 2.2.2.2. Les autres apports théoriques de l'écologie politique _____ | 16 |
| 2.2.3. La diversification des discours sur l'environnement _____ | 17 |
| 2.2.3.1. Les discours sur l'environnement entre une vision maximaliste et une vision minimaliste de l'écologie _____ | 17 |
| 2.2.3.2. Les principales oppositions présentes au sein des discours sur l'environnement _____ | 20 |
| 2.2.4. Discours sur l'environnement et idéologies _____ | 21 |
| 2.2.4.1. Préoccupations environnementales et conservatisme _____ | 21 |
| 2.2.4.2. Préoccupations environnementales et libéralisme _____ | 22 |
| 2.2.4.3. Préoccupations environnementales et socialisme _____ | 22 |
| 2.2.4.4. Préoccupations environnementales et partis verts _____ | 22 |
| 2.3. L'insertion des enjeux environnementaux dans la sphère partisane _____ | 23 |
| 2.3.1. Les partis politiques et la compétition sur enjeux _____ | 23 |
| 2.3.1.1. Partis politiques et système partisan _____ | 23 |
| 2.3.1.2. La compétition interpartisane en matière d'enjeux de politique publique _____ | 24 |
| 2.3.2. L'insertion des préoccupations environnementales dans la sphère politique _____ | 24 |
| 2.3.3. Naissance et essor des partis verts en Belgique _____ | 25 |
| 2.3.3.1. Naissance et genèse des partis verts en Europe _____ | 25 |
| 2.3.3.2. Évolution des partis verts au sein du système électoral belge _____ | 25 |
| 2.3.4. État des lieux de l'intégration des préoccupations environnementales dans les programmes des partis politiques _____ | 26 |
| 2.3.4.1. Augmentation générale de la saillance _____ | 27 |
| 2.3.4.2. L'intégration diverse de l'environnement dans les programmes des partis politiques _____ | 27 |

| | |
|---|-----------|
| 3. MÉTHODOLOGIE | 29 |
| 3.1. L'analyse qualitative du discours | 29 |
| 3.2. Sélection du cas | 29 |
| 3.2.1. La Belgique, un pays où les enjeux environnementaux sont centraux | 29 |
| 3.2.2. Le choix des partis politiques | 29 |
| 3.2.2.1. Pertinence d'une analyse de plusieurs partis politiques | 30 |
| 3.2.2.2. Les différences entre partis traditionnels et partis de niche | 30 |
| 3.2.2.3. La prise en compte des positionnements idéologiques | 30 |
| 3.2.2.4. L'évolution récente de certains positionnements partisans en matière environnementale | 31 |
| 3.2.2.5. La reconfiguration récente de la sphère partisane belge et les proximités idéologiques à l'origine de l'absence de certains partis politiques de l'analyse | 31 |
| 3.2.2.6. La connaissance de la langue | 32 |
| 3.3. Sélection du corpus d'analyse | 32 |
| 3.4. Sélection de la période d'analyse | 33 |
| 3.5. Méthode d'analyse | 33 |
| 3.5.1. La conceptualisation des enjeux environnementaux | 34 |
| 3.5.1.1. Le concept d'enjeu de politique publique | 34 |
| 3.5.1.2. Les enjeux environnementaux | 34 |
| 3.5.2. Construction inductive d'une grille d'analyse de discours | 35 |
| 4. RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES PROGRAMMES ÉLECTORAUX | 36 |
| 4.1. Valeurs défendues et solutions proposées | 36 |
| 4.1.1. Le programme d'Ecolo, un projet collectif et transversal porté par l'Etat | 36 |
| 4.1.2. Le programme du PS, un projet collectif désirable qui ne laisse personne de côté | 39 |
| 4.1.3. Le programme du MR, un projet positif centré sur la liberté individuelle et le progrès technologique | 43 |
| 4.1.4. Le programme du PTB, une critique du capitalisme opposant les intérêts du peuple aux partis traditionnels alliés des grands pollueurs | 46 |
| 4.1.5. Le VB, protecteur de l'identité flamande et de la liberté individuelle | 50 |
| 4.2. Les différences d'attention en matière d'enjeu climatique et des autres enjeux environnementaux | 54 |
| 4.2.1. L'intégration transversale des enjeux environnementaux par Ecolo | 54 |
| 4.2.2. L'équilibre entre l'enjeu climatique et les autres enjeux environnementaux au sein du programme du PS | 55 |
| 4.2.3. La décarbonation de l'économie au service du « défi climatique » pour le MR | 56 |
| 4.2.4. Un plan de « sauvetage » du climat au centre du discours du PTB | 57 |
| 4.2.5. L'intérêt variable du VB envers l'enjeu climatique | 58 |
| 4.3. La compétition interpartisane en matière d'enjeux environnementaux | 58 |
| 4.3.1. La compétition interpartisane au sein des programmes électoraux | 59 |
| 4.3.1.1. Ecolo, une critique de la pensée productiviste | 59 |
| 4.3.1.2. Le PS, centré sur l'écosocialisme et la critique du modèle économique libéral | 59 |
| 4.3.1.3. Les critiques fleuves du MR et la défense d'un projet « éco-positif » | 60 |
| 4.3.1.4. Les critiques permanentes du PTB envers les partis « traditionnels » | 62 |
| 4.3.1.5. L'hystérie climatique dans le viseur du VB | 64 |
| 4.3.2. Au sein des discours électoraux | 65 |
| 4.3.2.1. La position défensive d'Ecolo au service de sa singularité | 65 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| 4.3.2.2. | La position en retrait du PS et son attaque ciblée des écologistes | 66 |
| 4.3.2.3. | Le duel MR/Ecolo symbolisé par une défense des solutions optimistes et positives du projet libéral | 67 |
| 4.3.2.4. | Pour le PTB, le rejet des partis « traditionnels » | 68 |
| 4.3.2.5. | La touche sociale du VB face aux mesures insensées des autres partis politiques | 69 |
| 4.4. | Tableau récapitulatif | 71 |
| 5. | ÉLÉMENTS D'EXPLICATIONS DE L'INTÉGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX AU SEIN DES PROGRAMMES POLITIQUES | 72 |
| 5.1. | Les principaux apports théoriques | 72 |
| 5.2. | L'idéologie comme facteur d'intégration des enjeux environnementaux | 75 |
| 5.2.1. | L'affinité idéologique comme critère d'intégration des enjeux environnementaux | 75 |
| 5.2.1.1. | Des partis verts centrés sur les enjeux environnementaux | 75 |
| 5.2.1.2. | Les sociodémocrates, défenseurs de la justice sociale | 75 |
| 5.2.1.3. | La diversité des discours libéraux en matière d'enjeux environnementaux | 76 |
| 5.2.1.4. | La contestation du capitalisme et la rhétorique populiste au centre du discours de la gauche radicale | 76 |
| 5.2.1.5. | L'intégration sans peine des enjeux environnementaux au sein du discours nationaliste et conservateur des partis d'extrême droite | 77 |
| 5.2.2. | La proximité idéologique des partis verts, un facteur déterminant ? | 79 |
| 5.3. | Les théories de l'attention au centre des stratégies électorales | 80 |
| 5.4. | L'apport théorique de Meguid | 83 |
| 6. | CONCLUSION | 85 |
| | RÉFÉRENCES | 87 |
| A. | Bibliographie | 87 |
| B. | Programmes et discours électoraux | 93 |
| 1. | Ecolo | 93 |
| 2. | PS | 93 |
| 3. | MR | 93 |
| 4. | PTB | 94 |
| 5. | VB | 94 |
| | ANNEXE | 95 |
| | Annexe 1 : Grille d'analyse qualitative | 95 |

Table des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1. L'opposition entre l'écologie scientifique et l'écologie politique de Gorz. | 18 |
| Figure 2. L'opposition entre l'écologie superficielle et l'écologie profonde de Naess. | 19 |
| Figure 3. L'opposition entre l'environnementalisme et l'écologisme de Dobson. | 19 |
| Figure 4. L'opposition entre la transition énergétique et la transition écologique. | 19 |
| Figure 5. L'opposition entre l'anthropocentrisme et le biocentrisme. | 20 |
| Figure 6. L'opposition entre conservation et préservation de l'environnement. | 20 |
| Figure 7. L'opposition entre cornucopianisme et néomalthusianisme. | 21 |

Table des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Tableau récapitulatif des résultats obtenus suite à l'analyse des discours politiques présents dans les programmes électoraux. | 71 |
|--|----|

1. Introduction

La prise de conscience collective des crises environnementales actuelles illustrées par le franchissement d'un nombre croissant de limites planétaires (Persson et al., 2022) conduit à une intégration graduelle des enjeux environnementaux au sein de l'opinion publique, de l'espace médiatique et du débat politique, ces trois champs se renforçant mutuellement. Cette inquiétude s'est traduite politiquement dans les années 1970 par l'irruption au sein des systèmes partisans occidentaux des partis verts. Ces partis, originellement opposés à l'énergie nucléaire, aux conséquences néfastes de la production industrielle sur l'environnement et à l'aliénation des individus au travers de leur travail, ont évolué vers l'élaboration d'une idéologie anti-productiviste aux préoccupations écologistes (Persico, 2015, 407). Les succès électoraux des partis verts ont rapidement contraint les autres partis politiques à développer un positionnement spécifique sur ces nouveaux enjeux et à les intégrer de manière progressive au sein de leurs programmes électoraux (Dandoy, 2011). L'intégration des enjeux environnementaux au sein du débat politique est également le fruit d'une prise de conscience de l'opinion publique en matière environnementale, de l'essor des mouvements écologistes et d'une médiatisation croissante de ces enjeux (Persico, 2014, 190). En particulier, la popularisation de l'enjeu climatique ces dernières années - au travers de la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, de la publication régulière des rapports du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC) et, en 2019, des mobilisations de la jeunesse en faveur d'une action climatique forte - a poussé les partis politiques à intégrer les enjeux environnementaux encore davantage dans leurs programmes et à focaliser leur attention sur ces enjeux (Pollex et Berker, 2022, 2). Cette intégration des enjeux environnementaux au sein du débat politique a été le fruit de recherches au sein de différents systèmes politiques européens (Dandoy, 2011 ; Orobello, 2021 ; Spoon et Williams, 2022). En particulier, Dandoy (2011) souligne la saillance croissante des enjeux environnementaux dans la majorité des programmes électoraux des partis politiques belges.

Ce travail de recherche entend prolonger et étoffer la réflexion autour de l'intégration des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux. Il vise à analyser qualitativement le contenu des programmes électoraux afin de compléter les recherches quantitatives déjà effectuées (Dandoy, 2011 ; Wang et Keith, 2020). En privilégiant une approche inductive et descriptive, il vise aussi à explorer en détail l'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux des principaux partis politiques belges. Cette analyse inductive permet finalement d'entamer une réflexion sur les différentes stratégies d'intégration de ces enjeux par les partis politiques analysés. Ces objectifs sont problématisés au travers de la question de recherche suivante :

Comment les partis politiques belges intègrent-ils les enjeux environnementaux dans leurs programmes électoraux au cours de la période électorale de 2019 ?

L'analyse des résultats permettra dans un second temps de proposer des explications sur les différences de stratégies entre partis. Ces objectifs secondaires sont problématisés comme suit :

Comment expliquer les différentes stratégies d'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux des partis politiques belges ?

Afin d'atteindre ces objectifs, ce travail de recherche adopte dans la section 2 un cadre théorique propre à l'analyse critique de discours qui se base sur une approche constructiviste et poststructuraliste. Cette section étudie également l'évolution de la notion d'environnement et son intégration progressive au sein de la sphère politique. Elle étudie enfin les différents types de discours liés à la notion d'environnement et leur proximité avec certaines idéologies, notamment l'écologie politique. La section 3 justifie les choix méthodologiques adoptés dans cette recherche, le choix des partis analysés, de la période et du corpus d'analyse. Cette section explique également les étapes de la construction de la grille d'analyse utilisée dans ce travail. Les résultats obtenus sont résumés dans la section 4 et répondent à la première question de recherche. La section 5 fournit des explications sur les différentes stratégies d'intégration des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux et répond à la seconde question de recherche. La section 6 résume les principaux résultats de la recherche et conclue ce travail.

2. Cadre théorique

Le cadre théorique vise à définir les principales notions et termes utiles à l'analyse des résultats. Il procède d'abord à la justification du choix d'une approche particulière de l'analyse de discours. Cette approche doit permettre de rendre compte au mieux des phénomènes discursifs à l'œuvre au travers des programmes électoraux en tant que forme singulière du discours politique.

Dans un deuxième temps, le cadre théorique permet de tracer les contours des différentes approches de l'environnement inscrites dans le débat politique. Il définit les fondements de l'écologie politique et décrit l'intégration des préoccupations environnementales au sein de différentes visions politiques.

Enfin, le cadre théorique retrace l'essor des partis verts en tant qu'acteurs majeurs en matière d'enjeux environnementaux dans la sphère partisane. En effet, ces partis sont au centre de l'intégration des enjeux environnementaux dans le débat politique et leur historique rapide permet de cadrer les débats actuels en la matière.

2.1. L'approche constructiviste dans l'analyse du discours

L'analyse de l'intégration des enjeux environnementaux au sein des programmes des partis politiques belges durant la période électorale de 2019 se base sur une analyse des discours portés par ces acteurs. Elle s'effectue au départ de certains postulats épistémologiques permettant d'analyser de manière critique le corpus de recherche.

2.1.1. L'étude du discours au croisement de différentes disciplines scientifiques

Le terme « discours » accepte des significations diverses qui sont le fruit de champs scientifiques multiples (Maingeneau, 2021, 12). Le discours peut être défini comme une forme d'action interactive constituée de phrases ayant un impact direct sur autrui dans un contexte particulier. En ce sens, un discours est construit socialement puisque sa signification dépend de certaines pratiques sociales (Maingeneau, 2012, 15). Au sein du discours, le langage et les stratégies communicatives occupent une place prépondérante (Heracleous, 2006, 2).

L'analyse du discours est fortement liée à la linguistique mais se développe également au sein d'autres disciplines scientifiques. Elle couvre une multitude de domaines, de la science politique à la linguistique, en passant par la sociologie et la psychologie (Dorna, 1995, 3). L'analyse du discours intègre les savoirs issus de l'étude de la langue, de l'activité communicationnelle et de la connaissance (Maingeneau, 2012, 19). Cette diversité scientifique impose au chercheur d'adopter une posture scientifique enjambant les disciplines et de choisir parmi de multiples méthodes (Maingeneau, 2012, 21).

Le point de départ de toute analyse de discours est l'étude d'un matériel textuel ou oral en tant que point d'appui d'un phénomène social. Cette analyse va donc au-delà de l'individu à l'origine du discours (Taylor, 2013, 13). Dans son acception théorique, l'analyse de discours peut se définir comme

l'étude au sein d'un ensemble de textes de schèmes interprétatifs définis collectivement et visant à donner un sens particulier à l'existence (Neubert et Reich, 2002, 3)

2.1.2. Les différentes postures épistémologiques relatives à l'analyse de discours

L'analyse de discours recouvre différentes approches épistémologiques qui ouvrent autant de possibilités d'interprétations pour le chercheur (Heracleous, 2006 ; Ruquoy, 1990).

L'analyse structuraliste se base principalement sur l'analyse linguistique et s'intéresse à la structure du discours et aux relations qui existent entre éléments textuels afin d'en comprendre le sens implicite ou explicite (Ruquoy, 1990, 97). Le structuralisme considère que tout ensemble conceptuel, que ce soit la santé, le sexe, le langage, peut être considéré comme un système possédant une structure sous-jacente qui détermine et construit des significations propres à ce système (Khan et MacEachen, 2021, 4). La connaissance s'acquière donc au travers de la compréhension de cette structure sous-jacente qui lui donne un sens particulier.

L'approche interprétative étudie le discours en tant qu'interaction sociale et action communicative à l'origine de la construction d'une réalité particulière (Heracleous, 2006, 44). Elle s'intéresse au point de vue des acteurs du discours et au processus de construction d'un système de signification particulier.

L'approche fonctionnelle analyse le discours en tant qu'outil utilisé par un acteur social afin d'atteindre un objectif particulier – par exemple, être élu. Le discours est vu comme un moyen pour atteindre un objectif qui lui est externe et est étudié comme tel (Heracleous, 2006, 71).

L'approche critique identifie le discours comme le lieu de rapports de forces entre différents groupes sociaux et de consolidation de relations de pouvoir spécifiques. Le discours est constitutif d'une subjectivisation des individus et d'une structure sociale de domination particulières au travers de la construction d'un système de signification particulier (Heracleous, 2006, 95).

Alors que les approches interprétative et fonctionnelle analysent l'utilisation de certaines structures discursives par des acteurs sociaux, l'approche critique identifie le discours en tant qu'outil permettant de légitimer des relations de pouvoir et des systèmes de signification sous-jacents défendant les intérêts de certains acteurs sociaux.

2.1.3. Les approches poststructuraliste et constructiviste dans l'analyse de discours

Au vu des différentes postures épistémologiques, ce travail de recherche adopte une analyse critique de discours issue du poststructuralisme de Giddens et du constructivisme de Foucault.

2.1.3.1. *L'approche poststructuraliste*

L'approche poststructuraliste associe l'approche structuraliste et l'approche critique. Elle considère que l'interprétation d'un discours par des individus n'est pas uniquement basée sur une

structure sous-jacente qui construit un schème interprétatif stable mais qu'elle est également le produit du contexte particulier dans lequel opère ce discours. Selon la vision poststructuraliste, les individus sont culturellement et discursivement construits (Khan et MacEachen, 2021, 3).

L'approche poststructuraliste de Giddens combine l'analyse structurelle du discours et l'analyse des schémas communicationnels propres à un contexte particulier (Heracleous, 2006, 3). Alors que ces schémas communicationnels visent à transmettre un message au travers d'une symbolique – le langage – les structures discursives sous-jacentes sont relativement plus stables et implicites. Giddens considère que la relation entre ces deux aspects du discours oriente sa compréhension et induit une perception singulière de la réalité (Heracleous, 2006, 19). L'approche poststructuraliste de Giddens s'insère de manière pertinente dans l'analyse des discours politiques, surtout lorsqu'il s'agit d'analyser les programmes électoraux sous un angle critique.

2.1.3.2. La posture constructiviste de Foucault

i. Le constructivisme

L'approche constructiviste considère que toute réalité est construite par des croyances et des normes culturelles que les acteurs sociaux partagent entre eux (Battistella, Cornut et Baranets, 2019, 323). Les objets de la connaissance sont dépendants de l'interprétation de la réalité qui en est faite par les individus. La réalité n'est donc pas directement observable et les connaissances ne sont pas universelles. La posture constructiviste vise dès lors à comprendre le monde à partir des significations que les individus lui donnent (Coman et al., 2022, 20). Dans cette optique, la culture dans son acception large peut être définie comme une manière collective de définir la réalité. Elle oriente les conduites des individus et leurs actions tout comme leur perception du monde. Toute culture peut être définie à partir de schémas interprétatifs fondamentaux qui s'appliquent à un ensemble d'individus (Ruquoy 1990, 8).

i. L'analyse critique foucauldienne du discours

Dans le prolongement de la pensée constructiviste, l'analyse critique du discours s'intéresse à la construction discursive d'une réalité sociale. Les univers symboliques comme celui du langage ne sont pas uniquement vu comme des outils permettant de décrire le réel mais comme des outils de légitimation d'une vision particulière qui défend de manière implicite les intérêts de certains groupes d'individus (Heracleous, 2006, 14). L'analyse critique du discours définit les pratiques sociales comme le résultat des opinions et discours émis par les individus. Ces discours établissent progressivement un cadre socioculturel et une vision du monde qui sont perçus par les individus comme objectifs et représentant fidèlement la réalité (Khan et MacEachen, 2021, 2). Ces cadres sont internalisés et transmis entre générations sous la forme d'une connaissance objective. La signification donnée à certaines pratiques induit la création d'une individualité spécifique et dépendante du contexte socioculturel, historique et politique (Khan et MacEachen, 2021, 2). L'analyse de discours critique étudie dès lors la

manière dont certaines vérités sont établies et favorisent les intérêts d'acteurs sociaux particuliers, souvent sous la forme d'une posture idéologique (Taylor, 2013, 30).

Au sein de l'analyse critique du discours, la pensée de Michel Foucault est prépondérante. Selon Foucault, un système de signification, ou formation discursive, est une forme de connaissance liée à un contexte socioculturel particulier. L'idée de vérité universelle n'est plus valide dans le sens où elle devient le produit de ce qui est accepté socialement et culturellement. Par conséquent, le langage et l'accès au discours sont en lien direct avec la détention du pouvoir comme outil d'influence sur les conceptions du réel des individus (Taylor, 2013, 20). De fait, celui qui décide des systèmes de signification au travers du discours a également la possibilité de choisir ce qui est vrai ou faux, ce qui est juste ou ce qui ne l'est pas (Taylor, 2013, 21). L'analyse critique foucauldienne du discours permet d'identifier les relations de pouvoir imbriquées dans la construction des significations des pratiques sociales au travers de la formation discursive (Khan et MacEachen, 2021, 2). La vision de Foucault implique que les stratégies discursives font partie d'une tentative d'hégémonie idéologique et de perpétuation d'un système de pensée. A cet égard, son utilisation est pertinente pour l'analyse des discours politiques (Heracleous, 2006, 15).

2.1.3.3. *La notion de discours adoptée dans ce travail de recherche*

Les approches poststructuraliste de Giddens et constructiviste de Foucault, en identifiant à la fois les stratégies discursives, les structures sous-jacentes, les schèmes interprétatifs et les relations de pouvoir, se prêtent à l'analyse des discours politiques présents dans les programmes électoraux (Fairclough et Fairclough, 2012). Par conséquent, la notion de discours adoptée dans ce travail recouvre un processus communicationnel qui, au travers d'un ensemble de textes - oraux ou écrits - situés dans des contextes socioculturels particuliers et au travers de schèmes interprétatifs sous-jacents, vise à l'élaboration d'une conception du monde particulière sur ses destinataires.

2.1.4. Le discours politique comme forme particulière de discours

Il semble nécessaire de spécifier lors de cette étape du cadre théorique les particularités du discours politique en tant qu'objet central de ce travail de recherche.

D'un point de vue politique, le discours sert à susciter l'adhésion et à convaincre (Dorna, 1995, 3). Hamzaoui et al. (2019, 7) indiquent que le discours politique n'est pas uniquement une affaire d'entendement et de rationalité mais qu'il est produit en vue de « *proposer un ensemble d'instructions délimitant la manière vraie et véritable de voir le monde et conséquemment la façon juste et légitime de voir le monde* ». Le discours politique tente de persuader l'auditoire de la justesse d'une vision particulière du monde (Flottum et al., 2019, 15). Il est employé comme un terrain d'affrontement de représentations différentes du monde, il sert à confronter des visions antagonistes afin de discréditer

l'opposant devant l'auditoire et le convaincre de la pertinence de ses visions personnelles (Flottum et al., 2019, 18). L'acteur politique propose une conception particulière de la société et des actions concrètes pour parvenir à un idéal sociétal à atteindre (Ruquoy, 1990, 52). Le discours politique est dès lors vecteur d'une idéologie qui vise soit à renforcer une forme d'organisation sociale soit à la modifier. Le discours politique est caractérisé par une volonté de persuasion d'un ensemble d'individus le plus large possible (Delmas, 2012, 108).

2.1.5. Les programmes électoraux en tant que discours politique en période électorale

Les programmes électoraux, en tant que produits des acteurs politiques en période électorale, font partie intégrante du discours politique (Piet, Dandoy et Joly, 2015, 79). Leur étude est donc pertinente dans le cas d'une analyse de discours critique. Fertikh (2014, 5) les envisage comme l'expression de préférences ou comme une offre politique qui vise à permettre l'arbitrage des électeurs. Il considère également que la signification du texte programmatique émerge du processus de lecture et que c'est par ce processus que son contenu est approprié par le lecteur (Fertikh, 2014, 5).

Prolongeant la pensée de Chazel et Dain (2023, 7), ce travail de recherche considère que les programmes électoraux sont avant tout le véhicule d'idéologies particulières qui influent sur la compréhension du monde. Leur analyse vise *in fine* à comprendre l'intégration diverse des enjeux environnementaux au sein des discours politiques.

2.2. Les discours sur l'environnement

L'étude des discours politiques en matière d'enjeux environnementaux nécessite de conceptualiser la notion d'environnement afin d'en saisir les différentes appréciations parmi les acteurs politiques.

2.2.1. Diversité de significations du concept d'environnement

Les préoccupations environnementales et leur insertion dans la sphère politique via la pensée précurseur de l'écologie politique sont relativement récentes (Carbou, 2021, 2). Le concept d'environnement recouvre néanmoins des significations diverses, dépendant de contextes socioculturels particuliers et changeants. Ces débats sur la signification du concept d'environnement dans les sociétés occidentales amènent à son intégration variée dans les discours politiques (Larrère, 2018).

L'environnement est autant une structure matérielle qu'une idée dont les significations peuvent varier en fonction des visions qui en sont faites par les individus (Morin et Orsini, 2015, 51 ; Aspe et Jacqué, 2012, 11). Dans son acception sémantique, l'environnement désigne ce qui est extérieur à l'individu. Cette acception anthropocentrée établit une distinction entre l'individu et son milieu (Papaux, 2008, 37). Sa signification évolue constamment depuis son intégration dans le domaine public dans les années 60 et au gré de son appropriation politique (Frioux et Lemire, 2012, 9).

La notion d'environnement est donc le résultat conceptuel de constructions sociales issues de différentes visions culturelles. Selon Morin et Orsini (2015, 52), les idées conceptuelles produites par les êtres humains sont le fruit de trois mécanismes : les croyances causales, les normes sociales et les représentations du monde. Les croyances causales se basent sur les savoirs défendus par des autorités reconnues socialement, par exemple des chercheurs ou des organismes internationaux. Les normes sociales définissent quant à elles des comportements sociaux jugés appropriés, spécifiques à chaque culture. Les représentations du monde définissent quant à elles un idéal à atteindre et une vision du réel. Ces trois mécanismes conduisent à des visions de l'environnement différentes et qui varient d'un groupe social à l'autre. Dans ce cadre, tout acteur politique s'efforce de propager ses idées afin de convaincre le reste des individus de leur pertinence. Les enjeux environnementaux n'échappent pas à cette logique. C'est pourquoi les discours sur les enjeux environnementaux sont dynamiques, car ils évoluent au gré des rapports de force existant entre diverses constructions sociales sur l'environnement (Morin et Orsini, 2015, 52). Originellement, la politisation des enjeux environnementaux est néanmoins le fruit du développement de l'écologie politique.

2.2.2. L'écologie politique comme politisation originelle de l'environnement

Définir l'écologie politique est difficile tant ses fondements historiques sont divers. Pour reprendre les termes de Carbou (2021, 2), la pensée liée à l'écologie politique peut être caractérisée comme une « *nébuleuse* » issue de plusieurs penseurs et jamais unifiée. Néanmoins, certains de ses traits sont clairement définissables.

L'écologie politique apparaît dans le courant des années 60 et au début des années 70, dans la foulée du développement des technologies nucléaires, du militantisme post-68 et des premières catastrophes écologiques et industrielles majeures (Carbou, 2021, 3). Née au cœur des Trente Glorieuses, l'écologie politique s'oppose à l'impératif productiviste et défend l'idée d'un changement profond du rapport entre l'individu et son environnement. Cette vision se base sur des connaissances scientifiques de plus en plus nombreuses montrant l'inadéquation du mode de vie occidental avec les limites terrestres et dans la foulée de la publication du rapport « *Limits to Growth* » en 1972 (Deléage, 2018, 5).

L'écologie politique ne s'intéresse pas uniquement aux enjeux environnementaux. Elle vise un changement sociétal radical et une refonte des rapports entre l'être humain et son environnement. Parmi les penseurs à l'origine de l'écologie politique, André Gorz occupe une place prépondérante. Ce travail de recherche s'appuie donc principalement sur sa pensée pour définir l'écologie politique en tant que discours originel sur l'environnement.

2.2.2.1. L'écologie politique d'André Gorz

Pour Gorz (1992, 3), le mouvement écologique existe bien avant l'arrivée des préoccupations environnementales, au travers de la défense de la « *culture du quotidien* » contre le pouvoir administratif et économique grandissant de l'État. Cette culture du quotidien est constituée du savoir-faire

vernaculaire qui offre les clés d'une compréhension du monde à tout individu et lui permet d'avoir un impact direct sur son environnement. Ainsi, la « Nature » telle que défendue par le mouvement écologique ne concerne pas premièrement les écosystèmes naturels mais surtout ce qui paraît « naturel » aux individus, parce que concret et accessible (Gorz, 1992, 5). Gorz (1992, 6) considère que les mouvements écologiques sont initialement opposés aux mégaprojets technologiques - symbolisés par les centrales nucléaires – parce qu'ils dépossèdent les citoyens, comme toutes les décisions technicistes des pouvoirs publics qui les éloignent du « monde vécu » quotidien et tangible. Les mouvements écologiques critiquent cette aliénation de l'individu par l'État, vue comme une mise sous tutelle des citoyens sous couvert d'un impératif productiviste et de croissance économique. Les mouvements écologiques visent à défendre ce « monde vécu » face à l'expertisation et la technicisation grandissante, l'autonomie des individus face à l'accroissement des rapports monétaires et la marchandisation du monde (Gorz, 1992, 7). Ils s'opposent à la privation du quotidien des individus par l'État et défendent leur autonomie.

Pour Gorz (1992, 8), la parution du rapport « Limits to Growth » a légitimé scientifiquement les mouvements écologiques et leur opposition à l'impératif de croissance productiviste. D'un aspect local, la défense du « monde vécu » est ainsi devenue un intérêt général de l'humanité. L'écologie politique défend ainsi à la fois le « milieu de vie » et le « monde vécu », tous deux soustraits de la domination économique capitaliste et de son impératif de croissance (Gorz, 1992, 15). Pour Gorz (1992, 13), le modèle capitaliste a aboli toute capacité des individus à concevoir ce qui serait suffisant pour mener leur vie. L'écologie politique vise à rendre aux individus la capacité de retrouver cette notion de « suffisance », dans ce qu'elle a de désirable pour les humains et pour leur milieu de vie. Le rétablissement de cette notion passe par un projet écosocial qui se conforme aux limites écologiques. Au sein de ce projet, la redéfinition de l'utilité du travail suivant son sens originel, i.e. en tant qu'activité dont les fins lui sont extérieures, permet de replacer la notion de « suffisance » au centre et est un des préceptes phares du projet d'écologie politique. Pour Gorz (1992, 15), l'abolition de l'impératif de croissance productiviste suppose la limitation de la rationalité capitaliste à certains secteurs de l'économie et la prise en compte d'autres critères dans l'ensemble des activités économiques et sociétales. La vision gorzienne de l'écologie politique peut être complétée par certains apports théoriques qui donnent forme au discours sur l'environnement propre à l'écologie politique.

2.2.2.2. *Les autres apports théoriques de l'écologie politique*

Au sein de l'écologie politique, Benjaminsen et Svarstad (2021) différencient les apports théoriques de la branche anglosaxonne et ceux de la branche latine. La branche latine s'intéresse davantage aux politiques publiques en matière environnementale, à la justice environnementale et aux alternatives au modèle économique productiviste. La pensée d'André Gorz reprend la plupart de ses fondements. L'écologie politique anglosaxonne se focalise principalement sur les relations de pouvoir en matière environnementale, principalement en matière de contrôle des terres et des ressources. Elle

s'approprié les outils de l'économie politique pour critiquer les fondements économiques des rapports Nord-Sud, notamment en matière de protection de l'environnement (Benjaminsen et Svarstad, 2021, 35). Dans une perspective critique, l'écologie politique s'intéresse également aux discours et narratifs concernant l'environnement et à la connaissance qui y est liée. L'écologie politique anglosaxonne se développe selon trois courants théoriques (Benjaminsen et Svarstad, 2021, 41) : l'économie politique dérivée de la théorie marxiste, le poststructuralisme de Michel Foucault et les études paysannes de James Scott. L'approche marxiste de l'écologie politique considère que les politiques de conservation dans le Sud global, officiellement justifiées par les dégradations environnementales, constituent un processus d'accumulation primitive qui induit une restriction de l'accès aux terres aux pauvres et aux populations rurales. L'approche de Foucault analyse principalement les rapports entre pouvoirs et connaissances au sein des questions environnementales. L'approche paysanne de James Scott s'intéresse aux stratégies de résistance, souvent dissimulées et tacites, des paysans face aux interventions croissantes de l'Etat. L'écologie politique intègre également en son sein une approche féministe centrée sur le questionnement des relations de pouvoir et sur l'accès et le contrôle des ressources environnementales (Benjaminsen et Svarstad, 2021, 55).

Cette définition synthétique de l'écologie politique permet d'en circonscrire les fondements principaux. Il existe cependant une grande diversité de discours sur l'environnement qui se sont développés à partir des préoccupations environnementales. Ces discours, plus ou moins éloignés des fondements de l'écologie politique, favorisent l'intégration des enjeux environnementaux au sein des différents courants idéologiques.

2.2.3. La diversification des discours sur l'environnement

Les différents discours sur l'environnement se sont historiquement développés autour de débats sur le sens à donner à des notions comme l'écologie ou le développement durable (Larrère, 2018). Ils ont par la suite évolué pour intégrer une diversité de préoccupations environnementales.

2.2.3.1. *Les discours sur l'environnement entre une vision maximaliste et une vision minimaliste de l'écologie*

La notion d'écologie recouvre d'abord une discipline scientifique. Elle apparaît pour la première fois en 1866 dans les écrits du biologiste allemand Ernst Haeckel afin de désigner la science des relations entre les êtres vivants et avec leur milieu (Larrère, 2018, 4). Une distinction progressive est établie entre les écologues, scientifiques étudiant l'écologie, et les écologistes, qui font de l'écologie politique (Larrère, 2018, 4). Les écologues se spécialisent dans l'étude des relations entre espèces vivantes et leur environnement alors que les écologistes étudient les relations entre les êtres humains et leur environnement. Cette différenciation entre les êtres humains et les autres espèces est justifiée par leur capacité à influencer consciemment et selon des objectifs prédéterminés sur leur environnement. L'autonomie politique propre à l'espèce humaine lui permet de transformer son environnement direct

en se basant sur des connaissances scientifiques, comme l'écologie ou tout autre type de connaissances (Larrère, 2018, 4). Cette distinction entre deux courants de l'écologie est prolongée par Gorz qui définit l'écologie scientifique comme une discipline qui détermine les seuils limites de préservation de la biosphère et tente de corriger les excès du capitalisme. A l'inverse, l'écologie politique vise à transformer les rapports sociaux et les rapports entre les êtres humains et leur l'environnement (Gorz, 1978, 43). Au sein des mouvements écologiques, la distinction entre une écologie scientifique et une écologie politique crée un schisme entre une tendance technocratique et une tendance radicale démocratique (Gorz, 1992, 5). L'aile technocratique privilégie les politiques de préservation des milieux naturels mais ne s'oppose pas à la logique productiviste et industrielle. Elle entend limiter les dégâts provoqués par les activités humaines. Pour Gorz, cette vision expertocratique et techniciste de l'environnement conduit au développement d'instruments de régulations de l'activité humaine tels que des « *interdictions, réglementations administratives, taxations, subventions et pénalités* » afin d'en limiter les dégâts (Gorz, 1992, 3). Comme l'internalisation de ces contraintes par les individus n'est pas accompagnée de leur prise de conscience et de leur autonomisation politique vis-à-vis de l'environnement, l'État atteint ses objectifs de préservation sans devoir changer le système de valeur et de représentation du monde des individus (Gorz, 1992, 4). L'écologie scientifique n'est donc pas un projet politique. A l'inverse, le courant radical démocratique se base sur l'autonomisation politique des individus et la refonte des rapports humains-environnement. Cette distinction entre une écologie scientifique et une écologie politique permet à Larrère d'établir un axe reprenant les visions « minimaliste » et « maximaliste » de l'écologie (Larrère, 2018). Larrère considère que l'écologie scientifique correspond à une vision minimaliste de l'écologie et l'écologie politique à une vision maximaliste.

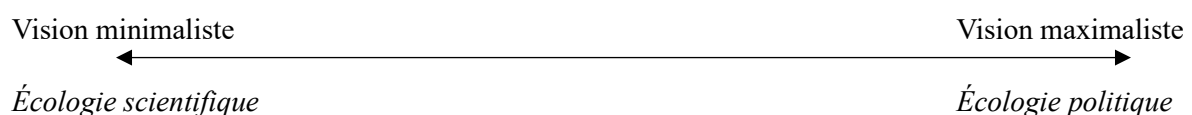


Figure 1. L'opposition entre l'écologie scientifique et l'écologie politique de Gorz.

La représentation axiale est également utilisée afin de situer d'autres discours sur l'environnement. La distinction effectuée par Naess entre une écologie superficielle et une écologie profonde (Naess, 1973) peut également se placer sur un axe minimaliste-maximaliste. Alors que l'écologie superficielle ambitionne de trouver des solutions techniques aux problèmes de pollution et d'épuisement des ressources, l'écologie profonde appelle à un remaniement des relations entre les êtres humains et l'environnement tout en prenant en compte la dimension intrinsèquement sociale et politique de cette transformation (Larrère, 2018, 6).



Figure 2. L'opposition entre l'écologie superficielle et l'écologie profonde de Naess.

Andrew Dobson établit également une distinction entre deux courants de l'écologie. La vision minimaliste, qu'il appelle environnementalisme, est définie comme une approche managériale des enjeux environnementaux qui n'amène pas à une refonte des modèles de production et de consommation. La vision maximaliste, appelée écologisme, appelle à un changement radical des rapports de l'être humain à la nature et des modes de vie politique et sociaux (Larrère, 2018, 7).



Figure 3. L'opposition entre l'environnementalisme et l'écologisme de Dobson.

Cette opposition entre visions de l'écologie se retrouve dans la distinction qui peut être faite au sein d'appellations largement usitées. Ainsi, la transition écologique peut se diviser en une vision minimaliste, qui se résumerait à une transition énergétique, et une vision maximaliste, qui vise à un changement radical des modes de production et de consommation (Larrère, 2018, 7).

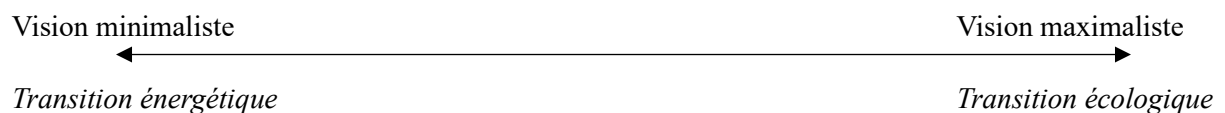


Figure 4. L'opposition entre la transition énergétique et la transition écologique.

Cette distinction entre différentes visions de l'écologie sert également les intérêts de ceux qui voient dans la vision maximaliste une menace autoritaire et qui s'accommodent d'une écologie « humaniste » et « démocratique » intégrable au libéralisme, et donc au système économique capitaliste (Larrère, 2018, 7). Larrère (2018, 8) met néanmoins en garde contre toute interprétation de ces pôles comme deux camps d'un conflit politique antagoniste. Au contraire, elle souligne que l'écologie politique vise au rassemblement comme résultat d'un dialogue entre ces différentes visions. L'écologie politique, parce qu'elle est politique, est conflictuelle mais ne vise pas à une opposition binaire entre deux visions du monde.

2.2.3.2. Les principales oppositions présentes au sein des discours sur l'environnement

Dans la ligne de pensée de Larrère (2018), Morin et Orsini (2015) situent les débats autour des préoccupations environnementales de façon dichotomique afin de faciliter la compréhension des différents types de discours sur l'environnement. Un premier axe oppose une vision biocentrée à une vision anthropocentrée de l'environnement. Le biocentrisme considère que toute forme de vie possède une valeur intrinsèque, indépendamment du service qu'elle procure aux êtres humains. Sa critique radicale des modes de production et de consommation la rapproche du concept d'écologie profonde de Naess (Morin et Orsini, 2015, 57). L'anthropocentrisme considère que les êtres humains sont au centre de l'univers moral et envisage l'environnement comme un réservoir de ressources à gérer dans l'intérêt des êtres humains.



Figure 5. L'opposition entre l'anthropocentrisme et le biocentrisme.

Un deuxième axe oppose la préservation de l'environnement à sa conservation. Là où les politiques de conservation considèrent que les êtres humains doivent gérer de manière active l'environnement afin de le protéger, les partisans de la préservation considèrent qu'il faut minimiser les impacts humains sur les processus naturels (Morin et Orsini, 2015, 62).



Figure 6. L'opposition entre conservation et préservation de l'environnement.

Un troisième axe oppose une vision néomalthusienne de l'environnement à ce que Morin et Orsini (2015, 66) appellent le cornucopianisme, qui s'apparente à une croyance sans faille en l'innovation et envers le progrès. Cet axe a trait à la nature limitée des ressources disponibles. Les néomalthusiens voient la Terre comme un système fini, défini par une capacité porteuse et aux ressources naturelles limitées. L'humanité doit établir un équilibre afin de ne pas épuiser les ressources naturelles. En conséquence, le courant néomalthusien s'inquiète de la croissance démographique et économique qu'il estime non-viable. Le cornucopianisme considère que les êtres humains sont des êtres exceptionnels doués d'une capacité d'innovation qui permet de repousser les limites terrestres (Morin et Orsini, 2015, 71). Les innovations technologiques permettent d'anticiper l'épuisement des ressources naturelles et de modifier les modes de consommation et de production vers des modèles plus durables. La démographie

et la croissance économique sont indispensables afin d'innover grâce à l'éducation et à la production de richesse et d'améliorer ainsi les conditions de vie des êtres humains sur Terre (Morin et Orsini, 2015, 72).



Figure 7. L'opposition entre cornucopianisme et néomalthusianisme.

Le croisement de ces oppositions discursives est à la base des appropriations diverses de l'environnement par les différents courants idéologiques.

2.2.4. Discours sur l'environnement et idéologies

Les idéologies, en tant que système de représentation du réel structurant le champ politique, intègrent le concept d'environnement en l'adaptant à des visions aussi diverses qu'opposées (Dortier, 2017, 2). Néanmoins, certaines idéologies semblent intégrer plus facilement l'environnement dans leurs discours vu leur proximité avec les mouvements intellectuels ayant donné naissance à l'écologie politique. Cette influence de l'écologie politique implique pour certains que les préoccupations environnementales s'insèrent à la gauche de l'échiquier politique au travers de la volonté d'un changement sociétal radical (Persico, 2014, 73). Cette vision est contredite par d'autres qui considèrent que les préoccupations environnementales dépassent le clivage gauche-droite (Carter, 2013, 2). Il reste que les préoccupations environnementales, par essence multiples, semblent s'intégrer dans une grande diversité de visions politiques et de courants idéologiques.

2.2.4.1. Préoccupations environnementales et conservatisme

Les préoccupations environnementales se retrouvent, selon François (2009, 7) davantage dans la pensée conservatrice que libérale, principalement autour du mouvement de protection de la nature, déjà présent au XX^{ème} siècle. Il existe une proximité entre l'écologie politique et le conservatisme dans leur volonté de préserver l'environnement des activités humaines. Les préoccupations environnementales s'accommodent à certains égards d'une idéologie conservatrice dans son rejet de la modernité et son appui à des politiques de conservation de l'environnement (Denjean, 2012, 4). Ainsi, la défense de la nature et de tout ce qui l'incarne symboliquement, y compris la ruralité, s'intègre facilement dans des postulats conservateurs. Cela n'empêche pas Persico (2014, 75) d'estimer que l'idéologie conservatrice et l'écologie politique se sont distanciés au cours des dernières décennies. Cette distanciation est le fruit de l'acceptation par l'idéologie conservatrice de l'industrialisation et de

l'impératif de croissance économique. De plus, le conservatisme s'oppose à l'idée d'une transformation radicale de la société, inhérente à l'écologie politique (Persico, 2014, 75).

2.2.4.2. Préoccupations environnementales et libéralisme

La préoccupation écologiste liée aux limites planétaires et à l'épuisement des ressources entre en contradiction avec le libéralisme, caractérisé par une vision du progrès infini et d'une croissance économique sans contrainte (Fragnière, 2017, 2). Fragnière identifie néanmoins certains principes de la liberté politique, propre au libéralisme, compatibles avec les préceptes écologistes. En particulier, la notion de liberté en tant que non-domination fait écho aux préoccupations de l'écologie politique. Cette vision de la liberté s'oppose aux interférences arbitraires qui limitent l'autonomie des individus. De plus, la non-domination peut également se rapporter aux relations entre l'être humain et son environnement. Au contraire, la notion de liberté en tant qu'absence de limitation ou d'interférence, propre au libéralisme, semble opposée aux préoccupations environnementales (Fragnière, 2017, 47).

2.2.4.3. Préoccupations environnementales et socialisme

La critique du capitalisme portée par l'écologie politique s'insère dans la pensée socialiste et la fait converger dans un écosocialisme (Moscovici, 1972, 135). Persico (2014, 76) souligne néanmoins que l'impératif productiviste propre au socialisme s'oppose aux principes fondateurs de l'écologie politique. Le rejet du productivisme anthropocentré constitue en effet le cœur de la pensée écologique et différencie ce courant des autres idéologies en dépassant le traditionnel clivage gauche-droite. La gauche radicale et communiste intègre également l'environnement dans ses discours. Selon Denjean (2012, 3), la chute des régimes communistes amène de nombreux sympathisants de la gauche radicale au sein des mouvements écologistes. La critique du capitalisme, fondatrice de l'écologie politique, constitue un point d'appui théorique pour les déçus du communisme. Les mouvements radicaux de gauche tentent dès lors de s'approprier la radicalité des postures écologistes en réduisant le discours écologiste à une critique environnementale du capitalisme, sans remise en cause de l'impératif productiviste (Denjean, 2012, 4).

2.2.4.4. Préoccupations environnementales et partis verts

Les partis verts sont considérés comme les principaux représentants de l'écologie politique dans la sphère partisane (Carter, 2018). Selon ces partis, les limites planétaires imposent de repenser le mode de vie des individus (Carter, 2018, 48). Les modes de production, de consommation et de développement économique doivent être repensés afin d'intégrer ces limites planétaires. Les partis verts rejoignent la vision de Gorz, qui considère que l'activité économique doit répondre aux besoins des individus et non à la satisfaction de la dynamique d'expansion intrinsèque au capitalisme, qui mène à la création de

besoins artificiels non durables. Bien que les partis verts prônent la décentralisation des décisions politiques, ils sont également défenseurs des interventions publiques nécessaires au respect des limites planétaires (Carter, 2018, 51). Les partis verts défendent également la redéfinition des rapports entre l'être humain et son environnement et l'abandon de l'anthropocentrisme (Carter, 2018, 67).

2.3. L'insertion des enjeux environnementaux dans la sphère partisane

La diversité des discours sur l'environnement, leur proximité plus ou moins grande avec l'écologie politique et leur imbrication parmi les courants idéologiques conduit à une diversité d'appropriation des préoccupations environnementales dans la sphère politique. Persico (2015, 87) souligne que les enjeux environnementaux sont des enjeux a priori consensuels parmi l'opinion publique, mais potentiellement conflictuels lors de la décision de mesures à prendre pour y remédier. Les partis politiques, centraux au sein des systèmes politiques occidentaux, sont au cœur des discours politiques en matière de préoccupations environnementales et se situent au centre de ce travail de recherche.

2.3.1. Les partis politiques et la compétition sur enjeux

L'analyse critique des discours politiques peut recouvrir une diversité d'acteurs (Persico, 2014, 190). Ce travail de recherche s'intéresse aux partis politiques en tant qu'émetteurs principaux des discours politiques au sein des systèmes politiques occidentaux (Offerlé, 2022, 122). Les principales caractéristiques des partis politiques dans le cadre de la compétition interpartisane permettent d'affiner l'objet d'étude de ce travail de recherche.

2.3.1.1. *Partis politiques et système partisan*

S'il est difficile d'adopter une définition unique d'un parti politique, tant leur organisation et leurs objectifs peuvent varier en fonction des pays analysés, on peut considérer qu'un parti politique est « *une organisation structurée dont les membres mènent une action collective dans la société aux fins de réaliser un programme électoral* » (Larousse, n.d.). Les partis sont des organisations durables ayant une volonté délibérée d'exercer le pouvoir au travers d'élections ou d'autres moyens (Offerlé, 2022, 10). Offerlé (2022, 15) compare les partis politiques à des entreprises politiques actives sur le marché des biens électifs, en compétition pour l'autorité politique légale. Cette compétition interpartisane a lieu au sein d'un système de parti défini comme « *l'ensemble des partis en interaction dans un système politique donné* » (Offerlé, 2022, 85). A ce titre, les caractéristiques d'un système partisan, comme le seuil électoral, le nombre de partis, etc. induisent des relations différentes entre partis (Aucante et Dézé, 2008, 99). Selon Duverger (1981), le nombre de partis prenant part au processus politique est la principale caractéristique d'un système partisan et est principalement déterminée par le type de scrutin. Offerlé

(2022, 88) considère que l'institutionnalisation des partis politique, les stratégies d'alliances et la redéfinition constante des positionnements politiques le long des principaux clivages a également une influence sur la compétition interpartisane.

2.3.1.2. La compétition interpartisane en matière d'enjeux de politique publique

Afin d'exercer le pouvoir, les partis politiques élaborent des propositions articulées autour d'enjeux de politique publique en vue de capter un type d'électorat (Coman et Persico, 2014, 484). L'origine des enjeux débattus au travers de la compétition interpartisane est sujette à controverse. Les enjeux sont tantôt considérés comme préexistants, tantôt comme placés au centre de l'agenda politique par les partis politiques (Coman et Persico, 2014, 484). La préexistence des enjeux s'inscrit dans la théorie des clivages de Lipset et Rokkan (1967), et les partis politiques se positionnent avant tout le long d'axes structurants le débat politique. Pour (Coman et Persico, 2014, 485), la compétition partisane repose plutôt dans la capacité des partis politiques à placer certains enjeux au centre de l'agenda politique. Ils différencient les enjeux conflictuels, qui induisent des positions différentes entre partis, des enjeux consensuels, qui induisent des positions similaires. La majorité des enjeux étant consensuelle, les partis cherchent à se distinguer par la place qu'ils accordent à certains enjeux plutôt qu'à d'autres, déterminée par leur saillance au sein des programmes électoraux.

2.3.2. L'insertion des préoccupations environnementales dans la sphère politique

Bien que les volontés de conservation de l'environnement soient présentes dès le XIX^{ème} siècle parmi les secteur associatif et scientifique, l'insertion des préoccupations environnementales dans la sphère politique occidentale est le fruit d'une évolution récente. À partir des années 1960, les problèmes croissants de pollution poussent les scientifiques et les citoyens à politiser les préoccupations environnementales (Persico, 2014, 62). Les grandes catastrophes industrielles cristallisent les mobilisations citoyennes et font naître les premiers mouvements écologiques (Frioux et Lemire, 2012, 11 ; Persico, 2014, 59 ; De Coorebyter, 2008, 61). D'un autre côté, la publication du rapport « Limits to Growth » en 1972 initie le débat autour de l'épuisement des ressources naturelles. Les conséquences environnementales des modes de production et de consommation développés durant les Trente Glorieuses conduisent également à une conscientisation croissante des citoyens (De Coorebyter, 2008, 62). En Belgique plus particulièrement, la question nucléaire divise la population et est à l'origine d'un mouvement contestataire qui expliquera en partie la naissance des partis verts (De Coorebyter, 2008, 62). Les préoccupations environnementales se concentrent dans les années 70 et 80 sur des enjeux régionaux et locaux, autour de la qualité de l'air et de l'eau, du nucléaire et des pluies acides (Lacroix et Zaccai, 2010). Les décennies 90 et 2000 voient l'essor de problématiques plus globales, comme la protection de la biodiversité ou la lutte contre le changement climatique. L'enjeu climatique prend une importance particulière à partir des années 2000, en partie via la publication des rapports du GIEC

(Chazel et Dain, 2023, 1). Ils deviennent véritablement centraux à la suite des marches pour le climat de la fin des années 2010.

Pour Inglehart (1995), l'insertion des préoccupations environnementales dans la sphère politique est liée à l'avènement de la pensée postmatérialiste. La satisfaction des besoins naturels liée au développement économique des Trente Glorieuses a permis aux individus de concentrer leur attention sur des enjeux non matériels et de placer au second plan les préoccupations liées au niveau de vie et à la sécurité (Persico, 2014, 191 ; Carter, 2018, 89). L'intérêt pour l'environnement fait ainsi naître une conscience environnementale (Inglehart, 1995, 7). Cette explication postmatérialiste est relativisée par Persico (2014, 96) qui considère que les préoccupations environnementales sont avant tout des préoccupations économiques et matérielles relatives à l'impact de l'activité humaine sur son environnement.

2.3.3. Naissance et essor des partis verts en Belgique

Les partis verts sont le résultat de la politisation des préoccupations environnementales au sein de la sphère partisane (Persico, 2015, 68). Leur naissance au sein du continent européen et leur développement dans le système partisan belge participent de l'évolution de la compétition interpartisane autour de ces préoccupations.

2.3.3.1. *Naissance et genèse des partis verts en Europe*

Dans la sphère partisane européenne, la plupart des partis verts sont nés au tournant des années 1980 (Close et Delwit, 2018, 3). Ceux-ci sont tantôt représentés comme porteurs d'un nouveau clivage opposant productivisme et écologie (Persico, 2015, 2), tantôt comme une nouvelle mouvance au sein des partis de gauche, aux revendications libertaires. Denjean (2012, 3) considère que les partis verts proviennent d'une scission historique d'avec une partie de la gauche, notamment la gauche communiste. Pour Carter (2018, 44), les partis verts ont défini leur vision sur l'opposition entre les limites planétaires et l'impératif de croissance économique. Les partis écologistes sont vus par Dandoy comme le point de rencontre des mouvements anti-nucléaire, anti-productivistes, tiers-mondistes, fédéralistes et environnementalistes. Il est donc difficile de résumer les partis écologistes en une vision unique de l'environnement. Néanmoins, les partis écologistes sont rapidement assimilés à la seule question environnementale au sein de l'opinion publique (Denjean, 2012, 3).

2.3.3.2. *Évolution des partis verts au sein du système électoral belge*

Les partis verts n'ont pas connu des succès similaires au sein du territoire européen. Leur essor dépend notamment du type de système électoral propre à chaque pays. Les systèmes électoraux proportionnels semblent faciliter l'accession à la représentation des partis verts au niveau national,

comme c'est le cas en Allemagne ou en Belgique (Persico, 2017, 3). C'est en effet au sein des systèmes européens avec représentation proportionnelle que les partis verts ont réussi à obtenir un pourcentage de voix le plus significatif (Close et Delwit, 2018, 5). Dans ces systèmes, le pourcentage des voix obtenues par les partis verts augmente rapidement au cours des années 1980 et 1990, au point d'atteindre entre 5 et 10% des voix au niveau national (Close et Delwit, 2018, 5). Néanmoins, cette conclusion n'est pas vérifiée dans l'ensemble des pays européens disposant d'un système électoral proportionnel (Carter, 2018, 104). Le système fédéral peut également aider à la réussite des partis verts en facilitant les conditions de leur accès à la représentation parlementaire (Carter, 2018, 107). La présence de partis politiques proches des idéaux représentés par les partis verts peut également exercer une influence sur les scores électoraux des écologistes (Carter, 2018, 104).

Au niveau belge, l'accès à la représentation politique des partis verts peut se diviser selon la structure par palier proposée par Pedersen (1982)¹. Les partis verts belges ont franchi les paliers de déclaration et d'autorisation dès la fin des années 1970. Le pallier de la représentation est atteint en 1981 lorsqu'Ecolo et Agalev/Groen! obtiennent une représentation parlementaire au sein de la chambre des représentants (Van Haute, 2016, 44). L'accession au pouvoir exécutif et aux responsabilités gouvernementales au niveau régional se réalise dès 1982 pour Ecolo. Mais c'est la participation au gouvernement fédéral en 1999, à la suite des élections de 1998, qui constitue un véritable tournant pour les partis verts belges (Van Haute, 2016, 45). Les élections fédérales de 1998 mènent à l'obtention du plus haut score électoral pour les partis verts avec 14,9% des voix au niveau national (Close et Delwit, 2018, 5). Par la suite, les deux partis obtiennent des scores électoraux moins significatifs qui se stabilisent entre 8 et 9,5% des voix. Cette stagnation autour de 10% des voix est, selon Close et Delwit (2018, 8), caractéristique des évolutions électorales des partis verts européens.

Le développement des partis verts en Belgique contribue à visibiliser les préoccupations environnementales au sein de la sphère politique et partisane. D'autres partis intègrent néanmoins ces préoccupations dans leurs programmes électoraux.

2.3.4. État des lieux de l'intégration des préoccupations environnementales dans les programmes des partis politiques

Les préoccupations environnementales sont perçues comme suffisamment diverses pour s'intégrer dans une variété de courants politiques (Denjean, 2012, 4). Les raisons de cette intégration

¹ Selon Pedersen (1982), les partis politiques passent au cours de leur « vie politique » quatre paliers. Le premier palier est la déclaration formelle de participation aux élections faite par un parti, représentant sa volonté d'insertion dans la compétition interpartisane. Le deuxième palier consiste en l'autorisation légale fournie par l'Etat au parti afin qu'il puisse effectivement participer aux élections. Cette autorisation est liée à la proposition de candidats aux élections et, dans certains pays, à l'obtention d'un certain nombre de soutiens sous forme de signatures. Le troisième palier consiste en l'obtention d'une représentation parlementaire lors d'une participation aux élections, en partie conditionné par les seuils électoraux. Le quatrième palier concerne la participation d'un parti politique au pouvoir exécutif.

plurielle des préoccupations environnementales sont multiples et au cœur de ce travail de recherche. Certaines explications permettent d'en souligner les traits principaux. Selon Denjean (2012), la réduction de l'écologie politique à sa seule dimension environnementale, notamment au sein de l'opinion publique, facilite son intégration dans divers courants idéologiques. Le choix tardif des écologistes de s'impliquer dans le jeu politique a également joué un rôle (Denjean, 2012, 4).

2.3.4.1. Augmentation générale de la saillance

Dandoy (2011) montre que l'environnement est totalement absent des programmes électoraux belges avant 1968. À partir de 1971, la plupart des partis politiques belges accordent plus ou moins d'attention aux préoccupations environnementales, et l'environnement devient progressivement un des principaux enjeux de politique publique. Des années 1980 jusqu'en 2011, 3,85% des programmes électoraux belges francophones et 3,34% des programmes électoraux belges néerlandophones étaient consacrés aux thématiques environnementales² (Dandoy, 2011, 10). Cette saillance des préoccupations environnementales est en augmentation stable jusqu'au début des années 1990 avant de chuter pour repartir à la hausse à partir de 2003. Orobello (2021, 7) montre que la saillance des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux du PS et du MR augmente de manière régulière mais non linéaire depuis 1981. Les programmes électoraux du PS et du MR comprennent en 2019 respectivement 7,01 et 4,91% de quasi-phrases consacrées à l'environnement. Au-delà de la saillance, l'analyse des programmes électoraux depuis les années 80 donne un aperçu de l'intégration des préoccupations environnementale parmi les partis politiques.

2.3.4.2. L'intégration diverse de l'environnement dans les programmes des partis politiques

La saillance croissante des préoccupations environnementales dans les programmes électoraux admet des différences entre partis politiques. Face à l'essor des partis verts, les partis établis ont d'abord adopté des stratégies d'évitement et d'exclusion des préoccupations environnementales au sein du débat politique et médiatique (Persico, 2017, 4). En dépit de ces tentatives, l'irruption de plus en forte des préoccupations environnementales dans l'opinion publique a conduit à leur intégration progressive dans les programmes électoraux des principaux partis politiques (Persico, 2017, 4). Mais, malgré cette intégration croissante, l'opinion publique identifie les partis verts comme les représentants des préoccupations environnementales dans la sphère partisane (Dandoy, 2011, 2). Cette identification est confirmée quantitativement : les programmes électoraux des partis verts intègrent davantage les enjeux environnementaux que les autres formations politiques dans la quasi-intégralité des systèmes partisans (McElroy and Benoit, 2007 ; Dandoy, 2011, 2 ; Wang et Keith, 2020, 8). Au niveau belge, les partis verts

² Dandoy (2011, 11) précise qu'un pourcentage de plus de 3% d'un programme électoral indique qu'un enjeu devient important pour un parti, et qu'un pourcentage de plus de 5% en fait une de ses préoccupations principales.

consacrent en moyenne plus de 10% de leur programme électoral aux préoccupations environnementales : alors qu'Ecolo y consacre en moyenne 10,05%, Agalev/Groen y consacre 11,38% (Dandoy, 2011, 13). Ce pourcentage est plus élevé que tous les autres partis politiques belges sur la période analysée. L'intégration des préoccupations environnementales par les partis établis admet des variations importantes, bien qu'ils traitent tous du sujet avec plus ou moins d'importance (Dandoy, 2011). Ces variations dépendent en premier lieu de l'opinion de leur base électorale (Dalton, 2009, 10). Cette dépendance électorale crée une inertie dans l'intégration des préoccupations environnementales (Dalton, 2009, 11). De plus, les partis politiques font attention à ne pas adopter des positions qui aliéneraient une partie de leur base électorale traditionnelle. Carter (2013, 14) montre ensuite que les partis politiques établis insèrent davantage les préoccupations environnementales lorsque les partis verts sont faibles électoralement ou inexistantes. En l'absence de partis verts, ce sont les partis identifiés à gauche qui s'approprient les enjeux environnementaux. Carter (2013, 17) montre que la saillance des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux est en moyenne plus élevée pour les partis socio-démocrates que pour les partis conservateurs et les partis chrétiens-démocrates, en Europe comme en Belgique (Carter, 2013, 16). La participation gouvernementale des partis verts au sein de coalitions progressistes facilite l'incorporation des enjeux environnementaux par leurs partenaires et l'intégration des enjeux environnementaux le long du clivage gauche/droite (Dalton, 2009, 11). Cette incorporation n'entraîne pas l'absence d'un positionnement des autres partis sur ces enjeux. Carter (2013, 19) montre que les partis de centre-droit européens adoptent des postures en accord avec la protection de l'environnement, parfois même davantage que les partis de centre-gauche. Wang et Keith (2020, 19) concluent que les partis de gauche radicale intègrent davantage les enjeux environnementaux dans leurs programmes électoraux que les partis établis. Néanmoins, des différences existent au sein de la gauche radicale entre les partis héritiers de l'idéologie communiste, attachés aux enjeux traditionnels, et les nouveaux partis de gauche radicale, plus flexibles à l'adoption de nouveaux enjeux comme ceux liés aux préoccupations environnementales (Wang et Keith, 2020, 18).

Le cadre théorique a montré que l'augmentation de la saillance des préoccupations environnementales au sein des programmes électoraux au cours des dernières décennies a été largement étudiée, tout comme les facteurs relatifs à cette augmentation. Néanmoins, les différences d'intégration des préoccupations environnementales au sein de la sphère partisane admettent des explications variées et souvent divergentes. L'analyse critique des discours sur l'environnement présents dans les programmes électoraux des partis politiques belges doit fournir des connaissances à cet égard. C'est le sujet de ce travail de recherche qui, au travers d'outils méthodologiques propre à l'analyse critique de discours, analyse les programmes électoraux de cinq partis politiques belges au cours de la période électorale de 2019.

3. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans ce travail de recherche s'inscrit dans l'analyse critique du discours.

3.1. L'analyse qualitative du discours

L'analyse de discours recouvre différentes postures méthodologiques qui donnent lieu à des analyses quantitatives, comme l'analyse de contenu, ou qualitatives, comme l'analyse critique de discours (Coman et al., 2022, 171). Ce travail adopte une méthode d'analyse qualitative afin de répondre aux questions soulevées par la problématique de recherche. En effet, l'analyse critique de l'intégration des enjeux environnementaux au sein des discours politiques nécessite d'étudier qualitativement leur contenu (Pollex et Berker, 2022, 3). Elle complète les analyses quantitatives déjà effectuées en matière de saillance des enjeux environnementaux.

3.2. Sélection du cas

3.2.1. La Belgique, un pays où les enjeux environnementaux sont centraux

L'analyse des programmes électoraux des partis politiques belges fait suite aux particularités intéressantes du système partisan belge. Premièrement, le système électoral belge est proportionnel, ce qui facilite l'accès des partis verts à la représentation parlementaire et impacte indirectement l'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux des autres formations politiques (Persico, 2017, 3). Deuxièmement, les partis verts belges ont obtenu des succès électoraux importants ces dernières années (Close et Delwit, 2018) qui devraient conduire à une intégration des préoccupations environnementales au sein de l'agenda politique (Dandoy, 2011, 17). Ensuite, les sondages positifs concernant les partis verts européens en vue des élections européennes du 26 mai 2019 ont été particulièrement pertinents dans le cas belge, où les intentions de votes élevées envers les partis verts ont placé les enjeux environnementaux au centre de l'agenda politique (Lebrun, Legein et Talukder 2019, 2). Finalement, les marches pour le climat organisées durant la période électorale ont donné une importance particulière à l'enjeu climatique dans la compétition interpartisane belge (Lebrun, Legein et Talukder 2019, 2).

3.2.2. Le choix des partis politiques

Ce travail de recherche se focalise sur les programmes électoraux de cinq partis belges :

- Le parti vert Ecolo
- Le Parti Socialiste (PS)
- Le Parti du Travail de Belgique (PTB)

- Le Mouvement Réformateur (MR)
- Le Vlaams Belang (VB)

Le choix d'analyser les discours de certains partis politiques est motivé de diverses manières.

3.2.2.1. Pertinence d'une analyse de plusieurs partis politiques

L'analyse des programmes électoraux d'une pluralité de partis répond à deux constats. Premièrement, les partis politiques répondent différemment à l'irruption de nouveaux enjeux dans la sphère partisane. Ainsi, Persico (2015, 3) montre que les grands partis de gouvernement, historiquement au centre du jeu politique, hésitent entre l'intégration des préoccupations environnementales de leurs électeurs et la poursuite d'un impératif productiviste d'accroissement de la production à la base de leur projet politique. Ils se différencient ainsi d'autres partis politiques de moindre envergure (Spoon et Williams, 2022). Deuxièmement, l'analyse qualitative des discours est d'autant plus pertinente qu'elle étudie un éventail large de partis politiques qui représentent chacun des positionnements idéologiques distincts (Dortier, 2017, 2).

3.2.2.2. Les différences entre partis traditionnels et partis de niche

La distinction reprise par Spoon et Williams (2022) entre partis traditionnels et partis de niche montre que les partis n'intègrent pas de la même manière les enjeux de politique publique³ (Meguid, 2005). Spoon et Williams montrent que les partis de niche - reprenant les partis d'extrême gauche, d'extrême droite et les partis verts - adoptent des stratégies différentes à celles des partis traditionnels vis-à-vis de l'irruption des enjeux environnementaux dans le débat politique. Cette distinction est prise en compte dans le choix des partis politiques analysés. Le MR et le PS sont identifiés comme des partis traditionnels, actifs au sein du système partisan depuis 1846 et 1885 respectivement (Delwit, 2022, 4). Principaux partis de gouvernement, ils devraient ainsi répondre d'une manière similaire à l'irruption d'enjeux de niche au sein du débat politique. Ecolo, le PTB et le VB répondent quant à eux aux caractéristiques des partis de niche, en tant que parti vert, d'extrême gauche et d'extrême droite, respectivement. Ces partis sont davantage focalisés sur des enjeux spécifiques mais intègrent également les enjeux des autres partis de niche au sein de leurs programmes électoraux (Spoon et Williams, 2022).

3.2.2.3. La prise en compte des positionnements idéologiques

L'intégration variable des préoccupations environnementales au sein des partis politiques dérive en partie des idéologies qui en sont à l'origine (Dortier, 2017, 2). Par conséquent, l'analyse d'une pluralité de partis permet d'illustrer la diversité du paysage idéologique. À cet égard, les partis politiques

³ Les partis de niche sont définis comme des partis dont les enjeux principaux ne sont pas considérés comme centraux dans le débat politique ou dont la position sur un enjeu central est considérée comme extrême (Spoon et Williams, 2022, 2).

retenus dans ce travail sont porteurs de corpus idéologiques cohérents et distincts, bien que leur sélection ne soit pas exhaustive. Ainsi, le MR est le tenant francophone du libéralisme en Belgique (Delwit, 2017). Le PS est le prolongement partisan du mouvement socialiste et du Parti Ouvrier Belge, fondé en 1885. Ecolo représente le mouvement écologiste au niveau francophone depuis sa fondation en 1980 (Van Haute, 2016, 42). Le PTB-PVDA⁴, d'obédience maoïste et trotskiste, revêt des accents plus radicaux proches d'une vision révolutionnaire socialiste et est la principale force de gauche radicale au sein du paysage politique belge (Delwit, 2015, 371). Le VB est la principale formation politique d'extrême droite en Belgique et sa vision s'inscrit dans un courant idéologique conservateur (Pauwels, 2011).

3.2.2.4. L'évolution récente de certains positionnements partisans en matière environnementale

Le choix d'analyser certains partis politiques répond également à certaines évolutions partisans récentes en matière environnementale. Ainsi, la redéfinition du projet socialiste vers un écosocialisme combinant préoccupations sociales et environnementales⁵ est déjà présente lors de la période électorale de 2019. Cette évolution partisane est le fruit d'une dynamique interne du PS et pourrait aboutir à une reconfiguration de la sphère partisane dans les années à venir. Deuxièmement, l'extrême-droite intègre de plus en plus les préoccupations environnementales dans son corpus idéologique (Carle, 2017, 15 ; Forchtner and Kølvråa, 2015). La défense du « localisme » par le Rassemblement National a montré que cette intégration n'était pas anodine (Waller, 2022). L'étude du VB vise à étudier l'intégration de ces préoccupations par la principale formation d'extrême droite belge.

3.2.2.5. La reconfiguration récente de la sphère partisane belge et les proximités idéologiques à l'origine de l'absence de certains partis politiques de l'analyse

Les résultats obtenus lors des élections générales du 26 mai 2019 ont également impacté la sélection des partis politiques analysés. Au niveau francophone, le PS, le MR, Ecolo et le PTB sont les principaux partis issus de la reconfiguration du paysage politique après les élections. Du côté de la Flandre, le VB apparait en tant que seconde formation politique (SPF Intérieur, n.d.). L'absence des partis chrétiens-démocrates est le résultat de l'instabilité programmatique du Centre Démocrate Humaniste, qui ne facilite pas l'analyse de son intégration des enjeux environnementaux (Dubuisson, 2022), et de son score décevant lors des élections du 26 mai 2019. L'impossibilité d'adopter une analyse exhaustive implique de se concentrer sur les cinq partis précités. L'absence de la Nieuw-Vlaamse Alliantie (NVA) est due à cette impossibilité d'être exhaustif. Les similarités des nationalistes flamands

⁴ Par soucis de concision, le terme PTB désigne le parti PTB-PVDA dans ce travail de recherche.

⁵ Voir Magnette, P. (2022). *La vie large*. Paris : Edition La Découverte

avec le VB et les évolutions programmatiques récentes des partis d'extrême droite en matière environnementale ont conduit au choix préférentiel de l'analyse du VB.

3.2.2.6. *La connaissance de la langue*

L'analyse des programmes électoraux de partis politiques majoritairement francophones est liée à la meilleure maîtrise de la langue française, mais cette sélection n'influe pas de manière déterminante les résultats obtenus au vu des parallèles existants au sein des familles politiques belges. De plus, l'analyse descriptive du discours n'est pas impactée par le paysage institutionnel belge. Les spécificités communautaires ont en revanche une influence sur l'interprétation des résultats qui est prise en compte dans la section 4.

3.3. Sélection du corpus d'analyse

Le corpus d'analyse reprend les programmes électoraux et les principaux discours de la campagne électorale de 2019. Il comprend les programmes électoraux de chacun des cinq partis, les discours des présidents de chaque parti lors de leurs congrès programmatiques et lors des meetings du 1^{er} mai. Cette restriction de l'offre politique aux « biens discursifs » (Offerlé, 2022, 91), qui ne s'attarde pas sur les autres éléments de langage, permet d'analyser un corpus commun.

Les programmes et discours électoraux, en tant que produits des acteurs politiques en période électorale, font partie intégrante du discours politique (Piet, Dandoy et Joly, 2015, 79). Leur analyse recouvre plusieurs avantages. Les programmes électoraux sont premièrement des matérialisations des idées politiques qui les rendent saisissables (Fertikh, 2014, 2). Dans le prolongement de l'analyse critique du discours, les programmes électoraux sont également le support de relations sociales spécifiques et d'interactions singulières entre un parti politique, l'opinion publique et la sphère médiatique. Ils s'adressent dès lors autant aux militants et aux opposants qu'aux médias (Fertikh, 2014, 3). Finalement, le programme électoral ne doit pas être considéré comme un sous-espace du débat politique mais bien comme un « observatoire des phénomènes politiques généraux » (Fertikh, 2014, 23). Dans la lignée de Fertikh (2014), les congrès programmatiques sont une manifestation importante du programme électoral qui se réalise dans un contexte particulier : ces congrès voient les représentants principaux du parti dévoiler leurs propositions phares aux militants et à la sphère médiatique. Leurs discours ont dès lors une volonté persuasive forte sur les électeurs. Le choix d'analyser les discours du 1^{er} mai 2019 s'explique principalement par leur temporalité, au cœur de la campagne électorale. Alors que les programmes électoraux et les congrès programmatiques sont pour leur majorité situés au début de la campagne électorale, les discours du 1^{er} mai permettent d'identifier les débats et tensions majeurs au sein du système partisan belge à l'approche des élections. Le choix du corpus permet également de saisir les différentes dimensions d'un discours politique. En effet, alors que les programmes électoraux introduisent un large éventail de propositions et une vision transversale de la société, les congrès

programmatisques et les discours du 1^{er} mai sont le réceptacle d'un discours structurellement différent. Plus courts, ils sont également davantage personnifiés au travers de leur locuteur. Bien que cette personnification ne soit pas directement prise en compte dans cette analyse, elle a un impact sur le discours en tant que tel. Ce choix participe de l'idée que les acteurs politiques font partie de l'offre politique, du fait de la personnification de certaines valeurs et positions jugées crédibles et valorisées par les électeurs (Offerlé, 2022, 91).

L'analyse d'Ecolo intègre le programme général de 2019 (Ecolo, 2019a) et le discours des co-présidents de parti Zakia Khattabi et Jean-Marc Nollet lors du Congrès programmatique du 17 mars 2019⁶ (Ecolo, 2019b). L'analyse du PS reprend le programme général de 2019 (PS, 2019a), le discours du président de parti Elio Di Rupo lors du Congrès de lancement de campagne du 17 mars 2019 (PS, 2019b) et le discours de Mr. Di Rupo lors du meeting général du PS du 1^{er} mai (PS, 2019c). L'analyse du MR intègre le programme général de 2019 (MR, 2019a), le discours du président de parti Charles Michel lors du Congrès programmatique général du 24 mars 2019 (MR, 2019b) et le discours de Mr. Michel lors du meeting général du MR du 1^{er} mai 2019 (MR, 2019c). L'analyse du PTB reprend le programme général de 2019 (PTB, 2019a), le discours du président de parti Peter Mertens du 1^{er} mars 2019 (PTB, 2019b) et le discours du porte-parole du PTB Raoul Hedebouw lors du meeting du 1^{er} mai 2019 du PTB à Liège (PTB, 2019c). L'analyse du VB intègre le programme général de 2019 (VB, 2019a), le discours du président de parti Tom Van Grieken lors du Congrès programmatique du 30 mars 2019 (VB, 2019b) et le discours de Mr. Van Grieken lors du meeting général du 1^{er} mai 2019 (VB, 2019c). Pour le VB, l'absence relative des enjeux environnementaux dans les discours de Mr. Van Grieken conduit à analyser le discours de la candidate à la Chambre des représentants Roosemarijn Beckers lors du Congrès programmatique du VB.

3.4. Sélection de la période d'analyse

La période d'analyse est celle de la campagne électorale de 2019, commençant le 26 février 2019 (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, n.d.) et se clôturant le 26 mai 2019. Le choix de cette période vise à intégrer les spécificités relatives à la période électorale de 2019, marquée par les marches des jeunes pour le climat, les discussions autour d'un amendement relatif au climat à la constitution pour et la montée dans les sondages des partis verts (Collard, 2019, 1).

3.5. Méthode d'analyse

La méthode d'analyse du discours utilisée dans ce travail est inductive. Elle propose d'explorer le corpus et d'en retirer les éléments principaux en matière environnementale pour chaque parti. Elle est

⁶ Le discours du 1^{er} mai du parti Ecolo n'étant pas accessible, il n'a pu être analysé.

complémentaire au choix d'une approche constructiviste et poststructuraliste et laisse une place à l'interprétation du chercheur, qui est un élément central du processus de recherche dans le cas d'une analyse qualitative du discours (Marti, 2008, 17). Ce choix pour l'induction est également justifié par la nature multiple des préoccupations environnementales et par leur intégration diverse dans le corpus analysé. Ces raisons rendent peu intéressant la catégorisation *a priori* de ces préoccupations. Néanmoins, la construction du concept d'enjeux environnementaux, basé sur celui d'enjeu de politique publique, facilite l'analyse des programmes électoraux.

3.5.1. La conceptualisation des enjeux environnementaux

3.5.1.1. *Le concept d'enjeu de politique publique*

Le concept d'enjeu de politique publique peut recouvrir différentes acceptions. Persico (2014, 166) en identifie cinq : l'enjeu en tant que secteur de politique publique – par exemple la santé ou l'énergie ; l'enjeu en tant que politique publique transectorielle – le développement durable ; l'enjeu en tant que problème sociétal appelant à des solutions de politique publique – l'approvisionnement en énergie ; l'enjeu en tant qu'objectif précis de politique publique – la sortie du nucléaire ; l'enjeu en tant qu'instrument de politique publique – la tarification du carbone. La définition adoptée dans ce travail reprend celle de Persico (2014, 176) qui considère qu'un enjeu de politique publique est « *une question de politique publique délimitée par les acteurs politiques et pouvant donner lieu à une ou plusieurs propositions* ». Cette définition large permet de considérer les propositions dans leur formulation plus ou moins précise.

3.5.1.2. *Les enjeux environnementaux*

La complexité inhérente à la prise en compte des enjeux environnementaux au sein des politiques publiques empêche d'adopter une approche simpliste de ces enjeux (Pollex et Berker, 2022, 3). Afin de comparer les programmes électoraux des principaux partis politiques belges, il est nécessaire d'appréhender la diversité d'intégration des enjeux environnementaux dans ces programmes. En effet, l'intégration différente de ces enjeux par chaque parti est déjà un élément de réponse à notre question de recherche. Dans ce travail, le concept d'enjeux environnementaux reprend tout secteur de la politique publique qui a trait à l'environnement de manière large. En suivant la méthode adoptée par Persico (2014, 178), les enjeux environnementaux sont classés par catégorie regroupant une série d'enjeux qui possèdent des dénominateurs communs. Cette classification facilite l'analyse transversale du corpus et la comparaison des discours.

3.5.2. Construction inductive d'une grille d'analyse de discours

L'approche inductive et exploratoire, privilégiée dans ce travail, conduit à la construction progressive d'une grille d'analyse, reprise dans l'annexe 1. Cette construction analytique répond à la nécessité d'adopter une méthodologie rigoureuse et flexible dans la lignée d'une analyse de discours qualitative. La construction de la grille d'analyse s'est appuyée sur le logiciel open-source d'analyse qualitative de discours *Taguette 1.4.1* (New York, Etats-Unis). Ce logiciel a été choisi pour la facilité de sa prise en main et son coût financier nul. La méthode d'encodage manuel, utilisée dans *Taguette*, répond à la nécessité d'intégrer dans l'analyse les passages qui pourraient être omis par un autre logiciel, comme l'utilisation de métaphores ou d'expressions particulières (Piet, 2015, 20).

Les propositions et paragraphes traitant des enjeux environnementaux ont été classifiés par catégories d'enjeux et sont repris dans la section 1 de la grille d'analyse. La section 2 différencie les propositions relatives à la crise climatique de celles relatives à d'autres enjeux environnementaux. Cette classification fait suite à l'importance de l'enjeu climatique durant la campagne électorale. Cette prépondérance peut avoir un impact sur son traitement dans les programmes électoraux. Les propositions politiques peuvent être dues à cette situation plutôt qu'à une réflexion interne antérieure à la campagne électorale. La section 3 de la grille d'analyse rend compte de la compétition interpartisane. Elle reprend les paragraphes qui mettent en lumière les mesures implémentées par un parti et ceux qui critiquent des mesures passées et futures des autres partis politiques. La section 4 classe les propositions de politiques publiques en fonction du type de solution proposée tandis que la section 5 classe les propositions et les critiques politiques en fonction des valeurs, visions sociétales et principes qui y sont rattachés. Les résultats pour chaque parti politique sont résumés au sein de la section 4 de ce travail.

Comme tout processus inductif et qualitatif, le choix d'une classification est sujet à débat. Il reflète la nécessité d'analyser un corpus important tout en ne perdant pas le récit adopté par chaque parti. Il n'est pas parfait et certaines classifications ne sont pas optimales. Il est important pour le lecteur de prendre cette réflexion en compte lors de la lecture des résultats.

4. Résultats de l'analyse des programmes électoraux

Les résultats obtenus sont divisés selon la classification opérée au sein de la grille d'analyse. Ils reprennent d'abord les valeurs défendues et les solutions proposées au travers du programme et des deux discours électoraux analysés pour chaque parti. Dans un deuxième temps, ils résument les positionnements des partis politiques en matière d'enjeu climatique et des autres enjeux environnementaux. Enfin, ils reprennent les éléments du discours relatifs à la compétition interpartisane. A cet égard, une différence est établie entre le programme électoral et les discours électoraux, au vu de l'importance accordée à leur temporalité particulière.

4.1. Valeurs défendues et solutions proposées

4.1.1. Le programme d'Ecolo, un projet collectif et transversal porté par l'Etat⁷

Ecolo intègre les enjeux environnementaux dans son programme électoral de manière systémique et défend les valeurs de solidarité, de collectivité et d'émancipation citoyenne. Les incitations fiscales, les normes contraignantes, le soutien aux initiatives citoyennes et les investissements publics sont les principaux instruments proposés par le parti. Les modes de production et de consommation doivent être modifiés afin de « *parvenir à une économie respectueuse de l'environnement, des limites de notre planète et de ses habitants* » (Ecolo, 2019a).

La fiscalité doit faire évoluer le comportement des citoyens et du secteur privé vers un mode de production et de consommation durable en encourageant les comportements vertueux et en pénalisant les comportements nuisibles :

« [...] la fiscalité en Belgique n'est que trop rarement incitative. Elle n'encourage pas (et ne récompense pas) les comportements bénéfiques et ne décourage pas (et ne pénalise pas) la spéculation, la pollution, etc. » (Ecolo, 2019a).

Tout ce qui est bénéfique pour la société doit bénéficier d'un allègement fiscal et tout ce qui lui est néfaste doit être taxé. L'importance des incitations fiscales dans le programme des écologistes les conduit à vouloir « *informer à l'avance de l'introduction [des taxes environnementales], avec une justification et un objectif annoncé dès le départ ; assurer une progressivité dans le temps à court, moyen et long termes ; accompagner la mesure, notamment en mettant en œuvre des alternatives et des*

⁷ Le discours du 1^{er} mai du parti Ecolo n'étant pas accessible, cette section se concentre uniquement sur le programme électoral des écologistes et le discours des co-présidents de partis lors du Congrès programmatique du 17 mars 2019 d'Ecolo.

compensations au moins pour les plus précaires ; encourager la capacité d'adaptation des acteurs, notamment au niveau des investissements » (Ecolo, 2019a).

En matière de mobilité, Ecolo propose d'associer incitations fiscales positives et négatives et normes contraignantes. Les écologistes proposent d'étendre le principe du « signal prix » qui permet « *d'internaliser progressivement le coût des dégâts environnementaux* » (Ecolo, 2019a). Cela concerne les taxes sur les véhicules automobiles, qui doivent « *favoriser le renouvellement du parc par des véhicules légers et plus respectueux de l'environnement* » (Ecolo, 2019a). L'État doit investir massivement dans les transports publics, comme « *pierre angulaire de la politique de mobilité* » (Ecolo, 2019a). Une gratuité ciblée des transports en communs doit favoriser leur utilisation par les jeunes, les chômeurs et les citoyens aux bas revenus. Cette gratuité des transports en communs pour les jeunes vise à influencer durablement leurs comportements en matière de mobilité. En zone rurale également, il faut développer les transports collectifs comme alternatives à la voiture individuelle (Ecolo, 2019a). Les voitures de société doivent être remplacées par un « budget mobilité ».

Les incitations fiscales visent également à promouvoir un autre modèle d'alimentation et d'agriculture. La TVA doit être remplacée par une Taxe sur la Valeur Prélevée, afin de « *faire évoluer la fiscalité sur la consommation pour favoriser une économie plus circulaire* » (Ecolo, 2019a).

La fiscalité est également centrale afin d'assurer la rénovation des logements, via des primes à la rénovation et des incitations fiscales positives :

« Ecolo propose de poursuivre et de renforcer la mise en œuvre des incitants financiers tels que les primes énergie, [...] afin que ceux qui ne disposent pas de fonds propres puissent réaliser les investissements nécessaires dans leur logement » (Ecolo, 2019a).

Les politiques publiques doivent être transversales : « *Cette vision intégrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique différencie fondamentalement les écologistes des approches traditionnelles* » (Ecolo, 2019a). Cette vision systémique se retrouve dans le scénario d'aménagement du territoire qui doit « *viser [à] la mise en place d'un système alternatif de mobilité et [à] l'évolution des habitudes de mobilité en faveur du local et du ralentissement* » (Ecolo, 2019a). Ce scénario « *impliquera une stabilisation de nos déplacements en termes de km-voyageurs, le plafonnement puis la diminution de l'usage de la voiture individuelle, la progression des transports en commun et du vélo et l'émergence de la mobilité partagée* » (Ecolo, 2019a). L'offre de logements doit également répondre aux objectifs de restructuration du territoire. La voiture doit occuper moins de place dans l'espace public, tant en déplacement qu'en stationnement. Les initiatives citoyennes et locales durables sont au centre de cette vision transversale des enjeux environnementaux et doivent être soutenues par l'État, notamment via des fonds publics. Elles doivent être protégées des « *pratiques prédatrices qui perpétuent les pratiques d'une économie de l'épuisement et détricotent nos modèles sociaux* » (Ecolo, 2019a). Les cadres

réglementaires doivent évoluer afin de faire de la place à ces nouveaux acteurs et à de nouvelles façons de produire et de consommer.

Les entreprises sont incitées à participer à cette refonte sociétale au travers de normes réglementaires et d'incitations fiscales. Les avantages fiscaux pour investissements verts doivent être renforcés et élargis. Des mesures doivent être prises par l'État afin d'obliger les producteurs à améliorer la durabilité de leurs produits. Les nouvelles technologies et le numérique doivent s'adapter aux contraintes environnementales et des normes contraignantes doivent être instaurées en matière d'emballages plastiques. Le secteur économique doit s'engager dans l'efficacité économique, l'économie circulaire et le recyclage. Une aide particulière est accordée aux PME et indépendants qui « *s'implantent dans le tissu économique mais aussi social et culturel au travers d'activités non-délocalisables en lien avec les besoins, les ressources et les savoir-faire de leur territoire* » (Ecolo, 2019a).

La prise en compte des enjeux environnementaux par Ecolo s'exporte en dehors de l'Europe, notamment en termes d'extraction des ressources et d'empreinte écologique. Cette vision d'un monde interconnecté conduit Ecolo à « *s'engager dans l'institution des 'Communs Mondiaux'* » (Ecolo, 2019a).

Cette vision systémique des enjeux environnementaux implique la transformation du modèle agricole vers une agriculture « *diversifiée, sans recours aux intrants chimiques, qui met en avant les synergies naturelles, où la coopération entre producteurs est encouragée plutôt que la compétition* » (Ecolo, 2019a). Cette agriculture produit une alimentation saine, rémunère correctement les agriculteurs et crée des emplois de proximité. L'État doit promouvoir cette transition agricole vers un modèle agroécologique orienté vers la consommation locale. Les financements et incitants dévolus à l'agriculture et l'alimentation doivent être réorientés massivement et la Politique Agricole Commune (PAC) doit être réformée en ce sens.

La question de l'énergie est primordiale pour Ecolo et doit être abordée de manière transversale dans « *l'ensemble des domaines régis par les autorités* » (Ecolo, 2019a). Les fonds d'investissements privés doivent progressivement être orientés vers la sortie des énergies fossiles. L'État doit massivement investir dans les énergies renouvelables, afin de tendre à plus de 50% d'électricité renouvelable en 2030 mais également de favoriser l'économie locale.

Les espaces naturels doivent être davantage préservés « *au vu de l'urgence et du déclin dramatique de la biodiversité, notamment en Wallonie* » (Ecolo, 2019a). Ces mesures permettent de protéger la biodiversité et de favoriser le bien-être des citoyens. L'artificialisation des sols doit s'arrêter net : « *L'espace rendu à la nature renforce les réseaux écologiques et permet à la biodiversité de se maintenir* » (Ecolo, 2019a). L'usage des pesticides doit progressivement être interdit.

Les mécanismes institutionnels sont essentiels dans la prise en compte des enjeux environnementaux et permettent d'accélérer la transition écologique. De nouvelles institutions doivent surveiller les politiques gouvernementales à l'aune des préoccupations environnementales. Les

institutions monétaires doivent jouer un rôle dans la transition : « *Il est important de revoir les règles de notre système monétaire pour le mettre au service de la transition écologique et de la cohésion sociale* » (Ecolo, 2019a). Des réglementations contraignantes doivent également exister au niveau international. La Belgique doit autant financer l'aide au développement que l'aide à l'adaptation et à l'atténuation au changement climatique. Les accords commerciaux doivent inclure des clauses contraignantes en matière de développement durable et de respect de l'Accord de Paris. Une Organisation mondiale de l'Environnement, dotée de pouvoirs contraignants, doit aider les pays à assurer une véritable transition énergétique.

Les discours électoraux d'Ecolo allient davantage les préoccupations environnementales aux préoccupations sociales :

« *Plus que jamais, nous dirons que la justice sociale et la justice environnementale sont pour nous, indissociables. Et oui, nous voulons changer la marche de ce siècle* » (Ecolo, 2019b).

Pour Ecolo, la transition écologique doit inclure une dimension sociale forte et son coût ne doit pas reposer « *sur les épaules des plus fragiles* » (Ecolo, 2019b). Ecolo souligne à plusieurs reprises ce lien entre une transition écologique et une transition sociale : « *L'une n'ira pas sans l'autre. Et nous allons même plus loin, l'une renforcera l'autre* » (Ecolo, 2019b).

La nécessité d'un changement systémique est présente de manière plus explicite dans les discours électoraux : « *C'est le système lui-même qu'il faut changer. Ce que nous voulons, ce ne sont pas des ajustements à la marge, des emplâtres sur une jambe de béton armé. Ce que nous portons, c'est un changement du modèle économique, du logiciel financier et des indicateurs qui nous conduisent droit dans le mur* » (Ecolo, 2019b). Pour ce faire, il faut sortir de la logique productiviste : « *D'autres que moi l'ont dit : il est temps de tourner la page du productivisme. Et pour ce faire, nous devons revoir les modes de consommation, nous devons revoir les modes de production, nous devons revoir y compris l'organisation du travail. Tout, tout doit être repensé* » (Ecolo, 2019b). Le secteur économique est un des premiers concernés par ce changement systémique : « *L'économie doit sortir de sa logique productiviste et de sa dépendance à la finance* » (Ecolo, 2019b).

Les discours électoraux d'Ecolo réaffirment la nécessité d'aborder les enjeux environnementaux collectivement. Les investissements publics sont au centre des politiques écologistes : « *7 milliards investis d'ici 2024 pour la mobilité douce, des transports en commun en nombre et à l'heure [...], une alimentation diversifiée, de qualité et de saison, des maisons correctement isolées pour diminuer la facture et une nouvelle [vision] de l'aménagement des territoires* » (Ecolo, 2019b).

4.1.2. Le programme du PS, un projet collectif désirable qui ne laisse personne de côté

Le PS intègre principalement les enjeux environnementaux dans son programme électoral au travers des valeurs de justice sociale, d'égalité et d'un processus collectif. Pour le PS, la transformation

économique, les investissements publics et l'accompagnement des citoyens, notamment les plus démunis, sont au centre des politiques publiques en matière d'enjeux environnementaux. Le PS centre son discours autour du concept d'écosocialisme et de la construction d'un nouveau contrat social. L'alliance entre environnement et justice sociale est au centre de ses propositions :

« Le combat pour le climat est donc aussi un combat social. Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écosocialisme. Il se distingue d'autres courants de pensée en ce qu'il allie étroitement les préoccupations climatiques, environnementales et sociales. Pour les socialistes, les unes ne peuvent être abordées sans les autres » (PS, 2019a).

Pour le PS, *« l'urgence climatique doit être traitée en même temps que l'urgence sociale. La fin du monde et la fin du mois, ce sont des combats parallèles et convergents » (PS, 2019a).* La justice sociale et l'égalité conduisent à ce que les *« grands pollueurs [soient] les plus gros payeurs. Cet argent aidera en priorité les personnes qui n'ont pas de moyens financiers pour investir dans la transition climatique » (PS, 2019a).* Cette intégration des enjeux environnementaux dans un contrat social doit mener à une société *« propice à l'émancipation des individus » (PS, 2019a).* L'État doit jouer un rôle actif dans l'avènement de cette société et accompagner les citoyens les plus vulnérables afin *« qu'ils aient accès à une énergie propre, à une alimentation de qualité, à une meilleure mobilité et à un réel confort de vie » (PS, 2019a).*

Les enjeux environnementaux doivent être résolus de manière transversale par les pouvoirs publics, au travers des différents domaines d'action publique : *« La protection du climat est par nature transversale. Chaque politique doit intégrer cet enjeu, qu'il s'agisse d'économie, d'énergie, de logement, de mobilité, d'aménagement du territoire, d'agriculture, d'alimentation, de déchets, etc. » (PS, 2019a).* Cette transition doit être guidée par les pouvoirs publics qui ont *« un rôle de régulation, car la justice sociale, le développement économique et le respect de l'environnement ne se réaliseront pas d'eux-mêmes » (PS, 2019a).* La nature transversale des enjeux environnementaux implique que tous les acteurs sociétaux soient concernés et actifs dans cette transition. Les réponses à apporter aux enjeux environnementaux doivent conduire à davantage d'égalité entre les citoyens au bénéfice de tous :

« Toute notre société est à réinventer. C'est un défi vital et passionnant. Toutefois, pour le PS, tout le monde doit contribuer à la transition en fonction de ses possibilités. Chacun doit pouvoir bénéficier équitablement du changement » (PS, 2019a).

Cet accompagnement des pouvoirs publics couplé à une justice sociale se retrouve dans la plupart des propositions du PS. En matière de logement, l'État doit *« augmenter substantiellement les montants consacrés aux prêts à taux zéro pour les économies d'énergie dans les logements. [...] Ces primes viseront pour l'essentiel les ménages à revenus précaires et modestes » (PS, 2019a).* La sortie des énergies fossiles nécessaires au chauffage des habitations doit être organisée et planifiée par les

pouvoirs publics. Le PS propose « *d'amplifier les initiatives qui vont chercher les ménages qui en ont le plus besoin* » (PS, 2019a).

La politique de mobilité du PS propose de « *réduire la demande globale de transport, diminuer l'usage du transport routier et renforcer les normes environnementales des véhicules* » (PS, 2019a). Les pouvoirs publics doivent multiplier les alternatives à la voiture au travers du développement des infrastructures collectives. Les entreprises sont responsables de proposer des alternatives en matière de mobilité douce à leurs salariés. La gratuité des transports publics est proposée pour une partie de la population. Le PS maintient une ambiguïté quant aux impacts sociaux de ses propositions fiscales en matière de voitures : « *La fiscalité tiendra notamment compte des émissions polluantes des véhicules et de leur poids, tout en restant compréhensible. Des critères sociaux seront aussi prévus pour assurer une équité fiscale* » (PS, 2019a). Les travailleurs sont encouragés à changer de mode de déplacement via le budget mobilité. Ils sont « *[libres d'] opter pour des modes de transport alternatifs moins polluants ou [de] les combiner avec une moindre utilisation de leur voiture* » (PS, 2019a). Le développement des infrastructures en zone rurale et des alternatives à l'avion pour les trajets de courte ou moyenne distance par les pouvoirs publics guideront les citoyens vers des modes de mobilité doux.

En matière agricole, le PS propose d'effectuer une transition d'un modèle agroindustriel vers « *un modèle agroalimentaire durable, qui est en fait la démonstration de l'application des principes de l'écosocialisme* » (PS, 2019a). Le PS propose de transférer le soutien de la PAC afin de viser une « *transition intégrale de l'agriculture européenne vers une agriculture durable c'est-à-dire sans engrais, ni pesticide qui nuisent à la santé ou l'environnement, ni recours excessif à l'eau* » (PS, 2019a). Les agriculteurs qui participent à ce changement de modèle doivent être accompagnés par l'État via un fond de transition, afin notamment de sécuriser leurs revenus.

Le PS propose une série de mesures pour protéger la biodiversité, notamment l'interdiction progressive des pesticides et des engrais chimiques. Les politiques publiques en matière de biodiversité et de protection des espaces naturels doivent être coconstruites et adopter une approche intégrée et systémique. Le PS considère que les ressources naturelles et les services qu'offre la nature « *doivent être équitablement accessibles et utilisés de façon durable* » (PS, 2019a).

Les enjeux environnementaux peuvent en partie être résolus par les innovations technologiques soutenues par l'État. Le modèle économique industriel et mondialisé est considéré comme responsable des pressions sur l'environnement. Les aides concernant la diminution de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables sont orientées vers les indépendants, le secteur non marchand et les PME. Le PS considère que la réduction de la consommation d'énergie est prioritaire et que les énergies renouvelables doivent produire le reste de l'énergie nécessaire. Le coût de la transition énergétique doit être supporté par chacun en fonction de ses capacités : « *Chaque consommateur doit contribuer en fonction de l'utilisation qu'il fait des réseaux et des moyens dont il dispose. [...] Lutter contre les inégalités, entre citoyens ou entre entreprises et citoyens, doit être la règle* » (PS, 2019a). La transition énergétique est un processus collectif. Par conséquent, les citoyens doivent participer

activement dans la transition énergétique, notamment au travers de coopératives d'énergie regroupant acteurs publics locaux et citoyens.

Le PS vise une transformation de l'économie belge en une économie circulaire, au travers des politiques économiques, de recherche et d'innovation, d'environnement, d'aménagement du territoire, de gestion des déchets, etc. Cette transition doit également soutenir la création d'emplois. À cet égard, le PS propose de renforcer les formations des travailleurs dans les « nouveaux » métiers, en particulier les métiers de la construction et de la production d'énergie. La transition énergétique est vue comme une possibilité pour créer des emplois décents et épanouissants.

Le recours à des normes contraignantes et à des incitations fiscales négatives concerne principalement le secteur privé au sein d'enjeux environnementaux précis, comme le recyclage, la production de biens de consommation ou l'utilisation des pesticides : « *Les normes de produits doivent être progressivement renforcées. Les produits les moins performants doivent être interdits petit à petit* » (PS, 2019a). L'intégration du secteur aérien au sein du système d'échange de quotas d'émissions de l'Union Européenne (SEQE-UE), l'interdiction des vols de courte distance et l'introduction d'une taxe sur le kérosène exemplifient cette conception des enjeux environnementaux. Le PS ne montre pas clairement à quel point les individus ont une responsabilité individuelle quant aux réponses à apporter aux enjeux environnementaux. Les normes contraignantes sont plus assumées dans d'autres politiques, comme les grilles des loyers qui doivent « *tenir compte de la performance énergétique des logements et des charges qui en découlent* » (PS, 2019a). Les plans de stationnement payants sont vus comme des outils de mobilité durable, sauf pour certaines catégories d'utilisateurs. L'instauration de zones de basses émissions dans les grandes villes est assumée. Les citoyens devront s'adapter et ceux aux revenus limités seront « *accompagnés* » par les pouvoirs publics.

Le PS promeut une approche solidaire des enjeux environnementaux avec les pays du Sud, principalement en matière de réchauffement climatique : « *Les pays riches doivent s'engager à réaliser des transferts de technologie et débloquer les moyens financiers nécessaires* » (PS, 2019a).

Les discours électoraux du PS accentuent la vision collective de la lutte contre le réchauffement climatique : « *Avec notre programme, nous garantirons à tous les habitants de notre pays d'être acteurs de la transition climatique* » (PS, 2019c). Le PS répète l'essentiel des mesures proposées dans son programme en matière d'accompagnement des citoyens les plus fragiles, surtout en matière de mobilité : « *Un système d'aide financière sera mis en place pour les ménages modestes qui veulent passer à une voiture plus propre. La fiscalité automobile sera revue pour encourager les véhicules peu ou pas polluants et décourager les véhicules très polluants* » (PS, 2019b). Le PS réaffirme les liens entre justice sociale et lutte contre le réchauffement climatique : « *Nous voulons que la Belgique devienne leader mondial de la lutte contre le réchauffement climatique. La première condition pour y parvenir, c'est la justice. Les grands pollueurs doivent être les plus gros payeurs. La seconde condition est sociale : l'urgence climatique doit être traitée en même temps que l'urgence sociale. La fin du monde et la fin du mois, ce sont des combats parallèles et convergents* » (PS, 2019c). Le PS réitère sa proposition d'établir

un nouveau contrat social écosocialiste qui rassemble les citoyens autour d'un projet de société. Les discours électoraux intègrent une critique du productivisme qui était absente du programme électoral des socialistes : « *Pour le PS, il est urgent de tourner la page de la consommation effrénée et des productions déraisonnées. Il nous faut une autre société. Aussi le PS propose aux citoyens un nouveau contrat social* » (PS, 2019b). Le PS reste ambigu sur la nature du modèle économique inhérent à ce contrat social : « *Un contrat social, enfin, qui alliera vigueur économique et développement durable* » (PS, 2019b).

Le PS répète que le réchauffement climatique implique l'action de tous les acteurs de la société : « *Tout le monde, pouvoir public, entreprise ou monde du privé et citoyens, tout le monde doit faire un effort* » (PS, 2019b). Certains acteurs doivent davantage participer que d'autres. Les socialistes défendent une nouvelle proposition visant à créer un fonds pour le climat financé à partir d'une taxation des grandes entreprises bénéficiaires afin de faciliter les mesures d'accompagnements des citoyens les plus fragiles et de la classe moyenne : « *Beaucoup de personnes et d'entreprises avec pas mal de moyens sont capables d'agir parce qu'elles ont des moyens financiers, de la liquidité. Mais il y a une quantité inimaginable de personnes qui voudraient faire un effort mais qui malheureusement n'ont pas les moyens. Et dans ce défi climatique, il faut aussi, et peut-être surtout, aider celles et ceux qui veulent agir et qui n'en ont pas les moyens* » (PS, 2019b).

Les discours électoraux du PS s'attaquent fortement au fondement libéral de l'Union Européenne (UE) et à leur contradiction avec les impératifs environnementaux. Le PS souligne la volonté des socialistes de changer les règles du jeu européen à cet égard : « *Nous devons la convaincre d'imposer un programme strict de réduction des émissions à tous les pays européens, mais singulièrement aux pays grands pollueurs et grands utilisateurs de charbon. La convaincre de passer des accords contraignants [...] La convaincre de mettre sur pied une Banque européenne pour le climat* » (PS, 2019b).

4.1.3. Le programme du MR, un projet positif centré sur la liberté individuelle et le progrès technologique

Le MR intègre principalement les enjeux environnementaux dans son programme électoral au travers des valeurs de liberté et de progrès. Pour le MR, l'innovation technologique est essentielle à la solution des crises environnementales. Les mentalités des individus doivent également évoluer, mais pas de manière contraignante, et c'est à l'État de proposer des alternatives. L'enjeu climatique est ainsi vu de manière positive, comme un « défi » à relever. Le projet du MR au sujet des enjeux environnementaux est ancré dans la défense des libertés individuelles :

« *[Notre projet] vise à transformer la société et non pas à changer l'homme. [Il] ne vise pas à diminuer le confort de la population, à limiter ses libertés ou à restreindre ses choix* » (MR, 2019a).

Ainsi, les comportements doivent être modifiés via des incitations positives, comme la fiscalité : les alternatives permettant de réduire l'impact sur l'environnement doivent être favorisées. Cela concerne à la fois les individus et les entreprises. Ces valeurs libérales se retrouvent dans la plupart des propositions du MR, comme en matière de mobilité : « *[Le MR veut] proposer aux citoyens des alternatives sérieuses et crédibles afin qu'ils se dirigent eux-mêmes vers des solutions de mobilité plus durables sans nécessairement avoir un impact négatif sur leur pouvoir d'achat* » (MR, 2019a). Les incitations fiscales favorisant les comportements vertueux sont également un moyen pour baisser la fiscalité sur les individus. Ces incitations positives sont également présentes en matière d'isolation des logements au travers de primes. Celles-ci doivent être accessibles à tous, mais le citoyen reste libre de les demander. Les innovations technologiques qui répondent au défi climatique doivent être favorisées via des baisses d'impôts pour le secteur privé : « *Cette réduction d'impôts destinée aux entreprises vise le développement d'innovation technologique en matière de réduction d'émission de CO₂, d'économie d'énergie, de production d'énergie verte ou encore une nouvelle méthode de recyclage de déchets* » (MR, 2019a).

Pour le MR, ce sont les innovations technologiques qui permettront de modifier les comportements de consommation et de production :

« Nous voulons consommer plus intelligemment via l'usage de nouvelles technologies [...], les nouveaux modes et modèles de déplacement [...], les nouveaux matériaux [...], leurs modes de production et de mise en forme [...], la robotique, les drones, l'intelligence artificielle, la géolocalisation [...], etc. » (MR, 2019a).

L'État joue un rôle prépondérant dans la mise en place d'infrastructures permettant de développer ces alternatives : bornes de recharges pour les véhicules électriques, nouvelles centrales au gaz, développement de l'éolien offshore, déploiement de points de collecte pour les déchets... Les investissements publics pour la transition énergétique, comme les Green Bonds ou le Pacte pour les Investissements Stratégiques, mobilisent également l'épargne privée et les investissements des entreprises.

L'investissement de l'État est surtout nécessaire en milieu rural, en matière de transports en commun mais aussi de soutien aux agriculteurs. Le MR se pose ainsi en défenseur de la ruralité et des agriculteurs. Le développement de l'éolien terrestre doit se faire dans le respect des volontés locales, les alternatives possibles aux pesticides doivent être viables économiquement, l'innovation technologique et la digitalisation doivent améliorer la gestion des terres agricoles et la préservation de l'environnement. Le MR met l'accent sur la faible accessibilité des zones rurales via les transports publics qui « *[...] a pour conséquence d'imposer de facto la voiture comme mode de transport dans nos campagnes* » (MR, 2019a). L'enjeu de justice sociale se retrouve ainsi chez les libéraux dans leur soutien aux zones rurales : « *il faut s'assurer que cette transition [énergétique] ne se fasse pas de manière précipitée et qu'elle ne se fasse pas au détriment des personnes qui, en raison de leur situation économique et de leur*

localisation, dépendent encore largement des carburants et des énergies fossiles » (MR, 2019a). Hormis ces propositions pour les zones rurales, les politiques sociales du MR en termes d'enjeux environnementaux sont ambiguës :

« [...] nous voulons bien sûr réformer le régime des voitures de société pour le rendre plus vertueux, mais aussi pour garantir le pouvoir d'achat des gens qui travaillent » (MR, 2019a).

Le MR allie protection de l'environnement et développement économique. Cette vision se retrouve dans son soutien au développement des aéroports wallons et surtout dans sa vision de l'agriculture. Le MR développe des propositions relatives à la protection de l'environnement et en faveur de la biodiversité, comme l'extension des zones Natura 2000 ou l'achat de terres par les pouvoirs publics pour verduriser les villes. La préservation de l'environnement en milieu rural sert également à développer le tourisme durable.

Pour le MR, le modèle économique capitaliste permet de financer les politiques climatiques. Le modèle économique actuel est le seul qui permette de résoudre le défi climatique : « *Seule une société prospère peut protéger l'environnement. La prospérité que notre modèle économique génère est indispensable au financement des mesures environnementales* » (MR, 2019a). Le coût de la transition énergétique ne doit pas impacter la compétitivité des entreprises belges et la transition vers une économie décarbonée doit être combinée au maintien de l'attractivité économique. Les libéraux considèrent que la croissance économique est compatible avec les enjeux environnementaux : « *Sous le gouvernement actuel, le secrétaire d'État à la mer du nord a mis en place une stratégie dite du Blue Growth, à savoir la croissance bleue qui tend à favoriser l'économie liée à la mer du Nord* » (MR, 2019a). Le libre-échange est défendu par le MR mais doit intégrer des garanties sociales et environnementales tout comme des règles de réciprocité.

Le MR maintient une certaine ambiguïté quant aux mesures à prendre pour atteindre les objectifs qu'il se fixe. Les termes de sensibilisation, de promotion, d'encouragement sont régulièrement utilisés sans expliquer les mesures concrètes qu'ils renferment. Cette ambiguïté se retrouve dans les instruments proposés : « *La facture énergétique doit être un instrument qui accélère la transition énergétique* » (MR, 2019a). Le MR ne propose quasiment pas de mesure explicitement contraignante hormis des redevances pour le secteur aérien, un système bonus-malus pour les emballages des produits pour « *orienter les consommateurs* » (MR, 2019a) et une interdiction de quelques substances plastiques.

Les discours électoraux du MR réaffirment la centralité des valeurs de liberté et de progrès. La garantie de la liberté des individus permet de relever les défis du futur : « *C'est parce que nous en appelons à la liberté, de penser, de créer, d'entreprendre, ... que nous sommes pleinement responsables de la société et du monde que nous allons transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants* » (MR, 2019b). L'innovation et les compétences techniques permettent de résoudre le défi climatique : « *Le défi climatique est l'affaire de chacun. La technologie, l'innovation, l'ingéniosité nous offrent et vont nous*

offrir davantage encore des solutions durables, convaincantes, pour relever ce défi et en même temps pour améliorer nos cadres de vie » (MR, 2019c).

Le MR répète dans ses discours électoraux que c'est l'État qui doit investir massivement afin de résoudre le « défi climatique ». Les incitations fiscales positives sont également centrales :

« Nous voulons, avec le Tax Shelter Climat, baisser l'impôt des PME qui innove dans la transition énergétique. Nous voulons aussi le prêt à taux zéro pour la rénovation énergétique massive des logements. Et enfin, nous voulons bien sûr réformer le régime des voitures de société pour le rendre plus vertueux, mais aussi pour garantir le pouvoir d'achat des gens qui travaillent » (MR, 2019c).

Le MR réaffirme que le libre-échange est compatible avec les enjeux environnementaux. Les solutions climatiques permettent également de résoudre d'autres défis, comme l'emploi : *« Il s'agit donc de progresser sur le plan climatique et de continuer à faire reculer le chômage » (MR, 2019b).*

4.1.4. Le programme du PTB, une critique du capitalisme opposant les intérêts du peuple aux partis traditionnels alliés des grands pollueurs

Le PTB intègre les enjeux environnementaux dans son programme électoral au travers des valeurs de justice sociale, de liberté individuelle et de responsabilités différenciées. Les propositions du PTB se concentrent principalement sur une sortie de l'économie de marché, l'édification de normes contraignantes pour les grands pollueurs, des investissements des pouvoirs publics et la liberté des consommateurs. Le PTB considère que les grands acteurs économiques privés et les gouvernements en place sont les principaux responsables des problèmes environnementaux actuels et doivent en assumer les conséquences :

« La libéralisation du marché de l'énergie, le système d'échange de droits d'émission, l'insistance perpétuelle sur la responsabilité individuelle... tout cela s'est avéré désastreux. Car pendant que les citoyens se mobilisent pour le climat, les grandes entreprises continuent à faire comme bon leur semble » (PTB, 2019a).

L'État doit imposer une sortie de l'économie de marché et investir massivement dans la transition énergétique et la protection de l'environnement. Le marché n'est pas capable de résoudre la crise climatique. Les problèmes environnementaux viennent de la vision capitaliste de court terme et de sa logique concurrentielle. Il ne sert à rien de fermer les centrales à charbon si le système économique capitaliste reste en place :

« Il n'y a donc aucune raison pour que les solutions au défi du changement climatique soient trouvées à l'intérieur des limites du marché. Bien au contraire. C'est le marché qui nous a menés là où nous en sommes aujourd'hui. Ce n'est pas d'encore plus de marché que nous avons besoin. Nous avons besoin de normes contraignantes sur les émissions de gaz à effet de serre, qui soient basées sur la science climatique et qui tiennent compte des besoins sociaux » (PTB, 2019a)

Les individus n'étant pas responsables de la crise climatique, il n'est pas acceptable de les contraindre à changer de comportement. Les citoyens doivent être accompagnés tout au long de cette transition par l'État tant qu'ils ne sont pas du côté des grands pollueurs. De plus, les taxes environnementales touchent plus fortement les bas revenus. L'opposition à une taxe carbone est représentative de la position du PTB. Les incitations fiscales négatives sont vues comme affectant davantage les plus démunis et comme une mauvaise interprétation des causes du réchauffement climatique : « Cette « flat-tax » est injuste socialement car tout le monde paie la même chose, quel que soit son revenu. Et aboutit au résultat : celui qui peut payer, peut polluer » (PTB, 2019a). Les incitations fiscales négatives sont également injustes car les pouvoirs publics n'investissent pas dans les alternatives qui permettraient de modifier les comportements individuels. De plus, les revenus tirés de ces taxes ne servent pas à investir dans des infrastructures collectives mais à compenser les cadeaux fiscaux aux classes aisées.

Les « gros pollueurs », comprenant les classes aisées et les industriels, doivent être contraints de modifier leurs comportements. Le PTB défend la suppression des niches fiscales bénéficiant aux plus aisés, comme les voitures de société, « qui coûtent énormément d'argent mais ne bénéficient qu'à 20 % des salariés » (PTB, 2019a). Ces réglementations contraignantes pour les « gros pollueurs » se retrouvent dans tous les secteurs d'activité économique. Elle se retrouve dans la suppression du SEQUE-UE et la soumission des entreprises y participant à des normes contraignantes plutôt qu'à des mécanismes de marché.

La crise climatique et environnementale nécessite une planification écologique « pour créer des emplois verts, des logements décents et de meilleurs transports en commun. Et pour éviter que cette transition ne se fasse au détriment du pouvoir d'achat » (PTB, 2019a). L'État doit donc investir massivement au travers d'une banque d'investissement publique et d'un plan d'investissement dénommé « RedGreen Deal » ou « plan rouge-vert » (PTB, 2019a). Les investissements en matière climatique viendront pour moitié d'emprunts de l'État et pour autre moitié du respect des normes contraignantes par les entreprises privées : « Nous voulons y consacrer au moins 5 milliards d'euros d'argent public par an et obliger les grandes entreprises polluantes à investir 5 milliards par an pour diminuer leurs émissions de CO₂ » (PTB, 2019a). Ces investissements publics doivent soutenir les petits acteurs de l'économie et les citoyens : « Les petits producteurs et les coopératives, au lieu d'être sanctionnés, sont soutenus et accompagnés pour améliorer la qualité de leurs produits et garantir le respect des normes sanitaires » (PTB, 2019a). La rénovation des logements, pilier des investissements publics selon le PTB, doit se faire sur base collective, et pas au travers de primes à la rénovation qui sont une « solution du chacun pour soi. Les propriétaires à faible revenu sont laissés pour compte parce que les coûts d'investissement sont trop élevés pour eux » (PTB, 2019a).

Les normes contraignantes doivent concerner les propriétaires de logements en location, au travers d'une grille de loyer contraignante, mais aussi les industriels qui sont responsables des déchets liés à leurs produits. Le PTB propose de rendre les économies d'énergie obligatoires pour les industries,

qui ne les mettent volontairement pas en œuvre. Les employeurs doivent substituer aux abonnements domicile-travail une contribution transport part travailleur, sous la forme d'un salaire poche. Les normes environnementales en matière de véhicules polluants et les zones de basse émission doivent être rendues « *plus équitables et plus durables* » (PTB, 2019a). La durée des brevets issus de la recherche privée doit être réduite « *dans tous les domaines d'utilité publique comme les soins de santé et les innovations environnementales* » (PTB, 2019a) afin notamment de lutter contre les causes et les conséquences du réchauffement climatique.

Le modèle agricole doit profondément évoluer afin d'atteindre « *une Belgique climatiquement neutre* » au travers d'une aide financière, matérielle et technique aux « *agriculteurs locaux, [à] l'agriculture biologique et [à] l'agroécologie* » (PTB, 2019a). Le changement de modèle agricole permettra de préserver l'environnement. La consommation de viande issue de l'élevage extensif n'est pas un problème et doit être soutenue financièrement. La PAC doit être réformée et ne plus être au service de l'agroindustrie :

« La PAC actuelle est taillée sur mesure du modèle capitaliste de l'agrobusiness centré sur une agriculture intensive, consommant de nombreux intrants et détériorant notre environnement » (PTB, 2019a).

Pour le PTB, il faut revoir l'aménagement du territoire et opérer « *un nouveau retour vers la ville* » (PTB, 2019a). De cette manière, « *[le PTB rend] de nombreux trajets superflus et le choix des transports en commun beaucoup plus évident* » (PTB, 2019a), afin de protéger la nature et de diminuer l'impact climatique des activités humaines : « *Nous freinons l'expansion de nos villes et de nos communes et privilégions la densification urbaine. Nous faisons voter un décret « Stop au béton »* » (PTB, 2019a). Les lieux dépourvus de transports en communs et d'équipements collectifs doivent être progressivement vidés et le réseau autoroutier ne doit plus être développé par les pouvoirs publics. Les anciennes zones habitables doivent être reconverties en zones naturelles. Les moyens prévus pour les grands projets autoroutiers et la suppression des niches fiscales en matière de mobilité servent à financer la gratuité des transports en commun et le développement des infrastructures, notamment ferroviaires :

Le PTB a une vision résolument positive de l'innovation technologique, qui doit rester dans les mains des pouvoirs publics. L'élément principal de sa politique industrielle et économique est le développement de l'hydrogène en tant que vecteur énergétique. Le PTB mise sur les innovations technologiques en matière énergétique pour décarboner l'économie. « *À terme, il sera également possible d'extraire et de capter activement le CO₂ de l'atmosphère et de le stabiliser dans des produits durables* » (PTB, 2019a). Le PTB n'explique pas s'il faut baisser la consommation d'énergie, si ce n'est au travers de l'isolation. L'économie circulaire est mise en avant de manière large et peu précise : « *Nous optons résolument pour l'économie circulaire, où les matières premières peuvent être utilisées à l'infini* » (PTB, 2019a). L'industrialisation historique de la Belgique est un atout dans la planification écologique défendue par le PTB :

« La Belgique a tout en main pour jouer un rôle de pionnier dans la lutte pour un avenir durable. Notre pays est doté du deuxième plus grand port et du plus grand complexe pétrochimique d'Europe, du réseau ferroviaire le plus dense et d'une population très qualifiée ; autant d'opportunités qui ne demandent qu'à être saisies » (PTB, 2019a).

L'industrie est au centre d'une transition qui ne propose pas explicitement de modifier les modes de production : *« En incitant le secteur sidérurgique à investir dans la technologie verte des hauts-fourneaux de nouvelle génération utilisant de l'hydrogène et ne dégageant pas de CO₂, seul de l'acier à faible teneur de carbone sera produit en Belgique d'ici 2035, en vue de passer à l'acier zéro carbone d'ici 2040 »* (PTB, 2019a). L'industrie belge doit être défendue et sa transition permettra de créer des emplois verts. Cette transition ne constituera pas un obstacle à un avenir durable mais contribuera à la viabilité de la planète. Les échanges commerciaux ne sont pas mauvais pour l'environnement, ce sont les traités de libre-échange qui le sont car la libéralisation de l'économie conduit à la suppression d'emplois dans des secteurs technologiques d'avenir en Belgique. Les traités de libre-échange sont une menace pour l'agriculture paysanne belge et européenne. Ils détruisent les réglementations visant à protéger la nature.

Les catastrophes climatiques sont le fait des pays industrialisés. Pour aider les pays du Sud, il faut supprimer les droits de propriété intellectuelle et accélérer le transfert de technologies. La lutte contre le changement climatique doit intégrer les principes de responsabilité commune mais différenciée.

Les discours électoraux du PTB placent la justice sociale au centre de la résolution de la crise climatique. Ce sont les riches et les gros pollueurs qui doivent payer pour la transition, et pas les travailleurs : *« Wij moeten ook miljarden mobiliseren voor de klimaatcrisis aan te pakken en we moeten deze keer vooral de factuur naar de juiste mensen doorschuiven, beste vrienden en kameraden »* (PTB, 2019b). Les mesures qui impactent les travailleurs sont injustes, comme une éventuelle taxe carbone : *« Et pourquoi on ne veut pas de taxe carbone ? Pour la bonne et simple raison que [...] cette taxe carbone touche beaucoup plus les travailleurs, touche beaucoup plus les pauvres parce que c'est une taxe comme la TVA, qui ne fluctue pas en fonction des rentrées qu'on a. Ce n'est pas une taxe qui fait payer les plus riches, c'est une taxe qui fait payer les travailleurs »* (PTB, 2019c).

Les discours électoraux du PTB réaffirment la nécessité d'investissements publics conséquents. Les investissements des grandes entreprises et des gros pollueurs seront obtenus de manière contraignante : *« Wij zeggen, wij hebben 5 miljard private investeringen nodig zo dat de grote industrie zelf haar productieproces groener maakt. Zij moeten 5 miljard zelf investeren »* (PTB, 2019b).

Le PTB souligne dans ses discours électoraux que les politiques qui visent à taxer les travailleurs sont mauvaises et devraient se réorienter vers des normes contraignantes pour les gros pollueurs : *« Wij hebben geen nieuwe koolsoftaks nodig, want wat we nodig hebben, wat we echt nodig hebben, dat zijn bindende normen voor de grootvervuilers »* (PTB, 2019b). Le SEQE-UE est spécialement visé dans ses

discours car il permet selon le PTB aux entreprises qui en ont les moyens de continuer à polluer pendant que les travailleurs sont contraints de modifier leurs comportements : « *Dat Europees ETS systeem, dat heeft ons 15 jaar doen verliezen en vandaag kost het de multinational 20€ per ton CO₂ dat men in de lucht blaast. [...] En ter vergelijking, voor degenen die dat niet weten: vandaag, een automobilist betaalt 200€ aan accijnzen per ton CO₂ dat hij uitstoot. [...] Dat is de realiteit en dan zijn er nog partijen die zeggen dat wij nog eens extra koolstoftaks daarop zouden zeggen* » (PTB, 2019b). Les règles européennes en matière d'investissement sont mal conçues et doivent être modifiées afin de permettre de répondre au défi climatique : « *Wij moeten nu massaal veel investeren [...]. En daarom zullen wij ook, als we het klimaat moeten aanpakken, moeten breken met al die begrotingsverdragen van de Europese Unie* » (PTB, 2019b).

Le PTB répète que les travailleurs ne doivent pas subir de nouvelles normes contraignantes et d'incitations négatives. Ce sont les gros pollueurs qui doivent être visés : « *Er zijn 300 multinationals in ons land die verantwoordelijk zijn voor 40% voor alle uitstoot. En dus wij zeggen, stop met dat ETS gedoe, liggen bindende normen, op straffe van sancties, bindende de normen. [...] En dus willen wij geen koolstoftaks en willen wij ook geen rekeningrijden* » (PTB, 2019b).

4.1.5. Le VB, protecteur de l'identité flamande et de la liberté individuelle

Le VB intègre les enjeux environnementaux dans son programme électoral sous le prisme de la liberté et de la protection de l'identité du territoire flamand. Les principales mesures proposées par le VB concernent la protection de l'industrie et de l'agriculture flamandes, l'innovation technologique en matière énergétique, l'investissement public dans les infrastructures et les incitations fiscales positives envers les individus.

La liberté des citoyens est une valeur centrale du programme électoral du VB en ce qui concerne les enjeux environnementaux. La modification des comportements des individus doit passer par des incitations fiscales positives, non pas par des sanctions ou des incitations négatives, néfastes pour les bas revenus. Cette vision se retrouve principalement dans la politique de mobilité :

« *Onze partij opteert voor een mobiliteitsbeleid met positieve incentives en nadrukkelijk niet voor lage-emissiezones die de sociaal zwaksten treffen* » (VB, 2019a).

Les propositions en matière de mobilité rejettent l'idée de taxes, telle que la redevance kilométrique, qui impacteraient les individus qui n'ont pas d'autres alternatives de mobilité ou qui sont « *économiquement actifs* » (VB, 2019a). Les flamands paient déjà suffisamment de taxes en matière de mobilité. Au contraire, ce sont les investissements dans les infrastructures de transports publics qui conduiront à une modification du comportement des individus :

« *De auto actief wegpesten ten voordele van het openbaar vervoer is niet de oplossing. Een goed werkend openbaar vervoer zal de drang om de eigen wagen te gebruiken vanzelf doen afnemen. De*

overheid moet een substantiële investering doen in onze spoorwegen om zo de capaciteit van de spoorwegen en de piekurtreinen uit te breiden » (VB, 2019a).

Les infrastructures routières doivent également être développées davantage par l'État afin de pérenniser la place de l'automobile dans l'espace public.

La liberté des citoyens en matière environnementale est garantie en proposant des primes à ceux qui substituent à leurs voitures polluantes des véhicules plus performants. Ces incitations fiscales ne doivent pas être assorties de normes contraignantes comme les zones de basses émissions. Les voitures de société doivent être supprimées sans pour autant supprimer les avantages fiscaux des citoyens qui en bénéficient. Les taxes instaurées par les autorités flamandes en matière de transport de marchandises par camion ne doivent pas pénaliser les entreprises flamandes. Une éventuelle taxe kilométrique doit exonérer les conducteurs flamands.

Ces incitations positives se retrouvent également dans la gestion des déchets et la protection de la nature : *« Het Vlaams Belang is gewonnen voor een beleid dat de inwoners aanmoedigt om op een positieve manier mee te werken aan een propere leefomgeving » (VB, 2019a).* La défense de la liberté des citoyens se retrouve dans le débat sur l'instauration d'un système de consigne, qui ne doit pas être contraignant ni conduire à des charges additionnelles pour les individus. Au contraire, ceux qui participent à ce système doivent être récompensés fiscalement.

Le VB se pose en défenseur du monde agricole. Les réglementations en matière climatique et environnementale pénalisent les agriculteurs :

« De toename van milieu-en klimaateisen met een strenger wordende en toenemende regelgeving werken kostenverhogend. Daarnaast wordt de toegang tot grond steeds moeilijker, en zijn de boeren de zwakste schakel bij de prijsvorming in de agrovoedingsketen. Het is dan ook geen wonder dat het inkomen van de Vlaamse landbouwer al jarenlang steeds meer onder druk komt te staan » (VB, 2019a).

En conséquence, le VB défend une prise en compte plus grande du point de vue des agriculteurs. L'agriculture et les paysages agricoles font partie des solutions à apporter en termes de durabilité mais ne doivent pas être profondément transformés. D'ailleurs, l'opposition imaginée par certains activistes écologistes entre l'environnement et l'agriculture contemporaine n'a pas lieu d'être :

« Milieubewegingen en 'natuurliefhebbers' wijzen nogal te vaak de landbouw met de vinger. Nochtans zijn er heel wat plekken in Vlaanderen waar net de landbouw zorgt voor het groene karakter. Landbouw en natuur zijn geen tegengestelden » (VB, 2019a).

Les activités agricoles doivent avoir la priorité dans l'utilisation des terres face aux autres activités économiques telles l'industrie ou le développement des PME. La préservation des territoires agricoles doit également permettre de lutter contre l'artificialisation des sols. Cependant, les propriétaires terriens lésés par cette politique doivent être compensés. De toute manière, il faut davantage conscientiser la

population, et surtout les jeunes, afin qu'ils s'établissent davantage en ville qu'en territoire rural. Cela peut se faire via des incitations fiscales. Néanmoins, cette politique ne doit pas conduire à stopper le développement des territoires ruraux. Le VB considère que la menace qui pèse sur la préservation des territoires ruraux flamands est le résultat d'une politique migratoire laxiste :

« De overbevolking, de stadsvlucht, de aanslag op de open ruimte en zelfs het fileprobleem staan allemaal in meer of mindere mate in een bepaalde relatie tot het immigratievraagstuk. Een beleid dat onze schaarse open ruimten beschermt en een goede ruimtelijke ordening nastreeft, moet werk maken van het stoppen van de massa-immigratie. Vlaanderen is vol! » (VB, 2019a).

En tant que parti nationaliste, le VB considère que la nature doit être préservée et protégée :

« Het Vlaams Belang wil onze waardevolle bossen beschermen. Wij zijn een nationalistische partij en dragen daarom een gezond, mooi en groen Vlaanderen in ons hart. Landschappen met bossen, akkers en rivieren vormen waardevolle iken herkenningspunten die zo ongeschonden mogelijk van generatie op generatie moeten doorgegeven worden » (VB, 2019a).

Cette protection ne doit pas léser les propriétaires terriens. La préservation de l'identité du territoire flamand s'obtient également en favorisant les produits locaux, tous comme la promotion des circuits courts qui favorise le sentiment de collectivité : *« We vragen om nog meer aandacht te besteden aan en nog meer in te zetten op promotie van producten van bij ons. Daarbij moet nog meer ingezet worden op beleving, herkomst, smaak en kwaliteitsgaranties » (VB, 2019a).* À cet égard, les accords de libre-échange ne doivent ni être négociés par l'Union Européenne ni mettre en danger les producteurs flamands : *« Het is niet aan de EU om in onze plaats handelsakkoorden te sluiten. Kritiek leveren op TTIP en CETA betekent niet dat het Vlaams Belang Vlaanderen wil afsluiten van de rest van de wereld. Wij kiezen voor een open economie, maar deze mag niet ten koste gaan van onze producenten, onze gezondheid, onze ecologische regels en onze soevereiniteit » (VB, 2019a).* L'instauration de taxes aux frontières doit permettre de protéger les producteurs flamands car ceux-ci respectent des règles environnementales et sociales plus élevées que les producteurs internationaux. Cette volonté de protection de la collectivité flamande se retrouve dans d'autres secteurs économiques et s'allie avec certaines préoccupations environnementales. Bien que les entreprises flamandes soient performantes, elles sont concurrencées par des entreprises étrangères qui ne respectent pas les mêmes standards sociaux et environnementaux. Le VB propose dès lors d'instaurer un système de préférence nationale dans les appels d'offres publics afin de favoriser le tissu économique flamand.

Au niveau économique, le VB propose d'encourager fiscalement les entreprises qui innovent dans des technologies durables. La solution au problème climatique viendra de la technologie : *« Het Vlaams Belang heeft vertrouwen in het wetenschappelijk onderzoek naar alternatieve energiebronnen en klimaatadaptatie, en de technologische revolutie die zich in dat verband in snel tempo voltrekt » (VB, 2019a).* La vente des prises de participation étatique dans certaines entreprises permettra d'investir dans

la recherche d'innovations durables en matière environnementale au moyen d'un éco-fond flamand. Ce fonds doit financer et investir dans des technologies améliorant l'efficacité énergétique, dans les énergies renouvelables et surtout dans l'énergie nucléaire :

« Vlaams Belang wil dat het gezond verstand terugkeert. Energieproductie die enkel of amper overleeft door subsidies heeft geen toekomstperspectief. Een slimme combinatie van alternatieve energiebronnen en kernenergie is de enige manier om op een continue en substantiële manier in onze energievoorziening te kunnen voldoen » (VB, 2019a).

Les comportements néfastes des citoyens en matière de pollution de l'environnement et de déchets doivent être sanctionnés. Le VB défend la tolérance zéro, la surveillance par caméra et la pénalisation des comportements répréhensibles. Le VB se prononce en faveur de certaines taxes environnementales, notamment en matière de pollution, mais qui doivent être compensées par un allègement de la fiscalité sur le travail. Les normes en matière de consommation énergétique ne doivent pas être relevées trop rapidement, et les primes à la rénovation sont le principal moyen d'économiser l'énergie. Les enfants ne doivent pas être incités à participer aux manifestations climatiques. Ils doivent œuvrer à la recherche de solutions en matière d'innovations technologiques durables :

« Tegenover de politieke recuperatie van apocalyptische angstzaaijrij plaatst het Vlaams Belang een optimistisch klimaatrealisme dat jongeren wil aanmoedigen tot nadenken over de problemen met ons leefmilieu en het zoeken naar oplossingen om onze omgeving properder en gezonder te maken » (VB, 2019a).

La situation climatique n'est pas dramatique et les gouvernements font plus de mal que de bien à la population : *« Het hysterische klimaatalarmisme dreigt bovendien te leiden tot ondoordachte maatregelen die de energiefactuur onbetaalbaar maken en ons budgettair zwaar belasten, maar uiteindelijk geen of nauwelijks invloed zullen blijken te hebben op ons leefmilieu en het klimaat » (VB, 2019a).* Ce sont d'ailleurs les pays du Sud qui sont en train de devenir les principaux responsables du réchauffement climatique :

« Eén vast gegeven in het debat is uiteraard de toenemende vraag naar energie en hoe daaraan tegemoet te komen. De bevolkingsexplosie in grote delen van de wereld wordt hierbij echter nooit in rekening genomen » (VB, 2019a).

L'analyse des discours électoraux montre que le VB considère les enjeux environnementaux, et surtout l'enjeu climatique, de manière beaucoup moins développée que les autres partis. Il considère que les citoyens en difficulté financière n'ont pas la liberté de penser aux problèmes climatiques : *« Mensen die in armoede leven, kan het niet schelen hoe hun dure elektriciteit wordt opgewekt. Zij hopen enkel dat ze op het einde van de maand een factuur kunnen betalen » (VB, 2019b).* Les citoyens ne sont pas responsables des conséquences de leurs modes de vie si ceux-ci sont dus au manque d'investissement de la part de l'État.

Le localisme est défendu dans les discours électoraux du VB comme une solution aux problèmes environnementaux : « *Consumeer lokaal ! Dat helpt niet enkel onze kleine handel, maar ook het milieu* » (VB, 2019b). Le VB défend à nouveau l'idée que la protection de la nature est au cœur de son programme en tant que parti nationaliste : « *Het is niet omdat wij kritisch staan ten opzichte van die klimaatmarsen dat wij niet geven om ons milieu. Als nationalisten zijn wij per definitie bekommerd om onze leefomgeving* » (VB, 2019b).

Vu l'impact limité de la Belgique en matière climatique, le VB considère que l'enjeu climatique se résoudra par l'innovation et les solutions technologiques obtenues grâce à l'éducation : « *Maar we moeten eerlijk zijn : op vlak van klimaatverandering zijn onze inspanning als klein land slechts een druppel op een hete plaats. Onze kracht is technologische innovatie. Daarom is het zo belangrijk dat we investeren in ons onderwijs en onze leerlingen aanmoedigen op de schoolbanken te blijven zitten voor het klimaat. Onze jongeren moeten niet spijbelen voor het klimaat, maar studeren voor het klimaat: minder protesteren en meer studeren* » (VB, 2019b). Ces innovations concernent principalement les enjeux de transition énergétique, y compris l'énergie nucléaire, qui permettront également d'améliorer la protection de l'environnement. En matière de réduction d'émissions, le VB considère que ce sont surtout les pays du Sud qui doivent lutter contre le réchauffement climatique, et pas les citoyens dont les libertés ne doivent pas être restreintes : « *Als oplossing voor de luchtvervuiling wordt een vliegtaks voorgesteld. Wat helpt een vliegtaks op Vlaams niveau of zelfs op Europees niveau als in China, India en Rusland niks gedaan wordt aan de vervuilende industrie?* » (VB, 2019b).

4.2. Les différences d'attention en matière d'enjeu climatique et des autres enjeux environnementaux

La campagne électorale de 2019 a été marquée par l'irruption de l'enjeu climatique au centre de l'agenda politique (Orobello, 2021). À ce titre, elle peut avoir accentué l'intégration de cet enjeu dans les programmes électoraux. Cependant, les enjeux environnementaux sont bien plus divers et ne peuvent être réduits à l'enjeu climatique. Il est donc intéressant de différencier les solutions proposées par les partis politiques en matière climatique des autres enjeux environnementaux.

4.2.1. L'intégration transversale des enjeux environnementaux par Ecolo

Ecolo aborde fréquemment les enjeux environnementaux et l'enjeu climatique de manière simultanée dans son programme électoral. Cette approche systémique vise à différencier les écologistes des autres formations politiques :

« *Cette vision intégrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique différencie fondamentalement les écologistes des approches traditionnelles* » (Ecolo, 2019a).

Le climat est présenté comme un « enjeu politique majeur ». Ecolo parle à plusieurs reprises « des » changements climatiques. La transition énergétique et la sortie des énergies fossiles sont centraux au sein de l'enjeu climatique.

La biodiversité est abordée en citant les conclusions des rapports scientifiques et en faisant référence à la « 6ème extinction de masse [qui résulte de] facteurs interconnectés tels que l'intensification de notre agriculture, le changement climatique, le développement urbain, la surexploitation et l'utilisation non-durable des ressources naturelles, la pollution de l'air, des terres et des eaux, le nombre croissant d'espèces invasives et leur impact, entre autres » (Ecolo, 2019a). Les autres enjeux environnementaux sont repris au sein de propositions de préservation de la nature, de la gestion des déchets ou encore de la promotion de l'économie circulaire. L'agriculture est également concernée. La « conversion biologique » des agriculteurs occupe une place centrale dans le programme, tout comme l'interdiction progressive des pesticides et des perturbateurs endocriniens.

Les mots utilisés au sein du programme d'Ecolo sont différents de ceux utilisés par les autres partis, par exemple la notion de « coût environnemental » (Ecolo, 2019a). L'écologie est également abordée : « Il n'est plus possible de renvoyer à plus tard la prise en compte des exigences écologiques et de parier sur l'idée que la croissance économique résorbera spontanément les inégalités » (Ecolo, 2019a). L'empreinte écologique et le bilan carbone sont autant de termes utilisés dans le programme des écologistes qui ne se retrouvent pas dans les programmes des autres partis politiques.

Les discours électoraux d'Ecolo montrent que les écologistes appuient cette approche transversale des enjeux environnementaux : « Nous sommes conscients de notre interdépendance avec les peuples du monde et les écosystèmes naturels » (Ecolo, 2019b). L'utilisation du terme « planète » par Ecolo lui permet de regrouper les différents enjeux environnementaux de manière indifférenciée : « Oui, plus que jamais, une alliance pour la planète est nécessaire » (Ecolo, 2019b). En matière climatique, les rapports du GIEC et l'Accord de Paris sont les deux boussoles d'Ecolo : « Mais quoi qu'il en soit, le GIEC est clair, il nous reste dix années pour inverser la tendance. Et l'engagement des écologistes est tout aussi clair : nous voulons concrétiser l'accord de Paris » (Ecolo, 2019b).

4.2.2. L'équilibre entre l'enjeu climatique et les autres enjeux environnementaux au sein du programme du PS

L'analyse du programme électoral du PS montre que le climat occupe une bonne part des enjeux environnementaux. Néanmoins, le « défi climatique » et le « défi environnemental » sont associés à plusieurs reprises. Au même titre que le MR, le PS envisage les enjeux environnementaux comme des défis auquel l'humanité doit faire face :

« Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écocialisme. Il se distingue d'autres courants de pensée en ce qu'il allie étroitement les préoccupations climatiques, environnementales et sociales » (PS, 2019a).

A la différence des autres partis, le PS aborde le changement climatique au travers de propositions d'adaptation, notamment pour les plus fragiles.

Les enjeux environnementaux sont dénommés « *urgences environnementales* » et leur résolution nécessite une transition vers un modèle de développement distinct. En matière agricole, les objectifs climatiques occupent une place importante, notamment au travers d'une réforme de la PAC : « *Encourager les activités agricoles qui aident à préserver le climat. Il s'agit notamment d'inciter les maraichers à utiliser des techniques qui permettent la captation de carbone dans les sols* » (PS, 2019a). Les autres enjeux environnementaux se retrouvent également dans les propositions des socialistes. La protection de l'environnement occupe une place importante dans le programme du PS. La réduction des déchets et leur recyclabilité sont vus comme des outils pour favoriser l'économie circulaire et la création d'emploi. Le PS accorde également une partie de son programme à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'interdiction progressive des pesticides. La protection de la biodiversité est abordée en décrivant les phénomènes systémiques à l'origine de son déclin que sont « *le réchauffement climatique, la destruction des habitats, les pratiques agricoles et économiques, l'étalement urbain, etc.* » (PS, 2019a). La « *nature* » possède une valeur intrinsèque et est également utile aux activités humaines.

Les discours électoraux du PS abordent l'enjeu climatique comme les autres enjeux environnementaux : « *Nous y avons décrit l'écosocialisme qui allie préoccupation environnementale et protection sociale* » (PS, 2019c). En matière climatique, le PS répète que le réchauffement climatique est une réalité et utilise le terme de « *planète* » pour le désigner, tout en y intégrant d'autres préoccupations environnementales : « *J'en viens à un autre sujet fondamental pour notre avenir à tous : la planète. La planète de nos enfants, la planète de nos petits-enfants. Le réchauffement climatique est une évidence : la préservation de notre planète, de notre nature, de notre biodiversité est une priorité* » (PS, 2019c).

4.2.3. La décarbonation de l'économie au service du « défi climatique » pour le MR

L'analyse du programme électoral du MR montre que l'enjeu climatique est central et prend plus de place que les autres enjeux environnementaux. Le MR adopte fréquemment le terme de « *défi climatique* », dans ses propositions. Ses propositions visent principalement à décarboner l'économie et à œuvrer pour une transition énergétique : véhicules moins polluants, investissement dans les énergies renouvelables en mer du Nord, développement des transports publics...

Les autres enjeux environnementaux sont principalement centrés sur la réduction de la pollution et la protection de l'environnement. Les mesures contre la pollution se concentrent sur l'électrification des moyens de transport. Au niveau agricole, les pesticides doivent être substitués mais par des alternatives viables. Les autres propositions pour réduire la pollution ciblent la lutte contre les dépôts clandestins, le développement d'alternatives au plastique et l'intensification du recyclage. En matière de biodiversité, le MR propose d'améliorer le « *maillage écologique* » et de favoriser la création de

nouvelles zones Natura 2000 (MR, 2019a). Les chasseurs sont présentés comme des gestionnaires de l'environnement.

L'analyse des discours électoraux montre que le MR défend principalement dans son programme la mise en place de mesures visant à « *gérer la transition climatique* » (MR, 2019c). Les autres enjeux environnementaux ne sont pas cités dans les discours du MR, si ce n'est de manière assez indirecte, au travers de l'agriculture et de l'alimentation. Le « défi climatique » occupe donc le centre du discours des libéraux en matière environnementale. L'aide au développement envers l'Afrique permettra de « *relever le défi climatique* » (MR, 2019b). Au niveau européen, c'est également le climat qui est le principal enjeu environnemental au travers de la décarbonation de l'économie qui génère des emplois.

4.2.4. Un plan de « sauvetage » du climat au centre du discours du PTB

Le PTB accorde significativement plus de place dans son programme à l'enjeu climatique qu'aux autres enjeux environnementaux. A l'instar du PS et du MR, l'enjeu climatique est également perçu comme un « défi » : « *Le défi du réchauffement climatique devient de plus en plus pressant, y compris pour la Belgique* » (PTB, 2019a).

Les termes écologie et climat sont utilisés sans différenciation : « *Grâce à une loi-cadre climat, nous jetons les bases d'une planification écologique, démocratique et sociale à tous les niveaux politiques, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2050* » (PTB, 2019a). La « planification écologique » et l'écologie sont uniquement associées à l'enjeu climatique : « *Une action climatique ambitieuse, dès maintenant, peut faire de notre pays un pionnier de l'écologie* » (PTB, 2019a). Le PTB propose surtout d'agir « *pour le climat* », même si le terme de réchauffement climatique est également utilisé.

La centralité de l'enjeu climatique dans le programme du PTB en matière environnementale se retrouve dans la plupart de ses propositions. Le RedGreen Deal et la banque climatique proposés par le PTB visent tous deux à répondre à l'urgence climatique. Le PTB s'oppose aux accords de libre-échange à cause de leur impact climatique et n'aborde que très peu les autres enjeux environnementaux dans les autres domaines de politique publique. Le PTB utilise également les termes de « *sauvetage climatique* », sans expliquer à quoi il se réfère :

« *Tout plan de sauvetage climatique est irréalisable sans des transports publics de personnes et de marchandises ou des investissements substantiels dans les réseaux de chauffage urbain* » (PTB, 2019a).

Certains des autres enjeux environnementaux sont pris en compte, mais en moindre mesure et avec la volonté d'informer les électeurs peu avertis :

« Afin de préserver notre environnement, nous devons garantir une transition de notre agriculture vers des modes de production agroécologiques et biologiques. Ceci est nécessaire pour des tas de raisons, pas seulement par rapport aux changements climatiques mais aussi par rapport à la pollution de nos eaux de surfaces et des nappes phréatiques par les nitrates, les pesticides et leurs résidus, ou encore pour préserver les sols » (PTB, 2019a).

Le PTB intègre les autres enjeux environnementaux au travers de la gestion et du recyclage des déchets. La protection de l'environnement passe par la création de réserves naturelles et la fin de l'artificialisation des sols, qui sert aussi à préserver les terres agricoles. Les milieux aquatiques doivent être préservés et les pesticides autorisés selon le principe de précaution.

Les discours électoraux du PTB n'intègrent quant à eux que l'enjeu climatique.

4.2.5. L'intérêt variable du VB envers l'enjeu climatique

Le VB n'aborde quasiment pas l'enjeu climatique au sein de son programme électoral. Il considère au contraire que cet enjeu est abordé par les autres partis, principalement à gauche de l'échiquier politique, de manière trop importante et exagérée. L'enjeu climatique est intégré au travers de la politique énergétique et l'énergie nucléaire est vue comme la principale énergie d'avenir.

Les autres enjeux environnementaux abordés par le VB reprennent principalement la lutte contre la pollution de l'air, la gestion des déchets et les mesures de protection des paysages « naturels » uniquement si cela ne va pas à l'encontre des besoins des agriculteurs ou des propriétaires terriens. La protection de la nature, justifiée par l'idéal nationaliste et conservateur flamand, trouve une place prépondérante dans le programme électoral du VB.

À l'inverse du programme électoral, les discours électoraux montrent que le VB accorde plus d'importance à l'enjeu climatique qu'aux autres enjeux environnementaux. Outre le climat, le VB intègre la protection de l'environnement en tant qu'idéal nationaliste et promeut la consommation de produits locaux comme une des solutions aux problèmes environnementaux actuels :

« Consumeer lokaal! Dat helpt niet enkel onze kleine handel, maar ook het milieu » (VB, 2019b)

4.3. La compétition interpartisane en matière d'enjeux environnementaux

La compétition interpartisane occupe une place non-négligeable parmi les programmes électoraux, même si les discours électoraux sont le réceptacle principal de cette compétition.

4.3.1. La compétition interpartisane au sein des programmes électoraux

4.3.1.1. *Ecolo, une critique de la pensée productiviste*

Ecolo ne critique pas directement les autres partis politiques au travers de son programme électoral. Les écologistes critiquent davantage le modèle économique dominant et ceux qui parient sur la croissance économique pour résoudre les enjeux environnementaux : « *Il n'est plus possible de renvoyer à plus tard la prise en compte des exigences écologiques et de parier sur l'idée que la croissance économique résorbera spontanément les inégalités* » (Ecolo, 2019a). Le projet écologiste s'oppose à ce modèle économique : « *la remise en cause de nos pratiques affronte directement le système économique et la marchandisation du monde* » (Ecolo, 2019a). Cette critique d'une vision productiviste revient à plusieurs reprises : « *Nous ne pouvons pas attendre d'avoir le plein emploi, une croissance forte et des surplus budgétaires pour nous préoccuper d'écologie* » (Ecolo, 2019a).

Ecolo se différencie explicitement des autres partis en adoptant une vision « non traditionnelle » des enjeux environnementaux : « *Cette vision intégrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la politique énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique différencie fondamentalement les écologistes des approches traditionnelles* » (Ecolo, 2019a).

La critique la plus explicite d'Ecolo envers les autres partis renvoie dos à dos les partis « planificateurs » et les partis attachés au marché, qui sont tous deux présentés comme traditionnels : « *Il faut sortir des cadres de pensée traditionnels entre l'« État planificateur » qui tend à étouffer l'initiative privée et « la main invisible du marché » qui favorise les multinationales, accroît les inégalités et asphyxie les dynamiques locales* » (Ecolo, 2019a). Entre deux, Ecolo propose un « État régulateur » : « *Ecolo ne veut pas non plus d'un « État interventionniste », contrôlant l'ensemble des ficelles économiques mais bien d'un État régulateur, qui fixe les règles du jeu, les fait respecter et joue un rôle d'orientation de l'économie vers un modèle plus soutenable* » (Ecolo, 2019a). Néanmoins, les critiques des écologistes sont plus fréquentes envers l'économie de marché.

Ecolo se présente également comme le parti de la clairvoyance, de l'audace et de l'innovation face aux « pratiques anciennes », sans préciser lesquelles : « *Une profonde reconversion de nos modes de consommation et de production est nécessaire. Parvenir à une économie respectueuse de l'environnement, des limites de notre planète et de ses habitants exige de la clairvoyance, de l'audace et de l'innovation pour rompre avec les pratiques anciennes et en proposer de nouvelles en phase avec la transition indispensable* » (Ecolo, 2019a).

4.3.1.2. *Le PS, centré sur l'écocialisme et la critique du modèle économique libéral*

Au sein de son programme électoral, le PS critique peu les visions des autres partis politiques. Ses critiques sont surtout orientées vers le modèle économique libéral mis en place ces dernières décennies. Selon le PS, ce modèle, notamment au travers du développement du secteur agroindustriel,

mène à une « *impasse environnementale* » et est « *guidé uniquement par le profit* » (PS, 2019a). Cette opposition à la logique économique libérale induit une défense des politiques publiques et une régulation des mécanismes du marché : « *Pour le PS, ce sont les pouvoirs publics et non le marché qui doivent fixer les prix* » (PS, 2019a). Le PS s'oppose aux mesures de libéralisation et de privatisation en lien avec les enjeux environnementaux.

La place du PS dans l'opposition au niveau fédéral permet au parti de critiquer les politiques mises en œuvre par le gouvernement en matière d'enjeux environnementaux. Les politiques en matière d'énergie renouvelable sont considérés comme « *beaucoup trop faibles par rapport à l'ampleur des enjeux* » (PS, 2019a).

L'écosocialisme défendu par le PS lui permet également de se différencier d'autres partis politiques qui ne prendraient pas en compte l'intégralité des enjeux, a priori les écologistes :

« Le combat pour le climat est donc aussi un combat social. Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écosocialisme. Il se distingue d'autres courants de pensée en ce qu'il allie étroitement les préoccupations climatiques, environnementales et sociales. Pour les socialistes, les unes ne peuvent être abordées sans les autres » (PS, 2019a).

Le PS vante l'aspect concret de son projet politique, en l'opposant implicitement à des visions peu réalistes : « *Notre écosocialisme se veut concret. Il offre des solutions pour permettre l'isolation des logements, pour réduire la consommation d'énergie des ménages et des entreprises, pour inciter à recourir aux modes de déplacement les plus propres, pour favoriser les circuits alimentaires courts ou encore pour soutenir l'économie circulaire* » (PS, 2019a).

4.3.1.3. *Les critiques fleuves du MR et la défense d'un projet « éco-positif »*

L'analyse du programme électoral montre que la participation du MR au gouvernement fédéral et, dans une moindre mesure, au gouvernement wallon, est un facteur d'explication essentiel dans son approche de la compétition interpartisane. Le MR défend ainsi l'ensemble des décisions prises en matière d'enjeux environnementaux lors de sa participation gouvernementale. En particulier, les investissements publics, comme dans le RER ou les éoliennes offshore, sont utilisés par le MR pour montrer que le parti libéral est un parti de solutions qui défend des propositions concrètes en matière d'enjeux environnementaux : « *Ce redressement économique initié par le MR se conjugue avec une volonté claire de respect de l'environnement* » (MR, 2019a). Les décisions prises par les individus et les entreprises sont le résultat des politiques mises en place par le MR : « *Il y a de plus en plus d'employeurs qui prennent des mesures en faveur de la mobilité durable* » (MR, 2019a). Le MR considère aussi que leur courte participation au gouvernement wallon a permis de mettre en place des mesures déjà essentielles en matière d'environnement et de climat. Au contraire, au sein de la région bruxelloise, le rôle d'opposition du MR lui sert à critiquer les mesures prises par les autres partis.

Bruxelles est ainsi vue comme une ville paralysée à cause des politiques mises en œuvre ces dernières années, sans vision ni stratégie.

Au sein du programme électoral, le MR axe ses critiques en matière d'enjeux environnementaux sur une opposition entre une « *écologie positive* » et une « *écologie négative* ». Alors que les autres partis ont une vision pessimiste, voire sombre, le MR présente un projet « *écopositif* » : « *Le MR présente un projet ECO-POSITIF : optimiste, sérieux, ambitieux, innovant, enthousiaste et inspirant* » (MR, 2019a). Le MR se présente comme un parti responsable et ambitieux avec les citoyens plutôt que contre eux :

« Face au défi climatique et à la pollution, nous répondons par la voie d'un projet éco-positif, c'est-à-dire une politique responsable et responsabilisante qui permettra d'honorer dans les temps les ambitieux objectifs climatiques que nous nous sommes fixés tout en préservant et en augmentant la qualité de vie de tous les citoyens grâce à la force conjuguée de la liberté, de l'intelligence, des innovations technologiques et de l'économie libre. « Inciter plutôt qu'interdire ; exonérer plutôt que taxer » » (MR, 2019a).

Le MR présente sa vision comme positive pour les individus, à l'inverse des propositions des partis adverses : « *nous préconisons non pas de consommer « moins » mais de consommer « mieux »* » (MR, 2019a). L'optimisme du MR s'oppose à la vision des autres partis : « *Le MR souhaite mener une politique ambitieuse mais réaliste et objective. Il ne faut ni nier une situation ni la dramatiser en tombant dans le jeu de ceux qui veulent instiguer la peur au sein de la population. Par contre, il faut rester vigilant et constamment progresser* » (MR, 2019a). Les autres partis sont présentés comme cédant aux émotions et instiguant des sentiments négatifs dans la population, tout en proposant des solutions irréalistes. Les écologistes sont explicitement visés par les critiques du MR, qui décrit leur projet comme un ensemble de contraintes imposé aux citoyens :

« Le projet éco-positif est démocratique. Il mobilise la société civile et favorise les initiatives et entreprises individuelles (au lieu du principe « command and control » caractérisant le modèle écologiste classique (regroupement urbain imposé, suppression des voitures, interdiction des villas 4 façades, etc.)) » (MR, 2019a).

Le MR conteste également la primauté des écologistes dans la question climatique, stipulant que « *le climat est l'affaire de chacun* » (MR, 2019a).

Face aux propositions des partis adverses, le MR se décrit comme responsable et sérieux : « *Le projet éco-positif est responsable [et] se base sur la propriété, la responsabilité civile (principe de pollueur/payeur), les partenariats public-privés, le marché (exemple : marché des émissions de soufre, marché des émissions de CO₂, etc.). La gratuité prônée par certains n'est à cet égard pas une logique de gestion responsable* » (MR, 2019a). Les politiques proposées par les autres partis sont vues comme des mesures « *d'apprentis sorciers* » (MR, 2019a), alors que les solutions proposées par le MR

accordent davantage de liberté aux citoyens et sont plus efficaces : « *[Notre vision politique] vise à transformer la société et non pas à changer l'homme. Elle ne vise pas à diminuer le confort de la population, à limiter ses libertés ou à restreindre ses choix. « Oui à la transition énergétique ; non à la décroissance » » (MR, 2019a).*

4.3.1.4. *Les critiques permanentes du PTB envers les partis « traditionnels »*

Au sein de son programme électoral, le PTB est très critique par rapport aux autres partis présents dans la sphère partisane. Sa présence simultanée dans l'espace politique francophone et néerlandophone lui permet de critiquer directement l'ensemble des partis belges. Ses critiques sont explicites et récurrentes. La NVA est par exemple critiquée pour son climatoscepticisme et son « écoréalisme » : « *Or, il y a encore parmi nous des politiciens qui remettent en question le rôle de l'être humain dans le réchauffement climatique. [...] Des propos qui ont le soutien du département jeunesse de la N-VA, qui n'hésite pas à appeler à faire preuve d'« écoréalisme » et à « opter explicitement pour le mariage entre le libre marché et l'écologie » » (PTB, 2019a).*

La critique du libre-marché est centrale dans le programme du PTB et se retrouve donc dans l'ensemble des griefs envers les propositions des autres partis :

« Il y a aussi des partis qui reconnaissent la gravité du changement climatique, mais qui comptent encore aveuglément sur le marché pour s'attaquer au problème. Il y a bien sûr le MR et le CDH. Mais en persistant à chercher des issues à l'intérieur du système défaillant du marché, des politiciens de la gauche gouvernementale, d'Ecolo au PS, nous ont, eux aussi, fait perdre énormément de temps »
(PTB, 2019a).

L'opposition aux solutions s'insérant dans le cadre d'une économie de marché permet au PTB de rassembler l'intégralité des partis « traditionnels » comme des partis qui n'œuvrent pas véritablement à trouver une solution au changement climatique : « *Oubliez le CO₂ et les centrales au charbon : le cœur du problème réside dans les relations entre la production et la consommation dans nos sociétés, dans le capitalisme et sa vision à court terme, sa logique concurrentielle, l'appât du gain insatiable » (PTB, 2019a).*

Pour le PTB, les gouvernements précédents n'ont pas investi suffisamment dans la lutte contre le réchauffement climatique. Si le parlement adopte des lois sur le climat, c'est à cause de la pression populaire. A l'inverse, le programme du PTB en la matière est ambitieux : « *Une fiscalité juste, le progrès social et les investissements climatiques sont les trois piliers centraux de notre RedGreen Deal, notre plan rouge-vert. Car, soyons honnêtes : vouloir être ambitieux et social, c'est investir pour de bon. Pas des petites miettes comme nous l'avons vu jusqu'ici » (PTB, 2019a).* Les politiques « traditionnelles » mises en place par les décideurs politiques ne permettent pas de répondre aux enjeux environnementaux :

« Tourner le dos aux politiques actuelles est capital pour redonner espoir aux travailleurs qui créent les richesses de notre pays, aux jeunes qui veulent construire un avenir meilleur. C'est possible avec le RedGreen Deal [...]. C'est aussi nécessaire, car les recettes pour sortir de la crise de 2008 ne marchent pas, ni économiquement, ni socialement et encore moins environnementalement. Au contraire » (PTB, 2019a).

Les « partis traditionnels » sont les principaux responsables de la situation actuelle : *« Les restrictions massives dans les transports en commun aggravent la situation en matière de mobilité. La gestion anarchique de l'aménagement du territoire, l'absence d'approche collective et publique de la construction de logements, mène au chaos urbanistique actuel » (PTB, 2019a).* Les politiques gouvernementales sont volontairement dirigées contre les citoyens, comme le montre la politique en matière d'accises, qui sert de prétexte pour augmenter les taxes.

Ecolo est spécialement visé par le PTB, notamment pour son soutien aux mesures « traditionnelles » insérées dans l'économie de marché, qui ne permettraient pas d'atteindre les objectifs en matière climatique : *« Or quand Marco [...] a présenté cette évidence en automne 2018 devant la Chambre, il a suscité une véritable levée de boucliers, y compris dans le groupe Ecolo-Groen. Proposer des objectifs pour un avenir lointain (2050) n'est pas un problème pour les partis au pouvoir. Mais lorsqu'il s'agit de définir strictement où nous voulons être dans dix ans (2030), beaucoup de partis se plient aux directives des grandes organisations patronales » (PTB, 2019a).* Les propositions d'Ecolo en matière climatique sont mauvaises car elles s'insèrent dans une logique capitaliste : *« Tous les partis traditionnels, y compris Ecolo, continuent de faire confiance au système d'échange de quotas d'émission » (PTB, 2019a).*

Les autres partis politiques proposent également des mauvaises solutions : *« Le PTB a déjà demandé à maintes reprises que le système soit remplacé par des mesures effectives, mais a systématiquement fait face à une levée de boucliers de tous les autres partis au Parlement. Quand il s'agit du système d'échange de quotas d'émission, l'unanimité est totale à la rue de la Loi » (PTB, 2019a).* Cette opposition frontale aux propositions des partis « traditionnels » dans le cadre des mécanismes de marché se retrouve de manière illustrative dans le débat autour de la taxe carbone : *« Pourtant, tous les partis sont fans de cette taxe. Au parlement, le PTB est le seul à s'être prononcé clairement contre l'introduction de la taxe carbone » (PTB, 2019a).* Les solutions mises en œuvre par le MR au sein du gouvernement fédéral sont critiquées par le PTB car elles font reposer la responsabilité sur les citoyens : *« La ministre Marghem rejette [...] la responsabilité vers le bas plutôt que de s'attaquer aux plus grands pollueurs. Une politique cohérente et ambitieuse, ça, elle n'en est pas capable » (PTB, 2019a).* Les politiques de désinvestissements publics dans le secteur ferroviaire et sa libéralisation mises en place par les libéraux au niveau fédéral sont désignées comme les principales responsables de l'augmentation des émissions du transport aérien. Les mesures du gouvernement wallon, parce qu'elles se basent sur des mécanismes de marché, sont également mauvaises, parce que

les partis « *traditionnels* » s'appuient sur le secteur privé pour atteindre les objectifs climatiques. C'est le cas pour le développement des énergies renouvelables comme le photovoltaïque et l'éolien : « *Le problème est que le gouvernement wallon compte presque exclusivement sur le secteur privé pour atteindre son objectif* » (PTB, 2019a).

Le PTB oppose également les approches des partis de gauche « *traditionnels* » à une « *gauche authentique* » qui doit recueillir le soutien des électeurs : « *Qu'il s'agisse du climat ou des services publics, la gauche authentique devra remettre en cause les traités, règlements et directives européens. À moins qu'elle ne veuille enterrer son propre programme* » (PTB, 2019a).

4.3.1.5. *L'hystérie climatique dans le viseur du VB*

Pour le VB, les politiques climatiques mises en place par les gouvernements en place sont néfastes, surtout pour les agriculteurs :

« *De toename van milieu-en klimaateisen met een strenger wordende en toenemende regelgeving werken kostenverhogend. Daarnaast wordt de toegang tot grond steeds moeilijker, en zijn de boeren de zwakste schakel bij de prijsvorming in de agrovoedingsketen* » (VB, 2019a).

De la même manière, les gouvernements actuels ne prennent pas les bonnes décisions en matière industrielle pour préparer l'avenir : « *Waarom bouwen we gewoon niet zelf een elektrische wagen, de Vlaamse Minerva in plaats van te wachten tot ook deze economische trein aan ons voorbijgaat?* » (VB, 2019a).

Le VB critique les politiques contraignantes et de sanction proposées par les autres partis, notamment en matière de mobilité, qui impactent les citoyens les plus démunis : « *Onze partij opteert voor een mobiliteitsbeleid met positieve incentives en nadrukkelijk niet voor lage-emissiezones die de sociaal zwaksten treffen* » (VB, 2019a). En s'opposant à l'utilisation des revenus des taxes de circulation pour d'autres politiques publiques que celle de la mobilité, le VB émet l'idée que les autres partis utilisent l'argent des flamands pour financer d'autres politiques.

Pour le VB, les partis écologistes ont des exigences climatiques tout à fait démesurées et irréalistes : « *Op verschillende klimaattoppen (Parijs, Katowice...) worden door drukkingsgroepen, burgerbewegingen en ecologische partijen steeds meer onrealistische en onbetaalbare eisen op tafel gelegd* » (VB, 2019a). Le VB considère que ces exigences hystériques en matière climatique concernent d'autres partis de gauche : « *Het Vlaams Belang doet alleszins niet mee aan de klimathysterie die ons door bepaalde linkse partijen en beroepsagitatoren opgedrongen wordt met steun van de media en grote delen van het onderwijs* » (VB, 2019a). Le VB s'oppose à cette vision alarmante et défend un « réalisme climatique » optimiste qui donne une importance particulière à l'innovation, l'éducation et le progrès technologique :

« *Tegenover de politieke recuperatie van apocalyptische angstzaaiërij plaatst het Vlaams Belang een optimistisch klimaatrealisme dat jongeren wil aanmoedigen tot nadenken over de problemen met ons*

leefmilieu en het zoeken naar oplossingen om onze omgeving properder en gezonder te maken » (VB, 2019a).

A l'inverse d'autres partis, le VB a confiance dans le progrès et l'innovation en tant que solutions en matière d'adaptation climatique et de développement de sources d'énergie alternatives.

Les politiques restrictives et contraignantes imposées par les autres partis en matière de mobilité sont néfastes et ne résolvent pas le véritable problème, qui est le manque d'infrastructures routières et de transports publics. Le VB critique de manière générale toutes les politiques contraignantes envers les individus proposées par les autres partis, que ce soit en matière de recyclage, de transport ou d'aménagement du territoire. A l'inverse, le VB critique la politique trop laxiste du gouvernement en matière de dépôt clandestin.

Le VB émet finalement une critique assez différente des autres partis en contestant la politique éducative qui, selon le parti nationaliste, vise à imposer la participation des élèves aux marches pour le climat et s'oppose ainsi à leur libre-choix.

4.3.2. Au sein des discours électoraux

4.3.2.1. *La position défensive d'Ecolo au service de sa singularité*

Ecolo considère dans ses discours électoraux qu'il est le principal relais des manifestants pour le climat. Les critiques des autres partis envers cette position égocentrique des écologistes ne sont pas fondées : « *Les mobilisations citoyennes de ces dernières semaines, votre présence en nombre aujourd'hui, attestent non pas, comme le prétendent ou l'écrivent certains esprits chagrins, de notre manque [...] d'humilité [...], parce que la victoire serait acquise, mais elle témoigne bien de l'urgence de la situation et surtout du besoin de mobilisation* » (Ecolo, 2019b). Les revendications issues des mobilisations citoyennes se retrouvent dans les propositions politiques des écologistes : « *Et donc, c'est fort de ces revendications, échos du projet politique que nous portons depuis plus de 30 ans que nous nous présentons aux électeurs* » (Ecolo, 2019b).

Les écologistes considèrent, en opposition aux autres partis, qu'ils ont pleinement compris l'ampleur des changements à venir : « *Le monde est en perpétuel changement et nous travaillons, nous, écologistes, aux côtés de celles et de ceux qui aujourd'hui, à la lumière de l'évolution de la mondialisation, des désastres produits par le néolibéralisme et des impasses du productivisme, réinterprètent ces mouvements et œuvrent à des évolutions positives, porteuses de sens et de solidarité* » (Ecolo, 2019b). Ecolo critique explicitement le modèle économique actuel : « *Une croissance infinie dans un monde fini, c'est intenable. Un modèle qui génère autant d'inégalités et qui met en péril la vie sur terre, ce n'est pas un modèle, c'est un non-sens* » (Ecolo, 2019b).

Ecolo concentre ses critiques sur l'hypocrisie des partis qui s'opposent au vote d'une loi climat, dont le MR, alors que la population est demandeuse d'une telle évolution : « *Alors, chers amis, comme*

vous le savez, même à Eupen le carnaval est terminé. Demain, les masques vont tomber, les déguisements vont devoir se ranger. Et, avec Zakia, nous voudrions profiter de l'instant pour lancer un ultime appel au président du MR, au président du CD&V et à la présidente du VLD. Chers collègues, vous qui hésitez encore à voter cette loi du climat : écoutez bien, entendez bien cette jeunesse de notre pays qui se mobilise. Les citoyens interpellent le monde politique : ne leur renvoyez pas à une fin de non-recevoir » (Ecolo, 2019b). Ecolo critique implicitement les « partis traditionnels » qui ne comprendraient pas suffisamment la volonté citoyenne de lutter contre le changement climatique : « Alors, je m'adresse à ces présidents des partis traditionnels : si l'argument du dérèglement climatique ne vous touche pas, et bien soyez au moins sensible à cet argument de la santé » (Ecolo, 2019b).

Ecolo critique le duo MR-NVA au sein du gouvernement et oppose à leur vision une « transition écologique et solidaire » (Ecolo, 2019b). Les écologistes choisissent de se différencier des partis qui ont historiquement dirigé la Belgique afin de critiquer leurs décisions passées : « Ne faites pas la même erreur avec le pétrole que celle que vous avez fait avec la sidérurgie : n'attendez pas que la Belgique soit le dernier pays à changer de cap » (Ecolo, 2019b).

À l'opposé des programmes des autres partis, Ecolo considère le sien comme optimiste et audacieux. Ecolo critique les « conflits stériles » présents dans la sphère politique belge et y oppose ses propositions visant à donner de réelles perspectives positives aux citoyens : « Loin des conflits politiques stériles qui renforcent l'inertie et parfois même le dégoût du politique, construisons avec la société engagée le monde de demain, donnons des perspectives à nos jeunes et de la stabilité à nos aînés » (Ecolo, 2019b).

4.3.2.2. *La position en retrait du PS et son attaque ciblée des écologistes*

L'analyse des discours électoraux montre que le PS est un des partis qui critique le moins fréquemment les positions de ses adversaires politiques. Les socialistes s'attachent davantage à souligner leurs différences par rapport aux autres partis. La prise en compte des citoyens les plus vulnérables dans leurs propositions est considérée comme fondatrice de leur vision en matière environnementale : « Alors, répétons-le. Nous voulons réduire la pollution et tout à la fois augmenter les protections sociales, sauvegarder les écosystèmes et les biotopes et tout à la fois développer des activités propres, source de milliers d'emplois, relever le défi environnemental et tout à la fois, améliorer la qualité de vie des citoyens. C'est ce comportement écosocial qui fait toute nos différences avec les autres partis » (PS, 2019b).

Les socialistes se défendent des attaques des partis qui « hurlent » (PS, 2019b) parce que le PS veut que les super-riches et les rentiers paient davantage. Le PS dirige ses critiques contre le modèle économique actuel : « Ce système ultralibéral n'est plus tenable. Comme pour le climat, qui en est d'ailleurs l'une des victimes, il faut agir ici et maintenant » (PS, 2019b).

Le PS est un parti qui a entendu l'appel des jeunes et qui offre des solutions en matière d'enjeux environnementaux : « *Vendredi, Anuna de Wever disait : où sont nos politiciens ? [...] Je voudrais lui répondre : nous, les socialistes, nous sommes là* » (PS, 2019b). Le PS propose en matière climatique des actions concrètes et chiffrées. Les socialistes critiquent les décisions prises par le gouvernement actuel, dont fait partie le MR : « *Je rappelle que ce gouvernement a ni plus ni moins réduit de 20% la dotation de la SNCB* » (PS, 2019b). La critique la plus directe des socialistes est dirigée contre les écologistes, dont les propositions sont considérées comme irréalistes et mettant de côté une partie de la société : « *Je voudrais être très clair : le PS s'engage sans réserve en faveur du climat. Mais le PS le fait avec sa vision humaine du monde. Le PS ne veut pas d'une écologie de la pénurie. Le PS veut d'une écologie qui permette aux citoyens de mieux vivre. Les voyageurs en avion ne sont pas des voyous. Tout est une question de mesure. Une question de proportionnalité* » (PS, 2019b).

4.3.2.3. *Le duel MR/Ecolo symbolisé par une défense des solutions optimistes et positives du projet libéral*

Dans ses discours électoraux, le MR se présente comme le parti de l'optimisme, du pragmatisme et des solutions, notamment au travers des actions mises en œuvre par sa participation gouvernementale. Les libéraux choisissent résolument d'opposer leur vision positive aux propositions pessimistes des partis de gauche. Ils en contestent également l'exclusivité supposée en matière climatique : « *Le climat est l'affaire de chacun. Et personne n'a le monopole du défi climatique. Pour nous, ce défi est une opportunité pour plus de prospérité et pour plus de qualité de vie. Nous refusons la sinistrose et le défaitisme. Notre projet est optimiste et positif* » (MR, 2019b). Cette vision positive et responsable est le fil rouge du discours des libéraux en matière environnementale : « *Avec le MR, un projet positif et sérieux pour le climat, c'est possible !* » (MR, 2019b). Cette opposition optimisme/pessimisme permet au MR de critiquer les propositions des autres partis en termes de valeurs. Pour les libéraux, ce ne sont pas les contraintes qui vont résoudre le « *défi climatique* », mais la défense de la liberté des individus :

« Parce que notre projet repose sur la liberté, sur la responsabilité, qui sont les moteurs puissants pour le développement et pour relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés »
(MR, 2019c).

Les propositions des partis de gauche sont considérées comme des excuses pour limiter la liberté des citoyens : « *Pour le conglomérat des gauches, le climat est devenu un nouvel alibi pour suspecter, culpabiliser, imposer, contraindre, interdire... et bien sûr taxer, taxer, taxer. Au contraire, nous voulons libérer, stimuler, insuffler, encourager, développer... en un mot... nous voulons progresser !* » (MR, 2019b). En matière de mobilité, le MR se présente comme le parti qui est aux côtés des citoyens et les protège des partis qui « *veulent la taxe kilométrique, [...] le péage urbain et [...] taxer les gens qui ont besoin d'une voiture pour se déplacer et qui n'ont pas d'alternative* » (MR, 2019c).

Les libéraux critiquent implicitement et explicitement les écologistes en focalisant l'attention sur la réduction des libertés des individus découlant du programme d'Ecolo : « *Mais pour nous, il n'est pas question de décider à votre place, de vous mettre sous tutelle, de vous suspecter, de vous culpabiliser ou de vous punir. Pour nous, il n'est pas question de choisir à votre place si vous avez le droit ou pas de prendre l'avion. Si vous avez le droit ou pas de vivre à la ville ou à la campagne. Pour nous, il n'est pas question de décider à votre place si vous voulez ou pas et à quel moment manger de la viande* » (MR, 2019c). Le MR répond directement aux critiques d'Ecolo concernant le vote de la loi climat : « *Et nous allons poursuivre un travail intense et minutieux, au Parlement, ... mais nous ne laisserons pas les apprentis-sorciers verts jouer avec les allumettes communautaires pour provoquer un nouveau blocage grave de notre pays* » (MR, 2019b). Le MR se présente comme davantage impliqué dans la recherche de solution pour l'enjeu climatique que d'autres mouvements : « *Nos candidats veulent agir, ils veulent réaliser, comme Frédéric Ries, qui est à l'origine, bien avant les marches pour le climat, de cette directive historique qui interdit les plastiques à usage unique* » (MR, 2019c).

4.3.2.4. Pour le PTB, le rejet des partis « traditionnels »

Au sein de ses discours électoraux, le PTB base ses arguments en matière environnementale sur une opposition entre les « *partis traditionnels* » et une « *gauche authentique* ». Pour le PTB, si les partis traditionnels agissent en matière climatique, c'est grâce à la pression des citoyens.

Le PTB conteste la vision des libéraux stipulant que l'enjeu climatique dépasse le clivage gauche-droite. Pour le PTB, l'enjeu climatique est une question propre à la gauche et intrinsèquement sociale : « *Bien sûr qu'il y a une gauche et une droite sur la question climatique. Bien sûr qu'il y a un enjeu de lutte de classe, à savoir : qui va payer pour la nécessaire transition écologique ?* » (PTB, 2019c). Les partis traditionnels ne prennent pas en compte cette dimension sociale. Au contraire, ils font payer la transition climatique aux citoyens : « *Et l'hypocrisie de tous les partis traditionnels, c'est de dire, oh bah oui mais il faut bien payer cette transition écologique et c'est les gens qui doivent la payer* » (PTB, 2019c). Pour le PTB, ce sont les gros pollueurs qui doivent payer le coût de la transition climatique : « *Die groene stroom certificaten die doorgerekend werden van zonnepanelen naar iedereen. Alle partijen hebben die factuur doorgesluisd naar de gewone burger [...] behalve een partij, de PVDA. [...] Beste vrienden en kameraden, wel, dat gaan wij ook doen als er nog eens een asociale koolstof taks bij komt. [...] Wij gaan niet ons blauw betalen voor groene taksen, dat is de slechtste zaak voor het milieu dat je maar kan inbeelden. De slechtste* » (PTB, 2019). Tous les partis, la NVA en tête, sont des partis qui veulent taxer les citoyens à la place des gros pollueurs : « *En de NVA - dus de struisvogel partij, die niks aan de klimaatcrisis wil doen en dan vervolgens komt te zingen dat dat iets te maken heeft met koopkracht - die struisvogel partij, die moeten wij eindelijk de waarheid durven te zeggen, want de NVA is een taksenpartij. Zoals alle anderen in deze regering die is een taksen regering, zoals geen andere tevoren* » (PTB, 2019b). Les écologistes défendent également la taxation des citoyens en matière

climatique : « *Naar wie gaat de rekening ? Dat is een correcte logische vraag. Sommige Groenen schrikken ervan, maar dat is een veer terechte vraag van heel veel mensen. Wie gaat de factuur betalen?* » (PTB, 2019b).

Alors que la question climatique doit être gérée comme une crise, les partis traditionnels ne sont pas suffisamment ambitieux, pourtant ils l'ont été lors de la crise financière : « *De korte samenvatting van de bankencrisis : serieus genomen, veel geld gemobiliseerd, wij moeten betalen. Wat hebben ze gedaan met de klimaatcrisis? Of wat doen ze nu met de klimaatcrisis? Ze nemen ze niet serieus of veel te weinig serieus. Er worden veel te weinig middelen gemobiliseerd. Maar dat ding dat wel hetzelfde blijft, is dat de factuur terug naar ons komt. Dat is hetzelfde* » (PTB, 2019b). Le PTB critique l'ensemble des partis politiques quant à leur manque d'ambition, notamment la NVA et les partis de droite : « *Meneer De Wever u kop in het zand steken, dat is geen ecorealisme. U kop in het zand steken, dat is een struisvogel. Dat is iets anders dan ecorealisme* » (PTB, 2019b). Alors qu'il faut des investissements publics conséquents, les partis au pouvoir n'en font pas assez pour résoudre la crise : « *Maar eigenlijk wat ze aan het vertellen zijn, is dat ze aan het rommelen zijn in de marge, met plannen in de marge en met cijfers en budgetten in de marge* » (PTB, 2019b).

Tandis que les autres partis sont occupés à chercher des alliances et à se compromettre, le PTB est le parti qui place au cœur de son programme les travailleurs et l'environnement : « *Onze campagne gaat niet over postjes. Onze campagne gaat niet over coalities, wie het met wie gaat, onze campagne gaat over het hart van de samenleving. Onze campagne gaat over de natuur, over het klimaat en over arbeid. Over de twee bronnen van rijkdom in onze samenleving. [...] Onze campagne gaat over het klimaat en onze campagne gaat verdorie over eerlijke belastingen en daarom zijn wij daar rebellen* » (PTB, 2019b).

4.3.2.5. *La touche sociale du VB face aux mesures insensées des autres partis politiques*

L'analyse des discours électoraux du VB montre que le parti concentre ses critiques sur les partis de gauche qui agissent de manière irrationnelle en matière climatique. Le VB est le seul parti qui prend en compte les vrais problèmes des citoyens : « *Een rationeel programma, beste vrienden waarin we beide voeten op de grond staan. Geen door de media opgeklopte Anuna hysterie over het einde van de wereld, maar met een diep besef, dat voor veel mensen het einde van de maand halen een grotere zorg is dat het einde van de wereld* » (VB, 2019b). Le VB est le seul parti qui fait preuve de réalisme dans la sphère politique. Les autres partis politiques sont coupables de taxer les citoyens et de restreindre leurs libertés alors qu'ils ont déjà suffisamment de difficultés : « *Wij werken met zijn allen keihard, we betalen de hoogste belasting van Europa en dan willen ze ons nog een keer extra gaan belasten als we eindelijk onze welverdiende vakantie willen vertrekken. Dit kan niet, wij zeggen stop tegen de asociale klimaat maatregelen* » (VB, 2019b). Le VB est contre les politiques instaurées par les autres partis qui instiguent un sentiment de culpabilité chez les citoyens : « *Mensen worden bang gemaakt en het enige*

doel is ons nog zwaarder te belasten. Onze kinderen krijgen op school een schuldgevoel aangepraat terwijl fabrieken in Indië gewoon een afvalwater in de rivier loodsen » (VB, 2019b).

Le VB est davantage préoccupé par l'obligation donnée aux élèves par les partis au pouvoir de participer aux marches pour le climat. Pour le VB, l'enseignement doit rester neutre et ne pas restreindre la liberté des individus : « *De klimaathysterie en de bijhorende marsen laten zien dat ons onderwijs onze leerlingen niet vrijlaat vrij te denken. Kleuters en lagereschoolkinderen worden verplicht deel te nemen aan marsen, waarvan ze toen onmogelijk kunnen begrijpen. Leerlingen die spijbelen voor het klimaat komen er zonder straf mee weg, worden aangemoedigd, terwijl leerlingen die deelnemen aan een protestactie tegen indoctrinatie in het onderwijs wel worden gestraft. Dit kan niet, ons onderwijs moet neutraal zijn » (VB, 2019b). Au lieu d'obliger les enfants à aller manifester pour le climat, le gouvernement devrait améliorer leur éducation.*

Pour le VB, l'enjeu climatique est également utilisé par les autres partis afin d'éloigner les citoyens des vrais problèmes : « *Het milieu is belangrijk, maar het toen denken over het klimaat dient enkel om de aandacht af te leiden van de echte problemen waar de Vlamingen mee kampen : torenhoge belastingen, mensen die het steeds moeilijker hebben om rond te komen, onveiligheid en massa-immigratie » (VB, 2019b).*

4.4. Tableau récapitulatif

| | <i>Ecolo</i> | <i>PS</i> | <i>MR</i> | <i>PTB</i> | <i>VB</i> |
|--|---|--|---|--|---|
| <i>Affinités idéologiques</i> | <i>Ecologie politique</i> | <i>Social-démocratie</i> | <i>Libéralisme</i> | <i>Communisme et populisme</i> | <i>Extrême droite et populisme</i> |
| <i>Solutions proposées</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Incitations fiscales positives et négatives - Normes contraignantes - Investissements publics - Soutien aux initiatives citoyennes | <ul style="list-style-type: none"> - Transformation économique - Investissements publics - Accompagnement des citoyens les plus démunis | <ul style="list-style-type: none"> - Innovations technologiques - Incitations fiscales positives - Investissements publics | <ul style="list-style-type: none"> - Sortie de l'économie de marché - Normes contraignantes pour les grands pollueurs - Investissements publics | <ul style="list-style-type: none"> - Protectionnisme économique - Innovation technologique - Incitations fiscales positives - Investissements publics |
| <i>Valeurs et visions défendues</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Vision systémique - Solidarité - Projet collectif - Émancipation citoyenne | <ul style="list-style-type: none"> - Justice sociale - Égalité - Projet collectif - Émancipation individuelle | <ul style="list-style-type: none"> - Libertés individuelles - Progrès - Croissance économique | <ul style="list-style-type: none"> - Justice sociale - Libertés individuelles - Responsabilités différenciées | <ul style="list-style-type: none"> - Libertés individuelles - Protection de l'identité flamande - Justice sociale |
| <i>Diversité des enjeux</i> | <i>Approche transversale et intégrée des enjeux environnementaux</i> | <i>Approche transversale des enjeux environnementaux</i> | <i>Primauté de l'enjeu climatique</i> | <i>Primauté de l'enjeu climatique</i> | <i>Faible présence des enjeux environnementaux</i> |
| <i>Compétition interpartisane (programme)</i> | <i>Critique du productivisme, de « l'État régulateur » et de la « main invisible du marché »</i> | <i>Critique du modèle économique libéral et défense de l'écosocialisme</i> | <i>Critique de l'écologie « punitive » et défense d'un projet « écopositif »</i> | <i>Critique des « partis traditionnels » et à leurs solutions ancrées dans l'économie de marché</i> | <i>Critique de « l'hystérie » climatique et des mesures contraignantes des gouvernements en place</i> |
| <i>Compétition interpartisane (discours)</i> | <i>Défense du projet écologiste et rejet du productivisme</i> | <i>Défense de la singularité de l'écosocialisme</i> | <i>Opposition aux mesures du « conglomérat des gauches »</i> | <i>Critique de l'hypocrisie des « partis traditionnels » et défense d'une « gauche authentique »</i> | <i>Défense des citoyens face aux mesures irrationnelles des partis progressistes</i> |

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des résultats obtenus suite à l'analyse des discours politiques présents dans les programmes électoraux.

5. Éléments d'explications de l'intégration des enjeux environnementaux au sein des programmes politiques

Les résultats obtenus dans la section 4 fournissent des informations précieuses à l'heure d'interpréter les différentes stratégies d'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux des partis analysés. Plusieurs concepts théoriques permettent d'analyser l'intégration des enjeux de politiques publiques, et plus précisément des enjeux environnementaux, dans les programmes électoraux. Une synthèse de leurs principales conclusions donne un aperçu global de l'état actuel des théories dans ce domaine. Certains de ces concepts sont ensuite approfondis et appliqués afin d'interpréter les résultats obtenus.

5.1. Les principaux apports théoriques

Les différences idéologiques peuvent être déterminantes pour expliquer la diversité d'intégration des enjeux environnementaux au sein des discours des partis politiques. En particulier, les solutions proposées et les valeurs à la base des programmes électoraux dépendent des idéologies intrinsèques de chaque parti (Dortier, 2017, 2). De plus, la proximité idéologique entre les partis politiques et les partis verts explique selon plusieurs auteurs l'intégration différenciée et plus ou moins importante des enjeux environnementaux (Farstad, 2018 ; Adams et Somer-Topcu, 2009 ; Persico, 2014).

L'intégration des enjeux environnementaux dépend également de la position des partis politiques au sein de la sphère partisane. En particulier, la distinction entre parti traditionnel et parti de niche offre des éléments de réponse sur les différences d'intégration des enjeux de politique publique (Spoon et Williams, 2022). Dans les systèmes multipartistes, la volonté des partis de niche de placer leurs enjeux au centre de l'agenda politique met la pression sur les partis traditionnels. Ceux-ci peuvent choisir de répondre à ces enjeux, ce qui conduit à en augmenter la saillance (Van Spaanje, 2010). Par effet domino, l'ensemble du spectre politique, notamment les autres partis de niche, intègre ces enjeux (Spoon et Williams, 2022, 2). Cette situation se retrouve lors de l'intégration des enjeux environnementaux et induit des stratégies différentes de la part des partis de niche et des partis traditionnels. Dandoy (2011, 22) souligne que les partis traditionnels belges – i.e. les sociodémocrates, les chrétiens démocrates et les libéraux - réagissent davantage à la montée des partis verts que les partis de niche. Cette conclusion est nuancée par plusieurs auteurs qui mettent en exergue que les partis de niche sont plus réactifs aux opinions de leur base électorale que les partis traditionnels (Adams et al., 2006 ; Ezrow et Hellwig. ; 2011) et se concentrent davantage sur leurs propres enjeux que les partis traditionnels (Meguid, 2008, 26). En conséquence, ils ne vont pas intégrer un enjeu qui divise leur base électorale dans leur discours (Spoon et Williams, 2022, 7). À l'inverse, ils intègrent rapidement les

enjeux qui recueillent le soutien de leur base électorale (Steenbergen et Scott, 2004). Spoon et Williams (2022, 4) montrent que les enjeux environnementaux ne polarisent pas fortement les bases électorales des partis d'extrême gauche et d'extrême droite, ce qui conduit ces partis à les intégrer dans leur programme lorsque leur saillance augmente au sein de l'opinion publique. Néanmoins, les partis d'extrême droite intègrent moins les enjeux environnementaux que les partis d'extrême gauche (Spoon et Williams, 2022, 7).

Les théories liées à la compétition interpartisane fournissent des explications sur les stratégies mises en place par les partis politiques pour asseoir leur légitimité en matière d'enjeux environnementaux. Ces stratégies visent à imposer leur vision dans le champ partisan et auprès des électeurs tout en délégitimant les positions des autres partis politiques. Les prises de position politiques se font en effet toujours de manière relative (Offerlé, 2022, 93).

Au sein de ces apports théoriques, la théorie spatiale se base sur le concept de l'électeur médian : l'électeur vote pour le parti qui est le plus proche de ses convictions politiques. La compétition entre partis se base sur des enjeux similaires et leurs positionnements convergent inévitablement (Dandoy, 2011, 5). Selon la théorie spatiale, si un parti arrive à capter des votes, voire à gagner des élections, en insérant un nouvel enjeu au sein du débat public, le reste des partis va tenter d'également intégrer cet enjeu en vue de capter ces votes (Dandoy, 2011, 6). La théorie spatiale considère que les partis sont proches idéologiquement et que les clivages n'expliquent pas les positionnements partisans (Meguid, 2005, 3).

Les théories positionnelles considèrent que la compétition interpartisane est caractérisée par le positionnement des partis sur des enjeux dits conflictuels (Persico, 2014, 155). Les partis se différencient dès lors au travers de l'adoption de positions différentes sur des enjeux identiques. Développées par Downs (1957), elles analysent la compétition interpartisane à partir des principaux clivages divisant les sociétés occidentales (De Sio et Franklin, 2010, 2). Les enjeux présents dans l'agenda politique sont préexistants et se situent naturellement le long de ces clivages (Orobello, 2021, 9).

Les théories de l'attention considèrent que la majorité des enjeux sont consensuels et que la compétition interpartisane est caractérisée par la volonté des partis d'imposer au centre de l'agenda politique les enjeux qui leur sont les plus favorables. La compétition interpartisane n'est donc pas uniquement déterminée par des enjeux préexistants et est tout autant caractérisée par l'irruption de nouveaux enjeux dans le champ partisan et leur prise en compte par les partis politiques. La compétition interpartisane consiste à déterminer quel enjeu obtient une position dominante au sein de l'agenda politique (Schattschneider, 1960 ; Stokes, 1963).

L'apport théorique de Meguid (2005 ; 2010) en matière de compétition interpartisane s'intéresse aux enjeux environnementaux et analyse les raisons à la base des succès électoraux des partis de niche. Meguid (2005, 3) s'intéresse aux réponses apportées par les partis traditionnels face à l'intégration de ces nouveaux enjeux au sein de la compétition interpartisane, qui ne seraient pas uniquement portées par les proximités idéologiques. Selon Meguid, les partis traditionnels adoptent une stratégie électorale

avant même d'adopter une position précise sur un nouvel enjeu en le rejetant ou en l'intégrant dans leur discours. La stratégie du rejet consiste à ignorer l'enjeu associé au parti de niche afin de persuader les électeurs qu'il ne mérite pas d'attention particulière. En diminuant sa saillance, le parti traditionnel espère en diminuer l'importance au sein de l'agenda politique. À l'inverse, l'intégration du nouvel enjeu au sein du discours conduit à en augmenter la saillance au sein de l'agenda politique. Ce choix peut s'expliquer par deux stratégies différentes : la stratégie accommodante et la stratégie contradictoire. La stratégie accommodante vise à adopter des positions similaires à celles du parti de niche sur ce nouvel enjeu afin d'attirer ses électeurs. La stratégie contradictoire vise à adopter une position contradictoire à celle du parti de niche afin d'en souligner les incohérences et d'attirer ses électeurs (Meguid, 2005, 2).

Le paysage politique a aussi une importance dans l'intégration des enjeux par les partis politiques. L'appartenance d'un parti au gouvernement sortant ou bien à l'opposition influence cette intégration (Dandoy, 2011, 8). Selon Persico (2014, 196), les partis d'opposition ont davantage la liberté d'intégrer de nouveaux enjeux, notamment les enjeux environnementaux, que les partis au gouvernement. Ils abordent les enjeux environnementaux sous un angle conflictuel et au travers de mesures précises. À l'inverse, la participation d'un parti au gouvernement restreint ses possibilités stratégiques. Il doit combiner la défense du bilan gouvernemental et l'intégration de nouveaux enjeux de politiques publiques et tend à privilégier des propositions générales sur ces nouveaux enjeux afin de les faire apparaître comme consensuels (Persico, 2014, 197). L'intégration des enjeux environnementaux par les partis politiques dépend aussi d'une éventuelle coalition entre ces partis et les partis verts. Cette éventualité conduit ces partis à délaissier partiellement les enjeux environnementaux aux partis verts tout en défendant les enjeux qui sont les plus importants pour leurs électeurs (Persico, 2014, 200).

Enfin, l'intégration des enjeux environnementaux dans la sphère partisane est le fruit d'événements ponctuels et de dynamiques qui lui sont extérieurs. Wang et Keith (2020, 17) et Orobello (2021, 9) montrent que la saillance des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux des partis politiques a été influencée par des événements environnementaux extrêmes, comme la catastrophe de Tchernobyl ou la crise de la dioxine. De la même manière, les événements climatiques extrêmes de ces dernières années et l'augmentation des préoccupations publiques en la matière poussent à placer l'enjeu climatique et les partis verts au centre de l'agenda politique et de l'attention médiatique (Carter, 2018, 141 ; Lebrun, Legein et Talukder 2019, 1). Ainsi, les marches pour le climat de 2019 ont placé l'enjeu climatique au centre de l'agenda politique (Orobello, 2021, 4). Cette situation a obligé les partis politiques à revoir leur stratégie électorale. Persico (2014, 256) montre de plus que les périodes de développement économique sont propices à l'éclosion de débats sur les enjeux environnementaux. À l'inverse, les périodes de crise voient les enjeux environnementaux s'écarter des priorités politiques de la plupart des partis (Persico, 2014, 192).

Face à cette diversité théorique, ce travail étudie en premier lieu les ressorts idéologiques de l'intégration des enjeux environnementaux. Ensuite, il s'appuie sur les théories de l'attention pour tenter d'expliquer les stratégies d'intégration de ces enjeux. Enfin, l'apport de Meguid relatif aux

stratégies électorales conclue la discussion sur leur intégration en matière de compétition interpartisane. Ces choix sont liés à la perspective critique adoptée dans cette analyse. En effet, ils s'appuient tous sur la compréhension des schèmes interprétatifs présents dans les discours politiques.

5.2. L'idéologie comme facteur d'intégration des enjeux environnementaux

Dans une perspective critique, les idéologies sont les ressorts des représentations du monde. Ces représentations sont notamment défendues au travers des discours politiques présents dans les programmes électoraux (Dortier, 2017, 2). Les partis s'attachent dès lors à relier les solutions proposées en matière d'enjeux environnementaux à leur corpus de valeur et leur positionnement idéologique.

5.2.1. L'affinité idéologique comme critère d'intégration des enjeux environnementaux

L'idéologie peut être déterminante dans l'intégration différenciée des enjeux environnementaux. En particulier, les solutions proposées et les valeurs à la base des programmes électoraux dépendent fortement des idéologies intrinsèques à chaque parti.

5.2.1.1. *Des partis verts centrés sur les enjeux environnementaux*

Les résultats obtenus confirment les conclusions de Carter (2013) et Pollex et Berker (2022, 17) selon lesquels les partis verts intègrent davantage les enjeux environnementaux dans leur programme que les autres partis et de manière transversale. Ils confirment également les conclusions de Wang et Keith (2020, 15) qui montrent que les écologistes intègrent davantage de propositions de type postmatérialiste et priorisent les enjeux environnementaux sur les enjeux socioéconomiques. Cette priorisation est d'ailleurs critiquée par le PS et conduira les écologistes à intégrer davantage les enjeux socioéconomiques dans leurs discours électoraux, au travers de l'adoption de la notion de « *transition écologique et solidaire* » (Ecolo, 2019b). Les résultats confirment également que les propositions écologistes soutiennent l'intervention publique en matière d'enjeux environnementaux et sont proches de celles des partis de gauche (Carter, 2013, 13). En revanche, leur opposition à l'impératif productiviste de croissance économique s'oppose aux visions des partis de gauche comme de droite (Persico, 2014).

5.2.1.2. *Les sociodémocrates, défenseurs de la justice sociale*

Les partis sociodémocrates sont historiquement plus proches des préoccupations environnementales à la suite de leurs liens historiques avec les mouvements écologistes (Chazel et Dain, 2023, 3). Les résultats obtenus confirment les conclusions de Schulze selon lesquelles les mesures environnementales des partis de gauche sont orientées vers des interventions directes de l'État dans l'économie (Schulze, 2021, 3). Les résultats confirment également que la justice sociale est centrale

dans l'intégration des enjeux environnementaux par les partis de gauche (Wang et Keith, 2020). Le discours du PS allie en permanence les mesures environnementales à l'impératif de justice sociale : « *L'urgence climatique doit être traitée en même temps que l'urgence sociale. La fin du monde et la fin du mois, ce sont des combats parallèles et convergents* » (PS, 2019c). Le passage à l'écosocialisme défendu par certains partis socio-démocrates n'intègre pas forcément une remise en cause explicite du productivisme (Persico, 2014). Alors que d'autres partis de gauche européens adoptent clairement une vision « *libérée de la logique productiviste* » (Chazel et Dain, 2023, 13), le PS ne remet en cause le productivisme qu'à une seule reprise et de manière implicite : « *Pour le PS, il est urgent de tourner la page de la consommation effrénée et des productions déraisonnées. Il nous faut une autre société* » (PS, 2019b).

5.2.1.3. *La diversité des discours libéraux en matière d'enjeux environnementaux*

Il existe peu de littérature scientifique étudiant l'intégration des enjeux environnementaux au sein des partis politiques libéraux. Pollex et Berker (2022, 17) montrent qu'à l'inverse des autres familles politiques, la famille libérale n'intègre pas les enjeux environnementaux de manière unifiée. L'étude de Piet (2015, 7) montre que les propositions du MR en matière environnementale se basent sur la technologie et l'innovation et sur l'implémentation de mesures à moyen et long terme en matière climatique. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus dans ce travail de recherche : « *La technologie, l'innovation, l'ingéniosité nous offrent et vont nous offrir davantage encore des solutions durables, convaincantes, pour relever ce défi et en même temps pour améliorer nos cadres de vie* » (MR, 2019a).

5.2.1.4. *La contestation du capitalisme et la rhétorique populiste au centre du discours de la gauche radicale*

Les résultats de l'analyse confirment les conclusions de Wang et Keith (2020, 7) qui montrent que les partis de gauche radicale intègrent les enjeux environnementaux au sein de leur critique du système économique capitaliste. Pour ces partis, la crise environnementale est la conséquence du capitalisme. Ils s'opposent dès lors à toute politique publique faisant appel aux mécanismes inhérent à l'économie capitaliste et défendent les politiques de nationalisation et de redistribution des richesses : « *Il n'y a donc aucune raison pour que les solutions au défi du changement climatique soient trouvées à l'intérieur des limites du marché. Bien au contraire* » (PTB, 2019a). L'analyse du programme du PTB confirme que les partis de gauche radicale tendent à déresponsabiliser les individus en matière environnementale et à pointer du doigt la responsabilité du système socioéconomique (Chazel et Dain, 2023, 18). L'intégration des enjeux environnementaux par les partis de gauche radicale est freinée par leur attachement au productivisme (Chazel et Dain, 2023, 13). L'opposition au capitalisme du PTB ne contient effectivement pas de critique du modèle productiviste. « *La Belgique a tout en main pour jouer un rôle de pionnier dans la lutte pour un avenir durable. Notre pays est doté du deuxième plus grand*

port et du plus grand complexe pétrochimique d'Europe, du réseau ferroviaire le plus dense et d'une population très qualifiée ; autant d'opportunités qui ne demandent qu'à être saisies » (PTB, 2019a).

L'intégration populiste des enjeux environnementaux par les partis de gauche radicale analysée par Chazel et Dain (2023) est également confirmée par les résultats obtenus. L'opposition entre le peuple et une élite économique et politique vise à pointer du doigt les « gros pollueurs » et à déresponsabiliser le peuple en matière environnementale : « *Wij hebben geen nieuwe koolsoftaks nodig, want wat we nodig hebben, wat we echt nodig hebben, dat zijn bindende normen voor de grootvervuilers* » (PTB, 2019b). Les multinationales, les grandes fortunes et les banques sont vues comme les principaux responsables de la situation environnementale (Chazel et Dain, 2023, 19). Cet anti-élitisme se retrouve également dans le rejet des mesures environnementales défendues par l'Union Européenne, comme le SEQE-UE (Chazel et Dain, 2023, 21). L'élite politique est considérée comme responsable de l'inaction qui a conduit aux problèmes environnementaux actuels et fait reposer à tort et injustement la responsabilité de la crise environnementale sur le peuple (Chazel et Dain, 2023, 22-23) : « *Plutôt que de s'attaquer à l'échange de droits d'émission, nos ministres chargés du climat s'appuient sur la responsabilité individuelle des citoyens* » (PTB, 2019a). À l'inverse, la gauche radicale populiste défend le développement des services publics plutôt que la mise en œuvre de mesures contraignantes. En étudiant le discours de la France Insoumise (LFI), Chazel et Dain (2023, 24) montrent également que le parti de gauche radicale français défend l'idée que le peuple est la première victime de la crise environnementale et qu'il est injustement stigmatisé. Le peuple est également vu comme un acteur essentiel de la transition écologique. LFI introduit le concept « *d'environnementalisme populaire* » (Chazel et Dain, 2023, 26). Cette vision positive du peuple comme acteur principal de la solution aux problèmes environnementaux ne se retrouve pas dans le discours du PTB qui n'intègre pas non plus la nécessité d'aider les plus vulnérables face aux crises environnementales.

5.2.1.5. L'intégration sans peine des enjeux environnementaux au sein du discours nationaliste et conservateur des partis d'extrême droite

La littérature scientifique traitant de l'intégration des enjeux environnementaux au sein de l'extrême droite démontre que cette famille politique intègre facilement certains enjeux environnementaux. Waller (2022) confirme ainsi que le localisme propre à l'extrême droite conservatrice allie à la fois préoccupations environnementales et préférence locale et nationale, comme le montrent les résultats. L'extrême droite intègre les enjeux environnementaux dans son idéal nationaliste de pureté de la nation représenté de manière romantique par les paysages naturels qu'il faudrait protéger des intrusions étrangères (Forchtner and Kølvråa, 2015). La nature est présentée comme un lieu stable et pur qui ne devrait pas être modifié par les mouvements incessants des populations et des marchandises. La fermeture des frontières prônée par ces partis vise dès lors à préserver l'équilibre naturel (Carle, 2017, 18). Cette vision est reprise par le VB lorsqu'il pointe du doigt

la responsabilité des vagues migratoires dans l'artificialisation croissante des sols flamands. L'écologie ne doit dès lors pas uniquement protéger la biodiversité, mais également la société, ses normes et ses valeurs. Dans ses penchants les plus extrêmes, l'extrême droite peut également s'opposer au développement de la technique, ce qui la rapproche de la contestation originaire propre à l'écologie politique (Carle, 2017, 15). Le discours du VB ne confirme pas ce résultat. Au contraire, le VB est attaché à l'innovation technologique : « *Het Vlaams Belang heeft vertrouwen in het wetenschappelijk onderzoek naar alternatieve energiebronnen en klimaatadaptatie, en de technologische revolutie die zich in dat verband in snel tempo voltrekt* » (VB, 2019a). La protection de l'environnement sert à s'opposer à tout changement du paysage rural, y compris le développement des éoliennes. L'écologie d'extrême droite instaurerait ainsi « *la défense de l'immuable* » (Waller, 2022). Cette opposition à l'énergie éolienne ne se retrouve pas dans le discours du VB.

L'extrême droite n'est pas opposée aux mesures de protection de l'environnement si celles-ci ne sont pas contraignantes (McCright et al., 2016, 15). Ces résultats sont confirmés par l'analyse qui montre que le VB s'oppose à toute mesure environnementale qui mène à des contraintes individuelles : « *Het Vlaams Belang is gewonnen voor een beleid dat de inwoners aanmoedigt om op een positieve manier mee te werken aan een propere leefomgeving* » (VB, 2019a).

La préoccupation du VB pour la protection de l'environnement est en contraste avec la prise en compte de l'enjeu climatique. Bien que Möhler, Piet et Zaccai (2015, 47) montrent que le climatoscepticisme est davantage présent au sein des formations d'extrême droite conservatrice que dans les autres familles politiques, Forchtner (2019, 2) rajoute que ce climatoscepticisme varie au sein de la famille politique d'extrême droite. Alors que certains partis questionnent l'origine anthropique du réchauffement climatique, d'autres s'opposent à sa résolution par les pouvoirs publics ou encore contestent les connaissances scientifiques en la matière. L'analyse du discours du VB montre que le parti ne conteste pas l'origine anthropique du changement climatique mais relativise son importance et critique « *l'hystérie* » climatique des partis de gauche. Selon Möhler, Piet et Zaccai (2015, 51), la position antisystème des partis d'extrême droite explique en partie cette tendance au climatoscepticisme. Les mesures climatiques sont vues comme imposées par une élite cosmopolite éloignée des intérêts du peuple et alliée aux mouvements environnementalistes et aux institutions internationales. Cette élite trahit les intérêts nationaux en s'alliant avec ces acteurs. L'extrême droite s'oppose également aux solutions issues de la communauté internationale, aux médias traditionnels et à la communauté scientifique qui sont accusés de manipuler l'opinion publique (Lockwood, 2018, 16). Ce discours se retrouve partiellement dans les résultats obtenus pour le VB. Le parti critique implicitement les sommets climatiques internationaux et les organisations qui y prennent part : « *Op verschillende klimaatoppen (Parijs, Katowice...) worden door drukingsgroepen, burgerbewegingen en ecologische partijen steeds meer onrealistische en onbetaalbare eisen op tafel gelegd* » (VB, 2019a). Les résultats confirment que l'extrême droite considère les propositions en matière climatique comme le résultat d'une vision hystérique, contraire à la volonté du peuple et à la liberté des individus (Forchtner, 2019, 4), comme le

montre le discours du VB : « *Het Vlaams Belang doet alleszins niet mee aan de klimaatysterie die ons door bepaalde linkse partijen en beroepsagitatoren opgedrongen wordt met steun van de media en grote delen van het onderwijs* » (VB, 2019a).

En matière énergétique, les résultats confirment que les partis d'extrême droite sont traditionnellement favorables à l'énergie nucléaire et opposés au soutien public aux énergies renouvelables, principalement éolien (Meyer, 2017, 23 ; Forchtner, 2019, 4) : « *Energieproductie die enkel of amper overleeft door subsidies heeft geen toekomstperspectief* » (VB, 2019a). L'énergie nucléaire est présentée comme un symbole de la puissance et de l'indépendance nationale (Meyer, 2017, 23).

5.2.2. La proximité idéologique des partis verts, un facteur déterminant ?

La présence des partis verts pousse généralement les partis qui leur sont proches idéologiquement à intégrer davantage les enjeux environnementaux dans leurs discours (Wang et Keith, 2020, 17). Pour Farstad (2018) et Persico (2014, 194), l'axe idéologique gauche/droite structure l'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux et les partis de gauche ont tendance à intégrer davantage ces enjeux dans leurs programmes électoraux. Les partis de gauche associent dès lors étroitement ces enjeux à ceux relatifs à la justice sociale (Chazel et Dain, 2023, 15) afin d'attirer les électeurs progressistes sensibilisés à la situation environnementale. Les résultats de l'analyse montrent en effet que le PS et le PTB lient les enjeux environnementaux aux enjeux socioéconomiques :

« *Le combat pour le climat est donc aussi un combat social. Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écosocialisme* » (PS, 2019a).

« *Une fiscalité juste, le progrès social et les investissements climatiques sont les trois piliers centraux de notre RedGreen Deal, notre plan rouge-vert* » (PTB, 2019a).

Les résultats obtenus par Wang et Keith (2020, 19) selon lesquels les partis de gauche radicale intègrent souvent davantage les enjeux environnementaux que les partis socio-démocrates ne sont pas confirmés par l'analyse.

L'intégration des enjeux environnementaux sur l'axe gauche-droite répondrait également à des intérêts stratégiques. Les partis traditionnels ont intérêt à situer ces enjeux le long de clivages qui leur sont favorables politiquement afin de faire apparaître leur intégration comme légitime (Höglinger, Wüest et Helbling, 2016, 9). Les résultats obtenus montrent que c'est paradoxalement la position du PTB à cet égard qui est la plus illustrative : « *Bien sûr qu'il y a une gauche et une droite sur la question climatique. Bien sûr qu'il y a un enjeu de lutte de classe, à savoir : qui va payer pour la nécessaire transition écologique ?* » (PTB, 2019b).

Cette intégration différenciée des enjeux environnementaux autour de l'axe gauche-droite est contestée par d'autres auteurs comme Pollex et Berker (2022, 4) qui considèrent qu'elle ne permet pas à elle seule d'expliquer ces différences et que les enjeux environnementaux recouvrent également d'autres champs du débat public. Carter et al. (2018) montrent que même si l'enjeu climatique s'intègre davantage sur l'axe gauche-droite, les autres enjeux environnementaux, considérés comme plus consensuels dans la sphère partisane, ne s'intègrent pas forcément dans des clivages. Selon Meguid (2008, 22), l'ensemble des partis est concerné par le succès des partis de niche, comme le sont les partis verts, et pas uniquement ceux qui en sont proches idéologiquement. Orobello (2021, 8) prolonge cette réflexion en affirmant que les résultats décevants du MR lors des élections de 2019 sont en partie dus à la compétition directe d'Ecolo pour attirer une partie de son électorat sensibilisé aux enjeux environnementaux. Finalement, Carter (2013, 5) considère que la présence durable des partis verts dans le paysage politique montre que leur projet politique n'est pas dissoluble au sein des projets politiques des partis se situant le long des clivages historiques.

Les enjeux environnementaux s'insèrent donc facilement au sein de discours politiques aux ressorts idéologiques différents. La proximité idéologique de ces discours avec ceux des partis verts a également une influence certaine sur l'intégration des enjeux environnementaux. Il existe néanmoins d'autres explications relatives à l'intégration des enjeux environnementaux au sein du système partisan.

5.3. Les théories de l'attention au centre des stratégies électorales

Les théories de l'attention considèrent que les partis tentent de mettre au centre de l'agenda politique les enjeux qui leur sont favorables et auxquels les électeurs les identifient (Persico, 2014, 158). La compétition interpartisane dépend donc de la capacité des partis politiques à orienter le débat autour d'un enjeu qui leur est favorable électoralement (Persico, 2014, 160). Les partis ont tendance à placer au centre de l'agenda politique des enjeux qui bénéficient d'un consensus interne mais qui divise leurs adversaires (Riker, 1996).

Ces théories font intervenir la notion d'héresthétique qui est une discipline consistant à imposer aux adversaires politiques de débattre sur un enjeu qui leur est défavorable (Persico, 2014, 159). La notion de cadrage prolonge l'idée au centre de l'héresthétique. Le cadrage est une manière de « *présenter un enjeu en sélectionnant certaines "considérations" privilégiées [par un parti politique] qui vont le configurer et lui donner une forme propice à l'accomplissement des objectifs des entrepreneurs qui le soutiennent* » (Gerstlé et Piar, 2020, 220). Alors que les théories de mise à l'agenda utilisent le concept d'héresthétique pour étudier les stratégies d'intégration des enjeux au sein de l'agenda politique, l'étude du cadrage analyse la manière dont ces enjeux sont abordés par les acteurs politiques (Persico, 2014, 164). A ce titre, elle est particulièrement intéressante dans le cas d'une analyse critique de discours. En cadrant un enjeu à son avantage et selon les valeurs qui sont les siennes, un acteur politique peut

renforcer un schème d'interprétation chez les électeurs. L'objectif est d'asseoir l'autorité d'un parti politique sur l'enjeu en question au travers de la répétition de ces schèmes d'interprétation afin d'influencer sur le long terme la vision des électeurs (Persico, 2014, 164). Le renforcement d'un schème interprétatif par un parti qui est au départ désavantagé par un enjeu au centre de l'agenda politique peut lui permettre de transformer un enjeu conflictuel en un enjeu consensuel – en quelque sorte, de le neutraliser (Persico, 2014, 164). Les stratégies de cadrage sont de fait présentes dans l'intégralité des programmes électoraux dès lors que le discours politique qui les constitue vise à imposer une vision particulière du monde (Flottum et al., 2019, 15). Par conséquent, les résultats obtenus dans ce travail peuvent être analysés à partir de l'étude des cadres structurant le discours politique en matière environnementale. L'exemple le plus pertinent est l'utilisation de certains termes relatifs à l'enjeu climatique afin de renforcer les conceptions de cet enjeu propre à chaque parti politique. L'utilisation du terme « *défi climatique* » par le MR, le PS et le PTB pourrait viser à renforcer la légitimité de leurs propositions au sein de l'agenda politique, basées sur la résolution d'un défi qui nécessite dès lors des mesures particulières : « *Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écosocialisme* » (PS, 2019a). Les propositions du MR visent à résoudre ce défi au travers de l'innovation technologique et l'ingéniosité humaine : « *Le défi climatique est l'affaire de chacun. La technologie, l'innovation, l'ingéniosité nous offrent et vont nous offrir davantage encore des solutions durables, convaincantes, pour relever ce défi et en même temps pour améliorer nos cadres de vie [...] Parce que notre projet repose sur la liberté, sur la responsabilité, qui sont les moteurs puissants pour le développement et pour relever tous les défis auxquels nous sommes confrontés* » (MR, 2019a). Le PTB considère quant à lui que le changement climatique est un défi qui nécessite un changement de modèle économique : « *Il n'y a donc aucune raison pour que les solutions au défi du changement climatique soient trouvées à l'intérieur des limites du marché. Bien au contraire* » (PTB, 2019a). Le PTB prolonge ce cadrage en proposant de mettre en place un « *plan de sauvetage climatique* » (PTB, 2019a), associant ainsi la résolution du défi climatique à une planification par l'Etat.

L'opposition entre une vision « *positive* » de l'écologie et une vision « *négative* », voire « *punitive* », utilisée par certains partis permet également de cadrer les enjeux environnementaux et d'imposer cet antagonisme aux électeurs. Le PS, et surtout le MR, utilisent ce cadrage afin de critiquer la vision des enjeux environnementaux d'Ecolo et lui opposer des propositions plus adéquates : « *Le MR présente un projet ECO-POSITIF : optimiste, sérieux, ambitieux, innovant, enthousiaste et inspirant* » (MR, 2019a). Le PS oppose pour sa part l'écologie « *de la pénurie* » à une écologie bénéfique à tous : « *Je voudrais être très clair : le PS s'engage sans réserve en faveur du climat. Mais le PS le fait avec sa vision humaine du monde. Le PS ne veut pas d'une écologie de la pénurie. Le PS veut d'une écologie qui permette aux citoyens de mieux vivre. Les voyageurs en avion ne sont pas des voyous. Tout est une question de mesure. Une question de proportionnalité* » (PS, 2019b). De manière intéressante, Ecolo utilise ce même cadrage en tentant d'inverser l'antagonisme afin de défendre ses propositions en

environnementale : « *Nous avons notre destin en main. Face au repli et à la peur nous faisons le pari : nous choisissons l'audace et l'espoir, l'ouverture et la solidarité* » (Ecolo, 2019b).

L'utilisation d'un cadrage opposant deux visions du monde se retrouve également au sein du discours du PTB, qui conteste de cette manière l'écoréalisme défendu par la NVA : « *Meneer De Wever u kop in het zand steken, dat is geen ecorealisme. U kop in het zand steken, dat is een struisvogel. Dat is iets anders dan ecorealisme. [...] Het ecorealisme van de NVA betekent dat eigenlijk ook dat we veel meer moeten gaan betalen* » (PTB, 2019b).

Le cadrage peut également avoir pour objectif de faire apparaître un enjeu de manière consensuelle pour le dépolitiser et en retirer la propriété à un parti. En matière environnementale, il vise à donner l'impression que tous les partis sont d'accord et à délégitimer par là-même l'existence de partis verts dans la compétition interpartisane. C'est la stratégie développée par le MR en matière climatique lorsqu'il déclare que « *le climat est l'affaire de chacun* » (MR, 2019b) et que « *personne n'a le monopole du défi climatique* » (MR, 2019b).

L'analyse des programmes électoraux montre que le MR est le parti qui utilise le plus l'antagonisme entre une vision positive des enjeux environnementaux et une vision pessimiste et négative, caractéristique des partis de gauche. Le MR refuse « *la sinistrose et le défaitisme* », caractéristiques du « *conglomérat des gauches* » et défend un projet « *optimiste et positif* » (MR, 2019c). « *L'écologie positive veut inciter plutôt qu'interdire, exonérer plutôt que taxer* » (MR, 2019b). L'optimisme du MR favorise les libertés individuelles et s'oppose aux projets politiques visant à contraindre les individus. Le MR oppose les politiques taxatoires de ce « *conglomérat* » aux mesures visant à « *libérer, stimuler, insuffler, encourager, développer* » (MR, 2019c) propres à son projet. Ce cadrage permet aux libéraux d'approfondir cet antagonisme, voire de l'exagérer : « *Mais pour nous, il n'est pas question de décider à votre place, de vous mettre sous tutelle, de vous suspecter, de vous culpabiliser ou de vous punir. Pour nous, il n'est pas question de choisir à votre place si vous avez le droit ou pas de prendre l'avion. Si vous avez le droit ou pas de vivre à la ville ou à la campagne. Pour nous, il n'est pas question de décider à votre place si vous voulez ou pas et à quel moment manger de la viande* » (MR, 2019c).

Inversement, le cadrage permet aux partis verts d'orienter le débat autour des enjeux environnementaux de manière conflictuelle. Ainsi, Ecolo oppose les partisans de la croissance et du productivisme aux partisans d'une prise en compte sérieuse des limites planétaires, afin d'introduire un conflit qui lui serait *in fine* favorable (Persico, 2014, 173) : « *D'autres que moi l'ont dit : il est temps de tourner la page du productivisme. Et pour ce faire, nous devons revoir les modes de consommation, nous devons revoir les modes de production, nous devons revoir y compris l'organisation du travail. Tout, tout doit être repensé* » (Ecolo, 2019b).

L'utilisation du cadrage et l'imposition de certains enjeux au centre de l'agenda politique a donc une influence sur les discours politiques au sein de la compétition interpartisane. Ces stratégies

sont utilisées dans l'ensemble du spectre politique et influencent les perceptions des électeurs en matière d'enjeux environnementaux (Lakoff, 2004).

5.4. L'apport théorique de Meguid

L'apport théorique de Meguid (2005 ; 2010) au sujet de la compétition partisane fournit des explications supplémentaires sur l'intégration des enjeux environnementaux par les partis politiques. Meguid considère que ces enjeux sont propres aux partis verts qui interagissent en tant que parti de niche. La stratégie accommodante, la stratégie de rejet et la stratégie contradictoire sont donc également potentiellement présentes en matière d'enjeux environnementaux. Pour Meguid (2008, 98), les partis proches idéologiquement des partis verts adoptent davantage les stratégies de rejet et accommodante. À l'inverse, les partis plus éloignés idéologiquement adoptent une stratégie contradictoire.

Lebrun, Legein et Talukder (2019, 4) confirment que le PS a adopté une stratégie accommodante durant la campagne électorale de 2019 en intégrant les enjeux environnementaux de manière similaire aux partis verts. Cette stratégie visait à attirer les électeurs préoccupés par la situation environnementale mais considérant que l'axe gauche-droite devait continuer à structurer la compétition interpartisane : « *Le PS apporte des solutions au défi climatique et environnemental. C'est l'écosocialisme. Il se distingue d'autres courants de pensée en ce qu'il allie étroitement les préoccupations climatiques, environnementales et sociales. Pour les socialistes, les unes ne peuvent être abordées sans les autres* » (PS, 2019a).

À l'inverse, le MR a adopté une stratégie contradictoire, en communiquant davantage sur les enjeux environnementaux et en soulignant les effets néfastes des propositions d'Ecolo. Le MR oppose son « *écologie réaliste* » aux propositions irréalistes des partis verts, et son « *écologie positive* » à l'écologie punitive des écologistes. La stratégie du MR vise à imposer l'idée que ses propositions en matière environnementales sont sérieuses, à l'inverse de celles de ses opposants : « *[Le MR veut] proposer aux citoyens des alternatives sérieuses et crédibles afin qu'ils se dirigent eux-mêmes vers des solutions de mobilité plus durables sans nécessairement avoir un impact négatif sur leur pouvoir d'achat* » (MR, 2019a). Selon Meguid (2008, 98), cette stratégie contradictoire vis-à-vis de partis verts à deux objectifs. Elle vise premièrement à présenter le positionnement du parti comme une alternative crédible à celle du parti vert tout en discréditant le discours des écologistes. Elle vise dans un second temps à centrer le débat politique sur cette rivalité afin d'affaiblir la position électorale des autres partis de gauche en compétition directe avec les partis verts : la conflictualité en matière environnementale encourage le vote des électeurs progressistes pour les partis verts au détriment des partis de gauche traditionnels et affaiblit de cette manière l'ensemble des opposants politiques. Lebrun, Legein et Talukder (2019, 5) considèrent ainsi que la stratégie contradictoire du MR visait en partie à théâtraliser le duel Ecolo-MR afin de faire perdre un maximum de voix au PS, principal concurrent des libéraux dans la compétition interpartisane.

Pour Lebrun, Legein et Talukder (2019, 5), le succès de la stratégie accommodante du PS, via l'insertion des enjeux environnementaux au sein de l'écosocialisme, a été minimisée par la théâtralisation du duel Ecolo/MR. En évitant l'affrontement, voire la médiatisation à outrance des enjeux environnementaux, le PS n'a pu retenir la fuite d'une partie de ses électeurs vers Ecolo.

Pour Orobello (2021, 4) la stratégie du rejet n'a été adoptée par aucun parti au vu de la prégnance de l'enjeu climatique au travers des marches pour le climat de 2019. L'importance de cet enjeu au sein de l'opinion publique aurait rendu son rejet impossible. Néanmoins, Meguid (2008) montre qu'au plus les partis verts représentent une menace électorale pour un parti, au plus ce parti va se focaliser sur les enjeux environnementaux. Par conséquent, un parti qui n'est pas menacé électoralement par les partis verts pourrait ne pas augmenter la saillance des enjeux environnementaux dans son programme même si les enjeux environnementaux occupent une place centrale dans l'agenda politique. Cette conclusion pourrait expliquer la quasi-absence des enjeux environnementaux dans le programme électoral du VB, dont les électeurs sont très éloignés de la base électorale des partis verts (Spoon et Williams, 2022).

L'apport théorique de Meguid clôture les explications relatives à l'intégration des enjeux environnementaux développées dans ce travail. Il reste que l'intégration des enjeux environnementaux répond à des dynamiques multiples qui s'entrecroisent et donnent naissance à des stratégies électorales singulières et variables. Il est donc inévitable que les explications fournies dans cette analyse ne conviennent pas parfaitement aux tendances actuelles au sein de la compétition interpartisane en matière d'enjeux environnementaux.

6. Conclusion

Les préoccupations environnementales, politisées au travers des mouvements issus de l'écologie politique, ont intégré la sphère partisane dans les années 70 avec la création des partis verts. Leur importance croissante au sein de l'opinion publique, de l'espace médiatique et de l'agenda politique a conduit à leur intégration progressive au sein du système partisan. Par une analyse critique des discours politiques issus des programmes électoraux, ce travail analyse l'intégration des enjeux environnementaux par différents partis politiques belges lors de la campagne électorale de 2019. Dans un premier temps, l'analyse descriptive et inductive fait ressortir la diversité de cette intégration au sein des programmes électoraux d'Ecolo, du PS, du MR, du PTB et du VB. Notamment, l'analyse descriptive montre que les types de solutions proposées et les valeurs portant ces propositions sont différentes pour chaque parti politique mais s'intègrent dans une vision singulière et cohérente des enjeux environnementaux. Dans un second temps, ce travail de recherche puise au sein des théories afférentes à l'intégration des enjeux de politique publique dans les programmes électoraux afin d'expliquer les ressorts de ces intégrations diverses parmi les partis politiques analysés. En particulier, il montre que l'ensemble des idéologies inhérentes à chaque parti politique intègre sans difficulté les enjeux environnementaux, bien que la proximité idéologique avec les partis verts explique une intégration plus forte des enjeux environnementaux au sein des programmes électoraux du PS et du PTB. Néanmoins, la proximité idéologique ne peut expliquer l'intégration des enjeux environnementaux dans le programme électoral du MR. Les théories relatives à la compétition interpartisane fournissent des explications additionnelles. Les théories de l'attention et la notion de cadrage montrent que l'ensemble des partis politiques tente d'intégrer les enjeux environnementaux à leur avantage et à renforcer la légitimité de leurs propositions en la matière. La théorie de Meguid (2008), relative aux stratégies contradictoires, de rejet ou accommodante montre également que cette intégration des enjeux environnementaux ne répond pas uniquement à la proximité idéologique. Ainsi, le MR tend à adopter une stratégie contradictoire face aux partis verts alors que le PS semble opter pour une stratégie accommodante. Le PTB adopte une stratégie contradictoire vis-à-vis de l'ensemble du spectre politique alors que le VB semble opter pour une stratégie du rejet.

Les observations de cette analyse se recourent et ne prétendent pas être exhaustives. Les ressorts de l'intégration d'enjeux de politique publique par les partis politiques sont multiples et ce travail n'en fournit pas une description complète. Au-delà de la compétition interpartisane, les événements externes, comme les manifestations climatiques, exercent aussi une influence prépondérante sur l'intégration des enjeux environnementaux dans les programmes électoraux (Orobello, 2021, 4). La vocation descriptive de ce travail de recherche sur un corpus conséquent, bien qu'elle soit pertinente dans le cas d'une analyse critique de discours, admet des limites à l'analyse précise de l'intégration d'enjeux particuliers. Les résultats montrent que l'enjeu climatique a occupé une place centrale parmi les enjeux

environnementaux lors de la campagne électorale de 2019. Une étude plus détaillée de l'intégration de cet enjeu semble donc pertinente. Ce travail montre également que si l'écologie politique est à la base de la politisation des enjeux environnementaux, leur intégration dans la sphère partisane n'obéit pas forcément à ses préceptes. En particulier, son rejet central de la logique productiviste semble porté par les partis verts mais n'est pas intégré dans les autres discours analysés. L'intégration des enjeux environnementaux au sein de la sphère partisane n'est donc pas associée à une remise en cause profonde des modes de production et de consommation, ni des fondements politiques de la société occidentale. Le lecteur est libre d'interpréter ce résultat de l'intégration des enjeux environnementaux dans l'agenda politique. Néanmoins, étant donné les dégradations environnementales grandissantes dues aux activités humaines, symbolisées par le dépassement successif des limites planétaires, la prise en compte partisane des enjeux environnementaux ne semble pas suffisante.

Enfin, si l'intégration croissante des enjeux environnementaux paraît positive, la polarisation de la population autour de l'enjeu climatique et l'intégration des enjeux environnementaux par l'extrême droite est préoccupante. La polarisation en matière climatique peut mener à des conflits sociaux violents et à une baisse de la confiance des citoyens envers les politiques, comme l'a montré le mouvement des « gilets jaunes » en France (Chiroleu-Assouline, 2022, 37). Sur le long terme, cette méfiance envers des politiques inadéquates peut paralyser toute avancée en matière climatique et environnementale. Le vote au rabais du règlement européen sur la préservation de la nature en juillet 2023 montre que les enjeux environnementaux souffrent de cette polarisation croissante de l'électorat (Malingre, 2023). La montée en puissance des partis d'extrême droite en Europe semble aller de pair avec une intégration graduelle des enjeux environnementaux dans leurs programmes (Grange, 2022, 9). Mais leurs propositions liées à ces enjeux incluent le rejet de l'égalité entre individus, l'opposition au discours scientifique et la volonté de fermer les frontières et mettent en danger les fondements démocratiques des sociétés occidentales.

Références

A. Bibliographie

- Adams, J., & Somer-Topcu, Z. (2009). Policy Adjustment by Parties in Response to Rival Parties' Policy Shifts: Spatial Theory and the Dynamics of Party Competition in Twenty-Five Post-War Democracies. *British Journal of Political Science*, 39(4), 825–846. <http://www.jstor.org/stable/27742774>
- Aspe, C. & Jacqué, M. (2012). Avant-propos. Dans : Aspe, C. & Jacqué, M. (Dir.), *Environnement et société* (pp. 9-11). Versailles : Éditions Quæ.
- Aucante, Y. & Dézé, A. (2008). *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales : Le modèle du parti-cartel en question*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org.ezproxy.ulb.ac.be/10.3917/scpo.aucan.2008.01>
- Battistella, D., Cornut, J. & Baranets, É. (2019). Chapitre 9. Le projet constructiviste. Dans Battistella, D., Cornut, J., & Baranets, É., (Dir), *Théories des relations internationales* (pp. 311-346). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2019.01.0311>
- Benjaminsen, T. A., & Svarstad., H. (2021). *Political Ecology: A Critical Engagement with Global Environmental Issues*. Londres : Palgrave-Macmillan.
- Carbou, G. (2021). L'écologie politique, repères pour une cartographie. *L'Économie politique*, 90, 36-47. <https://www.cairn.info/revue--2021-2-page-36.htm>.
- Carle, Z. (2017). Contre-révolutions écologiques : Quand les droites dures investissent la défense de la nature. *Revue du Crieur*, 8, 44-61. <https://doi.org/10.3917/crieu.008.0044>
- Carter, N. (2018). *The Politics of the Environment: Ideas, Activism, Policy* (3^{ème} éd.). Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108642163>
- Carter, N., (2013). Greening the mainstream: party politics and the environment. *Environmental Politics*, 22 (1), 73-94. <https://doi.org/10.1080/09644016.2013.755391>
- Carter, N., Ladrech, R., Little, C., & Tsagkroni, V. (2018). Political Parties and Climate Policy. *Party Politics*, 24 (6), 731-742. <https://doi.org/10.1177/1354068817697630>.
- Chazel, L., & Dain., V. (2023). Left-Wing Populism and Environmental Issues: An Analysis of La France Insoumise's 'Popular Environmentalism'. *Political Studies*, 0(0). <https://doi.org/10.1177/00323217231178631>
- Chiroleu-Assouline, M. (2022). Rendre acceptable la nécessaire taxation du carbone : Quelles pistes pour la France ?. *Revue de l'OFCE*, 176, 15-53. <https://doi.org/10.3917/reof.176.0015>
- Close, C. & Delwit, P. (2018). Les partis verts européens à l'aune du plafond de verre électoral : Résultats électoraux et profils des électeurs des partis verts en Europe. *Les Cahiers du Cevipol*, 1, 3-56. <https://www.cairn.info/revue--2018-1-page-3.htm>.
- Collard, F. (2019, 22 mai). Énergie et climat : des enjeux au centre du scrutin. *Les @nalyzes du CRISP en ligne*. https://www.crisp.be/crisp/wp-content/uploads/analyses/2019-05-22_ACL-Collard_F-2019-Energie_et_climat-des_enjeux_au_centre_du_scrutin.pdf

- Coman, R. & Persico, S. (2014). Politiques publiques et partis politiques. Dans : Boussaguet, L. (Dir.), *Dictionnaire des politiques publiques : 4e édition précédée d'un nouvel avant-propos* (pp. 482-491). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0482>
- Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J., Pilet, J. & Van Haute, É. (2022). Chapitre 1. La science politique, une mosaïque de postures. Dans : Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J., Pilet, J., & Van Haute, É. (Dir), *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données* (pp. 11-25). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J., Pilet, J. & Van Haute, É. (2022). Chapitre 7. L'analyse de discours et de contenu. Dans : Coman, R., Crespy, A., Louault, F., Morin, J., Pilet, J., & Van Haute, E. (Dir), *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données* (pp. 145-173). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) (n.d.). Page d'accueil. *CSA Elections*. Consulté le 5 juillet 2023, sur <https://www.csa.be/elections/>
- Dalton, R. J. (2006). Economics, environmentalism and party alignments: A note on partisan change in advanced industrial democracies. *European Journal of Political Research*, 48, 161–175 <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2008.00831.x>
- Dandoy, R. (2011, 24-27 août). *Environmental issue and party competition in Belgium: An application of QCA to cross-sectional time-series data* [Conférence]. Analysing party competition with Qualitative Comparative Analysis (QCA), Reykjavik. <https://www.semanticscholar.org/paper/Environmental-issue-and-party-competition-in-%3A-An-Dandoy/3114d3be7c13e667be06f210168e43a066e4de96>
- De Coorebyter, V. (2008). Clivages et partis en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2000, 7-95. <https://doi.org/10.3917/cris.2000.0007>
- De Sio, M., & Franklin, M. (2002). Strategic Incentives, Issue Proximity and Party Support in Europe. *West European Politics*, 35 (6), 1363-1385. <https://doi.org/10.1080/01402382.2012.713750>
- Deléage, J. (2018). L'écologie politique, vingt-cinq ans plus tard. *Écologie & politique*, 56, 17-34. <https://doi.org/10.3917/ecopo1.056.0017>
- Delmas, V. (2012). Pour une analyse pluridimensionnelle du discours : le discours politique. *La linguistique*, 48, 103-122. <https://doi.org/10.3917/ling.481.0103>
- Delwit, P. (2009). *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours* (4 éd.). Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit, P. (2017). *Du parti libéral au MR. 170 de libéralisme en Belgique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit, P. (2021). Les clivages et la structuration des systèmes partisans. *Pouvoirs*, 179, 5-16. <https://doi.org/10.3917/pouv.179.0005>
- Dorna, A. (1995). Les effets langagiers du discours politique. *Hermès, La Revue*, 16, 131-146. <https://doi.org/10.4267/2042/15186>
- Dortier, J. (2017). Penser les idéologies politiques. Dans : Lhéréte, H. (Dir), *Les grandes idées politiques* (pp. 17-22). Auxerre : Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.lhere.2017.02.0017>
- Downs, A. (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York : Harper.

- Dubuisson, M. (2022, 12 mars). Le nouveau CDH, éloge de la nuance et d'une « société régénérée ». *Le Soir*. Consulté le 10 juillet 2023, sur <https://www.lesoir.be/429531/article/2022-03-12/le-nouveau-cdh-elogue-de-la-nuance-et-dune-societe-regeneree>
- Duverger, M. (1981). *Les partis politiques*. Paris : Éditions du Seuil. <https://doi.org/10.3917/lsrel.duver.1981.01>
- Ezrow, L., & Hellwig, T. (2014). Responding to Voters or Responding to Markets? Political Parties and Public Opinion in an Era of Globalization. *International Studies Quarterly*, 58 (4), 816–827. <https://doi.org/10.1111/isqu.12129>
- Fairclough, I., & Fairclough, N. (2012). *Political Discourse Analysis: A Method for Advanced Students*. Londres : Routledge.
- Farstad, F. M. (2018). What explains variation in parties' climate change salience? *Party Politics*, 24 (6), 698–707. <https://doi.org/10.1177/1354068817693473>
- Fertikh, K. (2014). Le genre programmatique : Sociologie de la production des programmes partisans : l'exemple de Bad Godesberg. *Revue française de science politique*, 64, 905-928. <https://doi.org/10.3917/rfsp.645.0905>
- Fløttum, K., Gjerstad, O., & Badiang Oloko, F. (2019). Les voix dans le discours climatique : essai d'une combinaison de la polyphonie avec l'analyse de contenu, l'analyse narrative et l'analyse rhétorique. Dans : Fløttum, K. (Dir), *Le changement climatique en discours* (pp. 7-19). Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée. <https://doi.org/10.4000/praxematique.5746>
- Forchtner, B. (2019). Climate change and the far right. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, 10. <https://doi.org/10.1002/wcc.604>
- Forchtner, B., & Kølvrå, C. (2015). The Nature of Nationalism: Populist Radical Right Parties on Countryside and Climate. *Nature and Culture*, 10, 199-224. <https://doi.org/10.1177/0957926512441108>
- Fragnière, A. (2017). Transition écologique et liberté. *La Pensée écologique*, 1. <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0055>
- François, S. (2009). La Nouvelle Droite et l'écologie : une écologie néopaienne ?. *Revue d'histoire politique*, 12, 132-143. <https://doi.org/10.3917/parl.012.0132>
- Franzmann, S., & Kaiser, A. (2006). Locating Political Parties in Policy Space: A Reanalysis of Party Manifesto Data. *Party Politics*, 12 (2), 163-188. <https://doi.org/10.1177/1354068806061336>
- Frioux, S. & Lemire, V. (2012). Pour une histoire politique de l'environnement au 20e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113, 3-12. <https://doi.org/10.3917/vin.113.0003>
- Gemenis, K., Katsanidou, A., & Vasilopoulou, S. (2012, 12-15 avril). *The Politics of Anti-Environmentalism: Positional Issue Framing by the European Radical Right* [Conférence]. PSA Annual Conference, Belfast. <http://dl.dropbox.com/u/4736878/MPSA.pdf>
- Gerstlé, J., & Piar, C. (2020). *La communication politique*. Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.gerst.2020.01>
- Gorz, A. (1992). L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation. *Actuel Marx*, 12, 15-29. <https://doi.org/10.3917/amx.012.0015>
- Gorz, A., (1978). *Écologie et politique*. Paris : Editions du Seuil
- Grange, J. (2022). Écofascisme et écologie intégrale ou l'utilisation de l'urgence écologiste par les extrémismes de droite. *Cités*, 92, 43-55. <https://doi.org/10.3917/cite.092.0043>

- Hamzaoui, O., Jiménez, T., Lagier, C. & SanJuan-Ibekwe, E. (2019). Contextualisation du discours politique. *Document numérique*, 22, 63-84. <https://doi.org/10.3166/DN.22.1-2.63-84>
- Heracleous, L. (2006). *Discourse, Interpretation, Organization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Höglinger, D., Wüest, B., Helbling M., (2012). Culture Versus Economy: the Framing of Public Debates over Issues Related to Globalization. Dans : Kriesi H., Grande E., Dolezal M., Helbling M., Höglinger D., Hutter S., & Wüest B. (Dir.), *Political Conflict in Western Europe* (229-253). Cambridge : Cambridge University Press,
- Inglehart, R. (1995). Public Support for Environmental Protection: Objective Problems and Subjective Values. *Political Science and Politics*, 28 (1), 57–72. <https://doi.org/10.2307/420583>
- Khan, T. H., & MacEachen, E. (2021). Foucauldian Discourse Analysis: Moving Beyond a Social Constructionist Analytic. *International Journal of Qualitative Methods*, 20, 1-9. <https://doi.org/10.1177/16094069211018009>
- Lacroix, V. & Zaccai, E. (2010). Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constante. *Revue française d'administration publique*, 134, 205-232. <https://doi.org/10.3917/rfap.134.0205>
- Lakoff, G. (2004). *Don't Think of an Elephant!: Know your Values and Frame the Debate*. White River Junction : Chelsea Green Pub. Co.
- Larousse (n.d.). *Parti*. Larousse. Consulté le 3 juillet 2023, sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/parti/58364>
- Larrère, C. (2018). L'écologie politique existe-t-elle ?. *Esprit*, 1, 119-129. <https://doi.org/10.3917/espri.1801.0119>
- Lebrun, R., Legein, T. & Talukder, D. (2019). Vert de rage ?. *La Revue Nouvelle*, 6, 45-49. <https://doi.org/10.3917/rn.196.0045>
- Lipset, S. M., & Rokkan, S. (1967). *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York : Free Press.
- Lockwood, M., (2018). Right-wing populism and the climate change agenda: exploring the linkages. *Environmental Politics*, 27 (4), 712-732, <https://doi.org/10.1080/09644016.2018.1458411>
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours : Une introduction*. Paris : Armand Colin.
- Malingre, V. (2023, 12 juillet). Au Parlement européen, la loi sur la restauration de la nature sauvée mais amoindrie. *Le Monde*. Consulté le 7 août 2023, sur https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/07/12/au-parlement-europeen-la-loi-sur-la-restauration-de-la-nature-sauvee-mais-amoinerie_6181698_3244.html
- Martin, P. (2007). Comment analyser les changements dans les systèmes partisans d'Europe occidentale depuis 1945 ? *Revue internationale de politique comparée*, 14, 263-280. <https://doi.org/10.3917/ripc.142.0263>
- McCright, A., Riley, M., Dunlap, E. & Marquart-Pyatt, S. (2016). Political Ideology and Views about Climate Change in the European Union. *Environmental Politics*, 25 (2), 338–58. <https://doi.org/10.1080/09644016.2015.1090371>.

- McElroy, G., & Benoit, K. (2007). Party Groups and Policy Positions in the European Parliament. *Party Politics*, 13 (1), 5–28. <https://doi.org/10.1177/1354068806068593>
- Meguid, B. (2005). Competition Between Unequals: The Role of Mainstream Party Strategy in Niche Party Success. *American Political Science Review*, 99 (3), 347-359. <https://doi.org/10.1017/S0003055405051701>
- Meguid, B. (2008). *Party Competition between Unequals. Strategies and Electoral Fortunes in Western Europe*. Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511510298>
- Meyer, T. (2017, 24 août). Les politiques électronucléaires des partis d'extrême droite en Europe : analyse d'un discours géopolitique [Conférence]. *Les Actes du CRESAT*, Mulhouse. <https://hal.science/hal-01577055/document>
- Möhler, K., Piet, G. & Zaccai, E. (2015). Changement climatique et familles politiques en Europe. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2257, 5-52. <https://doi.org/10.3917/cris.2257.0005>
- Morin, J. & Orsini, A. (2015). Chapitre 2. Croyances, normes et représentations. Dans : Morin, J., & Orsini, A. (Dir.), *Politique internationale de l'environnement* (pp. 49-80). Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.morin.2015.01>
- Moscovici, S. (1972). *La société contre nature*. Paris : Union Générale d'Éditions.
- Naess, A. (1973). The shallow and the deep, long-range ecology movement. A summary. *Inquiry*, 16 (1), 95-100. <https://doi.org/10.1080/00201747308601682>
- Neubert, S., & Reich, K. (2002). *Toward a Constructivist Theory of Discourse: Rethinking the Boundaries of Discourse Philosophy*. Cologne : Presse de l'Université de Cologne.
- Offerlé, M. (2022). *Les partis politiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Orobello, G. (2021). L'écologie : verte, rouge ou bleue ?. *La Revue Nouvelle*, 8, 78-85. <https://doi.org/10.3917/rn.218.0078>
- Papaux, A. (2008). De la nature au « milieu » : l'homme plongé dans l'environnement. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 60, 29-57. <https://doi.org/10.3917/riej.060.0029>
- Pauwels, T. (2011). *Le Vlaams Belang*. Dans : Delwit, P., Pilet, J.B. et Van Haute, E. (Dir.), *Les partis politiques en Belgique* (pp. 219-234). Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles
- Pedersen, M. N. (1982). Towards a New Typology of Party Lifespans and Minor Parties. *Scandinavian Political Studies*, 5, 1-16. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9477.1982.tb00256.x>
- Persico, S. (2014). *Un clivage, des enjeux : une étude comparée de la réaction des grands partis de gouvernement face à l'écologie*. [Thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris]. HAL Thèses. <https://theses.hal.science/tel-03510595/document>
- Persico, S. (2015). En parler ou pas : La place des enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de gouvernement. *Revue française de science politique*, 65, 405-428. <https://doi.org/10.3917/rfsp.653.0405>
- Persico, S. (2017). L'écologie doit-elle prendre parti ?. Dans : Lhéréte, H. (Dir.), *Les grandes idées politiques* (pp. 70-75). Auxerre : Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.lhere.2017.02.0070>
- Persson, L., Almroth, B., Collins, C., Cornell, S., de Wit, C., Diamond, M., Fantke, P., Hassellöv, M., MacLeod, M., Ryberg, M., Jørgensen, P., Villarrubia-Gómez, P., Wang, Z., & Hauschild, M. (2022).

Outside the Safe Operating Space of the Planetary Boundary for Novel Entities. *Environmental Science & Technology*, 56 (3), 1510-1521. <https://doi.org/10.1021/acs.est.1c04158>

Piet, G. (2015, 15-16 juin). Compétition partisane, changement climatique et écologie politique : convergences et conflits sur les thématiques politiques [Conférence]. *Penser l'écologie politique*, Paris. [https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/181699/1/Piet%20%20Comp%C3%A9tition%20partisane, %20changement% 20climatique%20et%20%C3%A9cologie%20politique%20-%20Actes%20FEP.pdf](https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/181699/1/Piet%20%20Comp%C3%A9tition%20partisane,%20changement%20climatique%20et%20%C3%A9cologie%20politique%20-%20Actes%20FEP.pdf)

Piet, G., Dandoy, R. & Joly, J. (2015). Comprendre le contenu des programmes électoraux. Comparaison des méthodes d'encodage manuel et automatique. *Mots. Les langages du politique*, 108, 79-101. <https://doi.org/10.4000/mots.22020>

Pollex, J., & Berker, L.E. (2022). Parties and their environmental problem perceptions. Towards a more fundamental understanding of party positions in environmental politics. *Zeitschrift für Vergleichende Politikwissenschaft*, 15, 571–591. <https://doi.org/10.1007/s12286-022-00515-x>

Riker, W. (1986). *The Art of Political Manipulation*. New Haven : Yale University Press.

Ruquoy, D. (1990). Les principes et procédés méthodologiques de l'analyse structurale. Dans : Ruquoy, D., & Remy, J. (Dir.), *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie* (pp. 93-109). Bruxelles : Publications des Facultés universitaires Saint Louis Bruxelles.

Schattschneider, E. (1960). *The Semisovereign People. A Realist's View of Democracy in America*. New York : Harcourt Brace College Publishers.

Schulze, K. (2021). Policy Characteristics, Electoral Cycles, and the Partisan Politics of Climate Change. *Global Environmental Politics*, 21 (2), 44–72. https://doi.org/10.1162/glep_a_00593

SPF Intérieur (n.d.). Elections 26 mai 2019. Résultats chiffrés. *SPF Intérieur*. Consulté le 5 juillet 2023, sur <https://elections2019.belgium.be/fr/resultats-chiffres?el=VL&id=VLR00000>

Spoon, J.-J., & Williams, C. J. (2022). Environmental chauvinism? Explaining issue expansion among non-mainstream parties. *Party Politics*, 0 (0). <https://doi.org/10.1177/13540688221117262>

Steenbergen, M., & Scott, D. (2004). Contesting Europe? The salience of European integration as a party issue. Dans : Marks, G., & Steenbergen, M. (Dir.), *European Integration and Political Conflict* (pp. 165-192). Cambridge : Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511492013.010>

Stokes, D. E. (1963). Spatial Models of Party Competition. *The American Political Science Review*, 57 (2), 372-373. <https://doi.org/10.2307/1952828>

Taylor, S. (2013). *What is discourse analysis?*. Londres : Bloomsbury Publishing.

Teperoglou, E., & Tsatsanis, E. (2019). Greece's coalition governments: Power sharing in a majoritarian democracy. Dans : Evans, M. (Dir.), *Coalition Government as a Reflection of a Nation's Politics and Society. A Comparative Study of Parliamentary Parties and Cabinets in 12 Countries* (pp. 224-243). Londres : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429422379>

Van Haute, E. (2016). *Green parties in Europe*. Londres : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315585932>

Van Spaanje, J. (2010). Contagious Parties: Anti-Immigration Parties and Their Impact on Other Parties' Immigration Stances in Contemporary Western Europe. *Party Politics*, 16 (5), 563–586. <https://doi.org/10.1177/1354068809346002>

Waller, M. (2022, 22 octobre). Dans le « nouveau régime climatique », le choix entre écolo-conservatisme et écologie ouverte. *La Grande Conversation*. Consulté le 15 juillet, sur

<https://www.lagrandeconversation.com/ecologie/dans-le-nouveau-regime-climatique-le-choix-entre-ecolo-conservatisme-et-ecologie-ouverte/>

Wang, C., & Keith, D. (2020). The greening of European radical left parties: red and green politics. *Journal of Contemporary European Studies*, 28 (4), 1-20. <https://doi.org/10.1080/14782804.2020.1792280>

B. Programmes et discours électoraux

1. Ecolo

Ecolo. (2019a). *Programme de campagne 2019*.

http://explorateur.wilfriedmag.be/programmes/2019_ECOLO_ALL.pdf

Ecolo. (2019b, 17 mars). *Lancement de campagne Ecolo 2019* [Vidéo]. Facebook.

<https://www.facebook.com/ecolo/videos/2044340618996457>

2. PS

Parti Socialiste. (2019a). *Elections du 26 mai 2019. Programme PS*.

https://explorateur.wilfriedmag.be/programmes/2019_PS_ALL.pdf

Parti Socialiste. (2019b, 17 mars). *Congrès de lancement de campagne* [Vidéo]. Facebook.

<https://www.facebook.com/psofficiel/videos/582180258953954>

Parti Socialiste. (2019c, 1^{er} mai). *Meeting du 1^{er} mai du PS* [Vidéo]. Facebook.

<https://www.facebook.com/psofficiel/videos/2021667177955718>

3. MR

Mouvement Réformateur. (2019a). *Programme général 2019*.

https://explorateur.wilfriedmag.be/programmes/2019_MR_ALL.pdf

Mouvement Réformateur. (2019b). *Discours du président du MR Charles Michel : Congrès programmatique général – Louvain-La-Neuve – 24 mars 2019*. Consulté le 5 juillet 2023, sur

<https://www.mr.be/discours-du-president-du-mr-charles-michel-congres-programmatique-louvain-la-neuve-24-mars-2019/>

Mouvement Réformateur. (2019c, 1^{er} mai). *IER MAI 2019 | Discours de Charles Michel* [Vidéo].

YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=nRLqt1Um2WE>

4. PTB

Parti du Travail de Belgique. (2019a). *Programme du PTB. Elections fédérales et régionales de 2019*. https://explorateur.wilfriedmag.be/programmes/2019_PTB_ALL.pdf

Parti du Travail de Belgique. (2019b, 1^{er} mars). « *C'est notre moment pour percer au Nord, au Sud et à l'Europe* » [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=P5PA10khA8U>

Parti du Travail de Belgique. (2019c, 1^{er} mai). *1er Mai 2019 - LIEGE - Raoul HEDEBOUW porte-parole du PTB* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=_DUk3Ld1iwg

5. VB

Vlaams Belang. (2019a). *Verkiezingsprogramma 2019*. <https://www.vlaamsbelang.org/wp-content/uploads/2019/04/programma2019.pdf>

Vlaams Belang. (2019b, 30 mars). *Programmacongres: Bescherm onze mensen!* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=bVW_tQH_gc4&list=PLWZnrsy9kyJRfyX0lCFm8BbgJ7_Nd2nkB&index=36

Vlaams Belang. (2019c, 1^{er} mai). *I mei-manifestatie in Ninove* [Vidéo]. Facebook. <https://www.facebook.com/100047202528829/videos/458218714983813>

Annexe

Annexe 1 : Grille d'analyse qualitative

Grille d'analyse qualitative

1) Types d'enjeux de politiques publiques liés aux enjeux environnementaux.

But de la section : classer les passages analysés par catégories d'enjeux de politiques publiques principaux et par leurs sous-thèmes.

Remarque : le thème de la fiscalité est considéré comme transversal en ce qu'il est une source de propositions pour chaque parti afin de résoudre les enjeux environnementaux.

- 1. A. Mobilité
 - 1. A. 1. Transports publics et mobilité douce
 - 1. A. 2. Automobile
 - 1. A. 3. Transports aériens
- 1. B. Transition énergétique
 - 1. B. 1. Energie nucléaire
 - 1. B. 2. Energies fossiles
 - 1. B. 3. Efficience énergétique
 - 1. B. 4. Energies renouvelables
- 1. C. Fiscalité
- 1. D. Politiques rurales, développement urbain et aménagement du territoire
 - 1. D. 1. Politiques rurales et soutien aux agriculteurs
 - 1. D. 2. Développement urbain
 - 1. D. 3. Aménagement du territoire
- 1. E. Logement
- 1. F. Politiques industrielle et économique, économie circulaire
 - 1. F. 1. Politique industrielle et développement économique
 - 1. F. 2. Economie circulaire et recyclage
- 1. G. Economie et emploi
 - 1. G. 1. Politique macroéconomique
 - 1. G. 2. PME et indépendants
 - 1. G. 3. Création d'emplois
- 1. H. Agriculture et alimentation
- 1. I. Justice sociale et pouvoir d'achat
 - 1. I. 1 Justice sociale et aide aux démunis
 - 1. I. 2. Pouvoir d'achat
- 1. J. Préservation et conservation de l'environnement, pollutions environnementales
- 1. K. Autres
 - 1. K. 1. Europe et international
 - 1. K. 2. Commerce international et aide au développement
 - 1. K. 3. Santé environnementale

- 1. L. Pas d'enjeu particulier, référence générale

2) Référence à l'enjeu climatique ou à d'autres enjeux environnementaux

But de la section : classer les passages analysés par type d'enjeu environnemental auxquels ils font référence.

- 2. A. Enjeux climatiques
- 2. B. Autres enjeux environnementaux
- 2. C. Pas de référence explicite à un enjeu

3) Compétition interpartisane

But de la section : classer les passages analysés qui intègrent des stratégies relevant de la compétition interpartisane.

- 3a. Présentation avantageuse des politiques mises en place par le parti analysé
- 3b. Critique implicite ou explicite aux politiques mises en place par d'autres partis
- 3c. Critique implicite ou explicite aux propositions et au programme des autres partis

4) Type de solution proposée

But de la section : classer les passages analysés en fonction du type de solution proposée.

- 4. A. **Incitations secteur privé.** Toute proposition d'aide économique ou d'incitations fiscales pour le secteur privé (fiscalité, subventions, ...).
- 4. B. **Investissement public.** Toute proposition d'investissement par les pouvoirs publics dans les infrastructures et les biens publics.
- 4. C. **Politique sociale.** Toute proposition de politique à visée sociale (aide aux plus démunis, soutien en matière de pouvoir d'achat, politique ayant trait à l'équité fiscale...).
- 4. D. **Incitations individuelles.** Toute proposition visant à inciter de manière non contraignante les individus à changer de comportement.
- 4. E. **Nouveau processus de production.** Toute proposition de modification du processus de production vers un modèle soutenable (secteur industriel, secteur agricole, gestion des déchets, ...).
- 4. F. **Changement systémique.** Toute proposition visant un changement systémique de la société et du système économique.
- 4. G. **Action réglementaire et pénale.** Toute proposition de réglementation contraignante et de mises en place d'obligations légales tout proposition de répression des comportements délictueux en matière environnementale.
- 4. H. **Innovations technologiques.** Toute proposition basée sur l'innovation, le progrès technique et les principes du marché.

5) Valeurs, visions et principes centraux

But de la section : classer les passages analysés en fonction des valeurs et visions sociétales qui se trouvent au centre des propositions

- 5. A. **Libertés individuelles.** Toute proposition liée aux valeurs de libertés individuelles et démocratiques, d'incitations positives et de changement non contraint (des entreprises ou des individus).
 - 5. B. **Progrès et capitalisme.** Toute proposition liée aux valeurs de progrès et d'innovation et basée sur les idéaux de compétitivité, de croissance et sur les mécanismes du libre-marché
 - 5. C. **Justice sociale et égalité.** Toute proposition liée aux valeurs de justice sociale et basée sur l'aide aux démunis. Intègre également les propositions se basant sur le principe de responsabilités différenciées en matière environnementale.
 - 5. D. **Identité et souveraineté.** Toute proposition liée aux valeurs identitaires, nationalistes et souverainistes.
 - 5. E. **Radicalité économique.** Toute proposition liée aux visions sociétales anticapitalistes, qu'elles soient communistes ou écologistes libertaires.
 - 5. F. **Radicalité écologique.** Toute proposition liée à une volonté de changement radical de paradigme environnementale et à la prise en compte systémique des enjeux environnementaux.
 - 5. G. **Processus collectif.** Toute proposition soulignant le rôle clé de l'Etat, du processus démocratique et parlementaire et de la participation collective des citoyens en matière environnementale.
 - 5. H. **Protection nature.** Toute proposition liée aux valeurs de conservation ou de préservation de la nature non liée à une vision systémique.
 - 5. I. **Dirigisme et contraintes.** Toute proposition liée aux principes du pollueur-payeur et de la responsabilité individuelle.
 - 5. J. **Bien-être.** Toute proposition liant les enjeux environnementaux au bien-être, au bonheur et à la santé
 - 5. K. **Solidarité internationale.** Toute proposition liée aux principes de solidarité internationale en matière environnementale.
-